

LE SEMEUR DU KASAÏ

Revue pluridisciplinaire

Numéro 1, premier semestre 2012

Le Semeur du Kasai (LSK) est une revue scientifique pluridisciplinaire publiée grâce au projet « Leadership en développement coopératif » financé par l'Agence canadienne de développement international, dans le cadre du programme de partenariat des Collèges canadiens (PPCC). Le Collège Boréal est le maître d'œuvre du projet dont le site est www.kuetu.com

Les textes publiés dans cette revue expriment librement les opinions de leurs auteurs. Ils n'engagent pas la responsabilité des éditeurs institutionnels que sont l'Institut supérieur de développement rural (ISDR-Tshibashi) et l'Institut supérieur de développement intégral (ISDI). La coédition assumée par le Collège Boréal est de type technique. Un comité d'appui scientifique constitué de Kasaiens de la Diaspora collabore à la réalisation de la revue.

Pour toute correspondance concernant les droits d'auteur et le contenu de la revue (articles, comptes rendus, notes et remarques) et toute demande concernant la rédaction, prière de s'adresser à : Le Semeur du Kasai, ISDR-TSHIBASHI, B. P. 70 Kananga, Kasai occidental, République démocratique du Congo. issrkga@yahoo.fr ou Comité scientifique appui E-mail : institutrika@yahoo.ca ou encore le coéditeur technique : Les Éditions Glopro (Glopinter@yahoo.ca).

© 2012 Le Semeur du Kasai et les auteurs

Dépôt légal – Premier trimestre 2012

Bibliothèque nationale de la RD Congo

KK 3.0704 – 57 057

ISSN 1913-9608

La reproduction ou représentation de cette revue, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur au Canada. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Direction

Rédacteur en chef : Philippe Kanku, Professeur à l'ISDR-Tshibashi

Administrateur

Jacques Kanku, Secrétaire académique de l'ISDI

Comité de rédaction

Honoré Mukadi Luaba, Boniface Beya Ngindu, Joseph Mputu, Mulamba Katoka, Geneviève Tuanyishayi Mulopo, Evelyne Tshiabidi.

Comité scientifique de sélection

Joséphine Bitota, Modeste Bukasa Tubadikukub, Antoine Bushabu, Joseph Kabamba, André Kabasele, François Kabasele, Joseph Kalamba, Sylvain Kalamba, Lambert Museka, Philippe Kanku, Philippe Malu, François Mpamba, Paul Mukenge Bantu, Joseph Mulumba Musumbu, Parice Munabe, Etienne Mutshipayi, Pierre Mvita, Albert Ndomba, Maurice Ndjondjo, Alphonse Ngindu Mushete, Ntumba Mwena Mwanza, Paulin Ntumba Ngandu, Jean-Adalbert Nyeme, René Okitundu, Albertine Tshibilondi, Jean-Pierre Tshikuna Matamba, Pierre Tshimbombo.

Comité scientifique d'appui

Bululu Kabatakaka, Eddie Kabasele, André Kazadi, Jean Pierre Kapongo, Martin Kalulambi Institut de recherche et d'information sur le Kasai.

Études et essais

Willy LUSHIKU-a-Tshimanga : La culture de pleurote (*pleurotus ostreatus*) Jacquin : pries) KUMMER Var *Ostreatus C.V. florida*) : une biotechnologie prometteuse pour assurer la sécurité alimentaire à Kananga. P. 3 - 15

Joseph Olivier MUNONGO MUKENDI : Adoption des techniques culturelles et le niveau d'instruction du paysan de la ceinture verte de la ville de Kananga. P. 16 - 28

Martin LUFU MUEPELE, Clément Marie BUKASA KAMANDA, Simon LUBOYA wa LUBOYA et Jean Marie MUKENDI NDEMBU : La réinsertion des enfants nécessitant des mesures spéciales de protection au Kasai – Occidental. P. 29 - 44

Bien-Aimé KABEMBA Tubelangane, Laurent KAMBA Muadimanga et Evelyne TSHIABIDI Kalala : La synergie provinciale de lutte contre les violences sexuelles et les efforts d'autonomisation des victimes à Kananga. P. 45 - 53

Papy HOMBO BIYOY, Willy LUSHIKU A TSHIMANGA : Adoption des variétés améliorées de manioc en milieu paysan. P. 54 - 61

Jean LUMBALA KABUNDA, Gustave MUAKADI KAYEMBE, Augustin TSHIAMALA MIANDABU : La valorisation de l'environnement du quartier Itabayi dans la commune de Lukonga / ville de Kananga P. 62 - 73

Siméon KAPENDA MAYAMBA : La microfinance inclusive et la création de petites et moyennes entreprises dans le milieu rural (Étude menée auprès du Fonsdev-Dibaya). P.74 - 82

La culture de pleurote (*pleurotus ostreatus*) Jacquin : pries) KUMMER Var *Ostreatus C.V. florida*) : une biotechnologie prometteuse pour assurer la sécurité alimentaire à Kananga

Willy LUSHIKU-a-Tshimanga
Assistant, ISDR-Tshibashi

RÉSUMÉ

La culture de pleurote, champignon comestible a pris de l'essor dans plusieurs provinces de la République Démocratique du Congo. Les conditions éco-climatiques y sont favorables. Cela étant, pour parvenir à une bonne production et obtenir un bon rendement, le choix judicieux d'un substrat définitif de la culture s'avère nécessaire ; c'est dans cette optique que la présente investigation a été faite afin de déterminer un meilleur substrat de la culture de champignons par rapport aux résidus culturels disponibles dans le terroir de la Province du Kasai Occidental.

INTRODUCTION

Depuis plus de trois décennies, la République Démocratique du Congo (RDC) connaît une situation alimentaire déficitaire tant dans les zones rurales qu'urbaines causée surtout par l'insuffisance de protéines et énergie. Par référence aux normes FAO/OMS déjà établies de l'ordre de 2.220 calories et 160 g de protéines par personne et par jour. Les apports pour la période allant de 1996 à 2000 couvrent à peine les besoins calorifiques et seulement 55 % des besoins protéiniques. Le manioc constitue toujours la principale source énergétique (58 % des calories) et les protéines d'origine animale ne constituent qu'environ 20 % des apports protéiniques totaux. Ces données laissent supposer qu'une proportion importante de la population souffre de déficits calorifiques et protéiniques sérieux ; (Mobambo, 2004, p. 3).

Pour résoudre ce problème, hormis les protéines d'origine animale, il existe dans la nature d'autres sources alimentaires et protéiniques sûres parmi lesquelles figurent les champignons supérieurs comestibles qui sont considérés depuis longtemps comme substituts potentiels de viandes et d'autres produits animaux. Leur culture et leur domestication ont connu un progrès considérable ces dernières années. (Olivier, 1995, p. 2).

Ceci se justifie par le fait que de nos jours, les aliments et les produits agricoles sont évalués en fonction de leurs teneurs en calories, protéines, en vitamines et autres nutriments (Baudouin et al. 2004, p. 34).

Toutefois, il faut relever que, les champignons comestibles consommés couramment à Kananga proviennent des cueillettes saisonnières et sporadiques dans les forêts et savanes qui n'assurent qu'un apport dérisoire. Or, la récolte des champignons dans nos brousses et forêts est aléatoire et saisonnière, car la formation des carpophores ne peut intervenir seulement que sous certaines conditions à savoir une humidité relative élevée, température favorable et un milieu lignicole. Les activités dévastatrices de l'homme (feu de brousse, mode de culture, etc.) rendent beaucoup d'espèces de champignons de plus en plus rares. C'est pourquoi la domestication et la culture des champignons s'avèrent nécessaires à Kananga pour pérenniser sa consommation dans le ménage chaque fois que le besoin se fait sentir d'autant plus que les conditions climatiques y sont favorables notamment la température, la photopériode et l'humidité. De ce fait, le pleurote est l'espèce de champignon la plus indiquée du fait de son adaptation à des conditions éco-climatiques de Kananga et dont la culture y est en voie de vulgarisation. La culture de pleurote peut par ailleurs jouer un rôle socio-économique important comme source de revenus et de protéines de qualité proche de viandes et accessible aux autochtones paysans. (Ntumba, 2007, p. 2).

La culture de pleurote, une biotechnologie d'envergure se pratique dorénavant sous toutes les latitudes et sa consommation est très appréciée par les populations (Olivier, 1989). Les conditions éco-climatiques de la République Démocratique du Congo en général et celles de la ville de Kananga en particulier y sont favorables.

Si l'on se veut producteur du champignon comestible à grande échelle ou même à titre expérimental, il faut toujours être capable de maîtriser toute la filière de la production à partir de la préparation du milieu gélosé jusqu'à la fructification.

La culture du champignon comestible nous est d'une utilité très grande pour des raisons suivantes : son apport en protéines de valeur hautement nutritive, le recyclage des déchets ou résidus cultureux et autres qui, après récolte, n'ont aucune valeur économique et la bourse non négligeable de revenu pour les ménages.

Cependant, il est nécessaire de noter que la culture des pleurotes pourra atteindre quelques avantages ci-haut énumérés que dans la mesure où le moléculateur fait un choix judicieux sur les différents résidus cultureux localement disponibles. C'est pourquoi, tenant compte des déchets agricoles facilement trouvables sur notre terroir, nous avons voulu analyser ceux pouvant intervenir comme substrats définitifs ci-après : les feuilles sèches de bananiers, la paille fraîche de Panicum maximum, les feuilles sèches de maïs et les feuilles sèches de canne à sucre.

En somme, l'intérêt de la culture de pleurote s'inscrit dans le contexte de la lutte contre l'insécurité alimentaire et la pauvreté qui sévissent dans les pays en développement. En plus, cette étude peut apporter des éléments qui peuvent servir de critères dans le choix de substrats et additifs localement disponibles et répandre au souci moyen qui nous anime, à savoir : valoriser certains substrats sans grand intérêt économique à l'occurrence de nombreux résidus cultureux et déchets agricoles facilement trouvés localement. Notre étude se propose comme objectif de vulgariser la culture de pleurote dans les conditions éco-climatiques de la ville de Kananga.

Aussi, pour mener à fond notre investigation nous avons subdivisé l'étude en trois parties distinctes. La première partie s'articule autour d'un aperçu sur les pleurotes dont la teneur s'encrera sur :

- l'origine, la distribution géographique, la position systématique, l'importance des pleurotes ;
- s'appesantit sur les différentes données de la culture de pleurotes à travers le monde, l'Afrique et la République Démocratique du Congo ;
- s'accroche à la présentation de la ville de Kananga : ses conditions éco-climatiques et démographiques.

La deuxième partie traite de milieu, techniques culturelles de pleurotes à Kananga. Le schéma classique de la culture, les matériels et les méthodes y sont présentés. La troisième partie porte sur la présentation et l'interprétation des résultats.

1. APERÇU DES PLEUROTÉS

1.1. Origine et distribution géographique

Le genre *Pleurotus* est essentiellement originaire des pays tempérés, mais ayant une certaine adaptation pour les régions tropicales ; ce qui lui a permis une large distribution géographique de pousser sur les différentes matières organiques et bois mort. Ainsi, les pleurotes poussent sur toutes les gammes des résidus culturels du fait de sa capacité intrinsèque de coloniser les matières pecto-cellulosiques. Bref, le pleurote est un champignon cosmopolite, saprophyte sur litière ou sur le bois mort.

1.2. Écologie végétale des pleurotes

Les principaux facteurs climatiques qui déterminent les conditions des pleurotes sont : la température, la lumière, l'humidité et l'aération.

D'une façon générale, la lumière n'est pas indispensable pendant l'incubation, elle l'est par contre pour la fructification de la majorité des espèces.

La température est de 24-26 °C pendant la période d'incubation et de 10-12 °C ou 2-3 °C pendant la période de fructification. En général un abaissement de la température favorise l'entrée en fructification.

Un taux d'humidité avoisinant la saturation (85-95 %) est meilleur pour le développement des champignons.

L'apport d'air neuf est une donnée essentielle pour réduire la teneur en CO₂ et réalimenter en oxygène les processus de la dégradation de la lignine.

1.3. Description du végétal

Selon Pegler (1987), le genre *Pleurotus* (Fries) KUMMER se définit comme champignons solitaires à ces piteux caractérisés par :

- Le chapeau typiquement flabelliforme déniché, attaché au substrat par un stipe court, épais, latéral excentrique et dont la surface est pigmentée ou non, ou sans stipe et attaché alors par le point de départ ;
- Les lamelles décurrentes entières, parfois fourchues ou anastomosées à la base, serrées à modérément distantes, à bord entier ou denticulé ;
- Stipe cylindrique, solide avec ou sans voile annulaire partiel ;
- La chair blanche à texture charnue, tendre, devenant ferme, jamais gélatinisée ;
- Le système hyphal monolithique avec des hyphes génératrices hyalines non enflées, à paroi mince ou épaisse, portant des boules, ou rarement démotique et développant des hyphes squelettiques, mais pourvus d'hyphes ligaturés dérivant des hyphes génératrices ;
- Les spores blanches, crème ou lilas, cylindriques, 4-15 µm de long, hyalines, non amyloïdes, non destrinoïdes, lisses, à paroi épaisse, unirruguées ;
- Les cheilocystides présentes formant un bord de lamelle stérile ;
- Les pleurocystides présentes ou absentes ;
- Des métalloïdes parfois présentes ;
- La trame hyménophorale bien développée ;
- Une distribution géographique cosmopolite, saprophyte sur litière ou sur bois mort.

1.4. Position systématique

Les champignons font partie de l'embranchement de thallophyte. Ce sont des végétaux du règne fongique, leur appareil végétatif est sans racines, sans tiges, sans feuilles ni chlorophylles.

D'après Jean-Jacques Paulet, les champignons ont été classés en deux groupes principaux :

- 1) Les champignons microscopiques dits inférieurs appelés micromycètes notamment mildiou, rouille, moisissure, etc.

2) Les champignons supérieurs appelés macro mycètes notamment bolet, amanite, pleurotes, etc.

Cela étant, le champignon dont il est question dans cette étude appartient à la sous-classe de macro mycètes ou champignon supérieur.

Selon le système Pegler (1987), la classification de pleurotes peut se résumer comme suit :

- Règne : Fungi
- Division : Eumycota
- Subdivision : Basidiomycotina
- Classe : Hymenomycètes
- Ordre : Aphyllophorales
- Famille : Polyporaceae
- Tribu : Lentineae
- Genre : Pleurotus
- Espèce : pleurotus ostreatus (Jacquin : Fries) Kummer.

1.5. Mode de propagation

Le champignon est une sorte de fructification. Cette fructification a son appareil reproducteur sous le chapeau où se trouvent les spores (graines). Quand le champignon atteint la maturité, les spores sont libérées de leurs sacs protecteurs basides ou asques. Pour le vent, les spores sont amenées au loin. Si l'endroit de leur chute est favorable, elles pourront germer et cette germination donne naissance à un filament composé de petits noyaux comme la spore. C'est le mycélium. Au fil de sa croissance, les noyaux se multiplieront, le mycélium s'étendra et se divisera en cheminant dans le sol. C'est le mycélium primaire. Toutefois pour que la fructification ait lieu, il faut que le mycélium en rencontre un autre de ses opposés, pour qu'ils fusionnent. Ils forment ensemble le mycélium secondaire. Le mycélium secondaire poursuivra son cheminement dans le sol jusqu'à ce qu'un jour, les conditions atmosphériques (humidité, température, pluie) permettent l'apparition de carpophore. (la fructification).

1.6. Importance des pleurotes

Comme tous les champignons comestibles, l'importance de pleurote n'est pas à démontrer. Il joue un rôle sans pareil dans la vie de chaque jour et marque les avantages sur les aspects de la vie quotidienne suivants :

1.6.1. L'agriculture

Faute de chlorophylle, les pleurotes dégradent la matière organique pour obtenir de l'énergie. Ainsi, ils minéralisent cette dernière nécessaire aux plantes vertes. Ils sécrètent des cytokinines endogènes qui interviennent dans la régulation de croissance des plantes hôtes. La zéaline et la zéaline-riboside qui sont des phytohormones ont été extraites des carpophores des pleurotus sajor-caju.

1.6.2. L'environnement

Les champignons peuvent être utilisés comme moyen de lutte biologique contre les parasites de plantes au lieu des pesticides aux conséquences parfois dangereuses. Puis facilitent le recyclage des déchets organiques des plantes et animaux morts (GBOLO, 1998 : p. 8). En outre, ils jouent aussi un rôle considérable dans les cycles de : -carbone, -azote, -phosphore, -soufre.

1.6.3. L'alimentation

Les champignons comestibles renferment 20 – 40 % de protéines dont la composition en acides aminés essentiels se rapproche de celle des animaux. Cent cinquante grammes de champignons par personne et par jour correspondent à 40 % des besoins protéiques quotidiens. Ils sont riches en vitamines surtout les vitamines B1 et B2. En outre, ils sont riches en éléments minéraux comme K, P, Fe (Rammeloo and Walley, 1994, p. 20).

Par ailleurs, le genre pleurotes produit de l'éritydénine reconnue pour ses propriétés hypocholestérolémiantes, une des propriétés qui sert dans la lutte contre l'obésité (TSHINYANGU, 1994, p. 34).

Tableau 1. Valeur nutritive des champignons et de quelques aliments couramment consommés à Kananga / République Démocratique du Congo

Aliments	Glucide % M.S.	Lipide % M.S.	Protéines % M.S.	Sels minéraux M.S.
Champignons cultivés	45,0 – 65,0	2,0 – 6,0	8,5 – 50,0	3,0 – 14,0
Soja	14,0 – 24,0	12,5 – 24,0	30,0 – 50,0	3,0 – 6,5
Haricot	57,8	1,6	22,0	-
Arachides	12,0	46,0 – 49,0	17,0 – 20,0	-
Farine de maïs	68,6	1,9	9,7	-
Manioc	87,0	3,13	2,2	-

Source : CHANG et MILLES, 1983, cités par fundji, 1986, VANDENPUT, 1981, ANONYME, 19091.

Commentaires

En remontant les données de ce tableau 1, nous constatons que le champignon et le soja se trouvent dans une même gamme protéinique en ce qui concerne la borne supérieure qui est de 50 %. D'autres aliments couramment consommés ont une teneur en protéines inférieure par rapport aux champignons et sojas. Par ailleurs, le tableau révèle une concentration en lipide inférieure chez le champignon et le maïs. Ce qui confirme ipso facto la propriété hypocholestérolémiant de ceux-ci aux autres aliments couramment consommés et donc la capacité de lutter contre l'obésité.

1.7. Culture de Pleurotes

1.7.1. Les données de la culture de champignon à travers le monde

Des essais de la culture de champignons comestibles ont été réalisés depuis les temps anciens. La culture de champignons de couche est principalement réalisée dans les pays occidentaux, anglo-saxons et l'essor africain se confirme peu à peu. En orient on cultive le shii-take. Les pleurotes sont cultivés dans plusieurs pays à travers le monde qui répondent aux exigences éco-climatiques de ceux-ci. Notamment l'humidité relative proche de la saturation, une température chaude, etc.

Le tableau ci-dessous donne l'évolution de la production de pleurote dans le monde de 1975-1990 (en tonnes/année).

Tableau 2. Évolution de la production mondiale de pleurote de 1975 à 1990 (en tonnes/année)

	1975	1979	1981	1983-1984	1986	1989-1990
Pleurotes spp	12.000	32.000	35.000	32.000	169.000	
Référence	Declair (1978)	Declair (1980)	Declair (1989)	CHANG et MILLES (1987)	CHANG et MILLES (1991)	CHANG et MILLES (1991)

Source : TSHINYANGU, 1994, p. 12.

Commentaire

À travers ces données, nous constatons une production soutenue et croissante des pleurotes au fil des années. Ceci confirme que le pleurote offre un met délicieux et est très prisé par les différents peuples à travers le monde.

1.7.2. La culture de pleurotes en Afrique

La culture expérimentale et/ou industrielle des champignons comestibles est signalée çà et là en Afrique uniquement pour les souches importées de l'Europe ou Asie. La culture a été signalée en R.D.Congo, en Guinée-Bissau, au Kenya, au Rwanda et en République populaire du Congo dont la part de la production en Afrique

comparativement à la production mondiale était moins de 1 % pendant la période allant de 1987-1997 (KETO, 2000, p. 10).

Diverses raisons font penser que la culture des pleurotes peut être prometteuse en Afrique. En effet, les exigences thermiques pour la fructification des pleurotes correspondent plus ou moins aux températures moyennes, minimales ou maximales des différentes régions d'Afrique.

Le tableau ci-après nous montre le rendement des pleurotes dans quelques pays.

Tableau 3. Rendement de pleurotes dans quelques pays (en tonnes/année)

<i>Espèces</i>	<i>Substrats</i>	<i>Rendement</i>	<i>pays</i>
Pleurotes Ostreatus	-paille de riz	301 g /kg	Ruanda
	-spathes de maïs	98 g/kg	Ruanda
	-bagasse de canne à sucre	1.829 g/kg	R.D. Congo
Pleurotus Pulmonarius	Fibre de noix	109 g/kg	Guinée-Bissau
Pleurotus sajor-caju	Fibre de coton	163 g/kg	Kenya
Pleurotus spp	Tiges de manioc	130 g/kg	Congo/Brazza

Source : TSHINYANGU, 1994, p. 13.

Commentaire

En observant les données du tableau n° 3, nous constatons que le pleurote peut se cultiver sur une gamme variée de résidus culturels à travers la plupart des pays chauds et humides. Jusqu'à-là, le meilleur substrat semble être la paille de riz et le médiocre et la fibre de noix.

1.7.3. La culture des pleurotes en République Démocratique du Congo

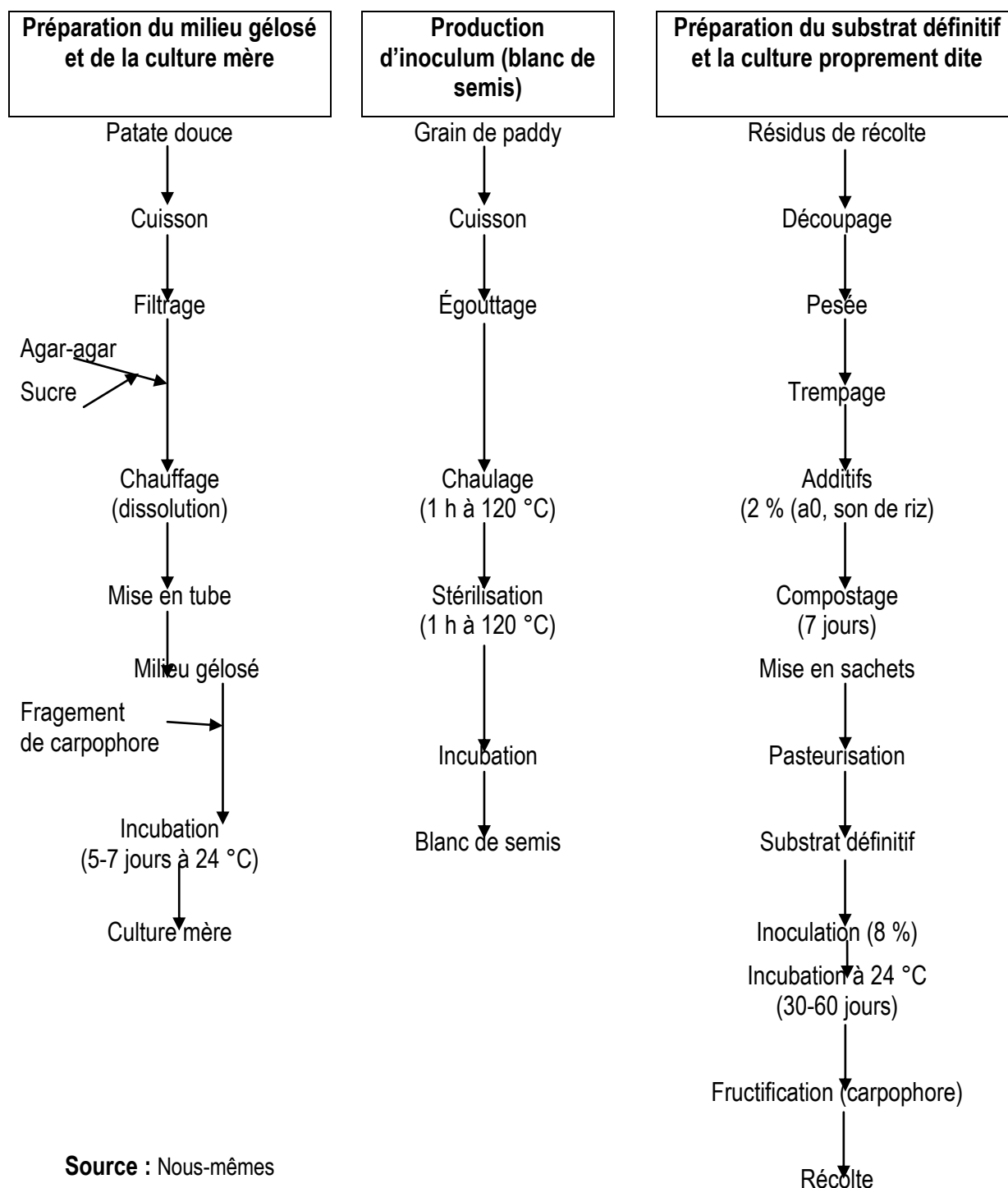
En République Démocratique du Congo on trouve des sites de production de pleurotes parsemés à travers toute l'étendue du territoire national dont les plus importants sont signalés à Kinshasa, Bukavu (autour de l'université de Graben), Kisangani et Lubumbashi.

À Kananga, la première tentative de la culture de champignons a vu le jour dans l'ONG AMAR en 2005 suivi d'une tentative de vulgarisation qui a pu intervenir à l'ISDR-Tshibashi en 2007. Disons en passant que les conditions de la réussite y sont favorables et on peut avec assurance pratiquer cette culture à travers toute la ville. (LUSHIKU, 2007, p. 2).

2.

LA RÉALISATION DE LA CULTURE DE PLEUROTE A KANANGA

2.1. Schéma classique de la culture de pleurote



Commentaire

Comme l'atteste le schéma ci-haut tracé, la culture de pleurote se fait dans un milieu contrôlé et passe normalement par trois étapes principales suivantes :

- 1) Préparation du milieu gélosé ou production d'inoculum
- 2) Production du blanc ou inoculum sur grain de paddy
- 3) Préparation de substrat définitif et la culture proprement dite.

2.1. Site expérimental

Selon les exigences de la culture, nous avons effectué notre investigation en deux lieux :

2.1.1. La maison

Celle-ci a joué le rôle d'un laboratoire par excellence et nous a servi à préparer et obtenir la culture mère ou starter et le blanc de semis. Elle est par ailleurs intervenue pour l'incubation et la fructification de pleurote.

2.1.2. Le jardin

Juste dans la parcelle derrière la maison. Cet endroit nous a facilité le broyage de résidus cultureux, la pasteurisation de substrats définitifs, le compostage, le retourne, le mélange des additifs et l'entachage.

Notons que le site expérimental réunissait les conditions éco-climatiques suivantes :

- La température : optimale journalière : 20-28 °C ;
- L'humidité relative : 80 % ;
- Une lumière journalière suffisante.

2.2. Matériels

2.2.1. Pour la préparation du milieu gélosé et d'inoculum

Appareils

- Autoclave (All american Model 25x),
- Balance de précision
- Marmite
- Braseiro

Produits biologiques

- Patate douce
- Carpophores (pleurote)

Produits chimiques

- Agar – Agar
- Eau propre
- Sucre (dextrose).

Autres

- Couteau
- Éprouvette
- Cuillère

2.2.2. Pour la préparation du blanc de semi

Appareils

- Autoclave
- Balance de cuisine
- Braseiro.

Produits biologiques

- Culture mère (inoculum)
- Grains paddy

Produits chimiques

- Chaux (CaO)

Autres

- Marmite
- Bocaux vides de mayonnaise
- Compresse
- Marmite

2.2.3. Pour la préparation du substrat définitif

Substrat :

- Résidus cultureaux

Additifs :

- Son de riz
- Sciure de bois
- Chaux (CaO)

Appareils et outils

- Fût de 200 litres
- Fourche
- Pelle
- Arrosoir
- Fourchette
- Couteau
- Armoire
- Étagère en bois

Produit biologique

- Blanc de semi

2.3.1. Production d'inoculum ou préparation du milieu gélosé

L'inoculum est préparé à partir d'une culture en milieu liquide ; notre milieu gélosé contient des principaux constituants qui sont :

- Patate douce : 200 g
- Dextrose : 20 g
- Agar-agar : 20 g
- L'eau : 1 litre

Le milieu préparé obtenu est réparti dans différents tubes à essai ou éprouvettes à raison de 30 ml et stérilisé à 121 °C dans un autoclave pendant 15 minutes.

Après le refroidissement de 24 heures, un tissu d'un carpophore sain et lavé de plus ou moins 7 mm de longueur et inoculé dans un milieu pour l'obtention prochaine de mycélium et cela se passe dans un milieu stérilisé.

La culture est incubée pendant 7 jours environ. La biomasse mycélienne obtenue de ces cultures est gardée au réfrigérateur jusqu'à son utilisation pour l'inoculation sur les grains afin d'obtenir le blanc de semis.

2.3.2. Production de blanc ou inoculum sur paddy

La technique de préparation consiste à cuire les paddy jusqu'en vue de son ramollissement sans éclatement, à les laisser égoutter, à les mélanger avec la chaux (CaO), avant de les mettre dans les bocaux en verre.

Une fois les bocaux en verre remplis jusqu'à concurrence de 470 g, il s'ensuit une stérilisation dans l'autoclave pendant une heure à une température de 120° c. après les paddy sont inoculés avec une pré-culture de pleurotus et incubé dans l'armoire jusqu'à son envahissement complet par le mycélium fongique. La période d'incubation est d'environ 2 semaines. Notons que cette incubation se fait à l'obscurité. Après incubation, le blanc est stocké au réfrigérateur jusqu'à son utilisation prochaine.

2.3.3. Préparation de substrat définitif et production de carpophore

Le substrat de culture sont obtenus à partir des résidus cultureaux notamment les feuilles sèches de bananiers, maïs, etc. ces feuilles sont récoltées sur les cultures ou ramassées aux champs, puis broyées à l'aide d'une machette et immergées sous eau courante dans un fût pendant 24 heures. L'excès d'eau est éliminé et le substrat, égoutté sur une piste cimentée. L'humidité des substrats est de 85,5 %.

Avant le remplissage des sachets à raison d'un kilogramme de substrat en poids humide, le substrat doit subir une période de compostage de 6 jours pendant laquelle interviendront 3 retournes à l'aide d'une fourche ou une pelle afin d'éliminer tout contaminant anaérobique. Le rythme de retourne est d'une fois tous les 2 jours. Les additifs sont mélangés manuellement au substrat en veillant à leur répartition homogène. Parmi ces additifs nous citerons :

- Le son de riz dont l'importance se trouverait dans l'enrichissement du substrat en matière nutritive ;
- La sciure de bois dans le même ordre d'idée ci-haut évoqué ;
- La chaux ayant pour rôle de ramener le pH à la neutralité pour favoriser la meilleure croissance et la fructification prochaine après inoculation de blanc dans le substrat définitif.

Après l'ensachage, il s'ensuit l'étape de les fermer au moyen de bourses en coton et pasteurisé pendant 3 heures et chauffé à la température d'ébullition (100 °C). N'ayant pas la mesure de pH avec nous, nous imaginons avoir un pH avoisinant 7,2 après mélange de la chaux aux substrats. Après cette étape, les sachets sont refroidis pendant 24 heures dans les conditions naturelles puis inoculés avec 5 % de blanc et incubés à l'obscurité jusqu'à leur envahissement complet par le mycélium fongique. La durée de l'incubation varie entre 25 et 30 jours selon les essais, mais pour notre cas nous sommes allés jusqu'à 30 jours d'envahissement.

Après la période d'incubation, on place la culture en condition de fructification en découpant partiellement les enveloppes des sachets en polyéthylène. La température de la maison variée entre 20-28 °C, l'humidité relative de l'air supérieure à 80 % ; une bonne ventilation et un éclairage suffisant contribuent à l'obtention de bons résultats.

Les carpophores sont obtenus 3-4 jours, à maturité reconnue par le redressement de leurs marges en position droite, la récolte était faite en trois volets espacés de 7-10 jours, ce qui fait que la récolte a duré plus ou moins un mois. Ils sont débarrassés de la base de leurs pieds pour éviter que les particules du substrat ou d'autres corps étrangers soient collectés en même temps. Après ce nettoyage, les carpophores sont enfin pesés et vendus pour avoir de l'argent en vue de la prochaine culture.

3. RÉSULTATS ET INTERPRÉTATION

3.1. Résultats

L'étude de pleurote était réalisée selon le dispositif entièrement randomisé avec quatre traitements et dix répétitions pour chaque substrat. Les quatre substrats formés à partir des résidus culturaux sont les suivants : feuilles de maïs, feuilles de canne à sucre, feuilles de bananiers et feuilles de panicum maximum.

Les variables mesurées sont : le nombre de carpophores par substrat, le diamètre de stipe (en centimètres), la longueur de stipe (en centimètres), le diamètre de chapeau (en centimètres), le poids frais de carpophores (g/pied) et le rendement en carpophores (g).

Les différentes variables ont été analysées à l'ordinateur utilisant le programme IRRISTAT version 92-1. Ainsi l'analyse de variance, les tests de LSD et celui de Duncan à 5 % nous ont permis de dégager les différences significatives entre les substrats selon les paramètres évalués.

3.1.1. Le nombre de carpophores par substrat

Tableau 4 : Nombre de carpophores par substrat

TRAITEMENT	NOMBRE DE RÉPÉTITIONS	RANGÉES	MOYEN
Panicum maximum	7	1	5.17 a
Paille de maïs	9	2	6.29 AB
Paille de canne à sucre	10	4	8.9 b
Feuille de bananier	9	3	7.00 AB

En nous référant au tableau n° 5, nous constatons qu'il y a eu une différence significative entre les différents substrats utilisés dans la culture, le meilleur substrat présentant un nombre élevé de carpophores est celui à base de paille de canne à sucre, tandis que le médiocre a été celui à base de foin de panicum.

3.1.2. Le diamètre de stipe

Tableau 5. Diamètre de stipe (cm)

TRAITEMENT	NOMBRE DE RÉPÉTITIONS	RANGÉES	MOYENNES
Panicum maximum	7	1	0.41 AB
Paille de maïs	9	3	09.58 b
Paille de canne à sucre	10	4	0.60 b
Feuille de bananier	9	1	0.33 a

En nous référant au tableau n° 6, nous remarquons qu'il y a une différence significative entre les substrats sous étude. Le meilleur substrat est celui à base de la paille de canne à sucre, suivi de celui à base de paille de maïs et celui à base de foin de panicum qui a présenté une valeur moyenne tandis que le médiocre est celui à base de feuilles sèches de bananiers.

3.1.3. La longueur de stipe

Tableau 6. Longueur de stipe (en cm)

TRAITEMENT	NOMBRE DE RÉPÉTITIONS	RANGÉES	MOYENNES
Panicum maximum	7	4	3.36 b
Paille de maïs	9	2	3.84 AB
Paille de canne à sucre	10	3	3.20 b
Feuille de bananier	9	1	2.28 a

Selon les données du tableau n° 7, il y a eu une légère différence significative entre les substrats sous étude. Le meilleur substrat avec une longueur de stipe remarquable est celui à base de panicum maximum et le médiocre est celui à base de feuilles de bananiers.

3.1.4. Le diamètre de chapeau

Tableau 7. Diamètre de chapeau (cm)

TRAITEMENT	NOMBRE DE RÉPÉTITIONS	RANGÉES	MOYENNES
Panicum maximum	7	1	2.84 a
Paille de maïs	9	2	4.04 AB
Paille de canne à sucre	10	4	5.70 b
Feuille de bananier	9	3	5.39 b

Le tableau 8 révèle une différence significative entre les substrats sous étude. Le meilleur substrat est celui à base de canne à sucre suivi de celui à base de feuilles de bananiers. La paille de maïs a présenté une réponse moyenne tandis que le médiocre est celui à base de foin de panicum maximum.

3.1.5. Le poids frais de carpophores

Tableau 8. Poids frais de carpophores (g/pied)

TRAITEMENT	NOMBRE DE RÉPÉTITIONS	RANGÉES	MOYENNES
Panicum maximum	7	1	3.59 a
Paille de maïs	9	2	3.75 a
Paille de canne à sucre	10	4	7.65 b
Feuille de bananier	9	3	4.46 a

Le tableau 8 révèle une différence significative entre les substrats sous étude. Le meilleur substrat est celui à base de canne à sucre suivi de celui à base de feuilles de bananier. La paille de maïs a présenté une réponse moyenne tandis que le médiocre est celui à base de foin de panicum maximum.

3.1.6. Le rendement en carpophores

Tableau 9. Rendement en carpophores (g)

TRAITEMENT	NOMBRE DE RÉPÉTITIONS	RANGÉES	MOYEN
Panicum maximum	7	1	5.69 a
Paille de maïs	9	2	12.89 a
Paille de canne à sucre	10	4	44.01 c
Feuille de bananier	9	3	25.95 b

Dans ce tableau nous constatons une différence significative dans les traitements. Le meilleur substrat est celui à base de la paille de canne à sucre tandis que le médiocre est celui à base de foin de panicum maximum.

3.2. Interprétation

La culture de pleurotes se pratique souvent sur les résidus de récolte et déchets agricoles (Keto et Chang, 2000, p. 7). Pour leur croissance et développement, les pleurotes colonisent les résidus de récolte, en minéralisant la lignine, la cellulose et l'hémicellulose (TSHINYANGU, 1994, p. 6). Les résultats de l'essai révèlent la grande importance que joue le son de riz dans la production de pleurotes. Ce qui est une première car la culture de pleurote se pratique souvent sur un milieu enrichi de son de blé. Ceci pourrait s'expliquer par le fait que le riz et le blé étant de céréales auront une composition plus ou moins la même en ce qui concerne la teneur en protéines et d'autres nutriments. Or, dans le milieu d'étude (à Kananga), le riz est cultivé tant en marais qu'en culture de montagne. De ce fait, on peut disposer du son de riz toute l'année étant donné aussi de rizières dans l'hinterland de Kananga.

Par ailleurs, les conditions climatiques de Kananga sont favorables à l'émergence de la culture de pleurotes. Pour y arriver, il est impérieux de passer par les étapes suivantes :

- La sensibilisation de la population ;
- L'identification de producteurs concernés ;
- L'organisation des producteurs en associations ;
- Et passer à la vulgarisation de la biotechnologie.

Une fois cette biotechnologie mise en œuvre, la population pourra consommer régulièrement les champignons pendant l'année sans interruption, bénéficier de la teneur en protéines que celui-ci regorge pour résoudre tant soit peu le problème ayant trait à la carence en protéines. Bref, ingérer un repas plus ou moins équilibré journalièrement.

En plus, les producteurs profiteront de revenus considérables provenant de l'exercice de leur métier au vu de la population totale qui peuple la ville de Kananga.

CONCLUSION

Les résultats de substrat sous étude dans notre essai ont donné des performances ainsi que les capacités productives différentes en pleuroculture. Nous avons constaté selon le cas que le meilleur substrat est la paille de canne à sucre, suivis de feuilles sèches de bananier et de maïs, mais le foin de panicum maximum a présenté une performance moins bonne.

Ceci dit, la culture de pleurote est possible à Kananga dans les conditions actuelles qu'il faille intervenir avec une forte vulgarisation pour l'appropriation de la nouvelle biotechnologie aux paysans afin d'élever le standing de vie qui va passer par l'amélioration efficiente de l'alimentation et une source considérable, il faut faire un choix judicieux entre les résidus culturels localement disponibles du milieu.

BIBLIOGRAPHIE

1. ANONYME, 1998, Monographie du Kasaï Occidental, Ministère de l'Agriculture, Kinshasa.
2. ANONYME, 1991, Memento de l'agronome, 3^{ème} édition, Cirad, Mont-Pellier.
3. BAUDOIN et al., 2004, « Le haricot-igname africain (*Sphenostylis sténocarpa*) (Nochst, ex. A. Rich) : Une légumineuse à graines et à tubercules sous-exploitée », in *Troupeaux et cultures des tropiques* n° IV, édition CAVTK, Kinshasa, p. 32.
4. CHANG et MILLES, 1982, « Application and basic science partners, not competitors" in *Informational Mushroom society for Tropics*, Volume 4, n° 2.
5. GBOLO, 1998, Étude comparative du rendement de *schizophyllum Commun* Fries en fonction du type et de l'association de substrats. Mémoire de licence en biologie, IPN, Kinshasa, Juillet, p. 8-9.
6. KETO & CHANG, 2000, *Mushroom faming*, University of Namibia, Windock, 36 p.
7. LUSHIKU 2008, Notes manuscrites sur la culture de champignon à Kananga.
8. MOBAMBO, K., 2004, Notes manuscrites du cours d'Agriculture générale, 2^{ème} graduat, UNIKIN, Kinshasa.
9. NTUMBA Ngalamulume, 2007, Vulgarisation de pleurotes à l'I.S.D.R.-T., Mémoire de L2 I.S.D.R.-T, Kananga, février.
10. OUVIER Y. et GUINBERTEAU, 1989, « La domestication et la culture des champignons », in *Revue pour la science* n° 144, Paris.
11. PEGLER, 1987, « The edible Mushroom of Zambia KEW BULL", in *MUSHROOM NEWSTELLER for the tropics*, edition international

Adoption des techniques culturelles et le niveau d'instruction du paysan de la ceinture verte de la ville de Kananga

Joseph Olivier MUNONGO MUKENDI
Assistant/CIDEP- Université Ouverte/Département de Kananga

RÉSUMÉ

Le projet de sécurité alimentaire de la Caritas Développement Kananga a pensé vulgariser les techniques culturelles dans la ceinture verte de la Ville de Kananga. Son objectif est d'aider les paysans de ces milieux à améliorer leurs conditions de vie surtout pour ce qui concerne la sécurité alimentaire dans les ménages. L'application de techniques a aidé ces paysans à augmenter leurs productions agricoles dans leurs milieux respectifs.

Mais le niveau d'instruction de ces paysans pose de difficultés pour l'adoption des dits thèmes. Il faut ainsi relever le niveau d'instruction des paysans de l'hinterland avec l'alphabétisation fonctionnelle. Ce qui leur permettrait d'accéder à un développement intégral dans leur environnement.

INTRODUCTION

Le monde ne cesse de connaître l'augmentation démographique, et la sécurité alimentaire devient la priorité des priorités. Ainsi la Banque Mondiale donne son point de vue sur la croissance démographique et la sécurité alimentaire.

« Une faim chronique sape la productivité des gens et les rend plus vulnérables à la maladie. La sécurité alimentaire s'est dégradée depuis l'indépendance en Afrique Subsaharienne ; les graves pénuries alimentaires, qui étaient exceptionnelles en 1960, sont désormais fréquentes. Au niveau des ménages, la sécurité alimentaire dépend directement des résultats de l'agriculture. Dans les nombreux pays, la malnutrition a un caractère saisonnier : elle s'aggrave avant la récolte, au moment où l'approvisionnement alimentaire s'épuise, le déficit alimentaire s'aggrave les années de sécheresse. Les famines récurrentes des degrés considérables d'insécurité alimentaire de l'Afrique Subsaharienne s'est située en moyenne entre 1965 et 1986 à 2100 calories par personne par jour soit environ 85 % de rations recommandées » (Banque Mondiale, 1986, P. 88). Par extension, l'Afrique au Sud de l'Équateur où se situent la ville de Kananga et son hinterland, n'échappe pas à ce constat amer de l'insécurité alimentaire en dépit des efforts jusque-là déployés. Citons à titre illustratif le projet de sécurité alimentaire de la Caritas Développement financé par le Fonds Belge pour la Survie (FBS). Il a apporté son apport en vulgarisant quelques techniques culturelles qui doivent permettre à cette population de la ceinture verte de la Ville de Kananga à améliorer sa production agricole et rendre la vie des ménages favorable. Raison pour laquelle à travers cette étude notre réflexion voudrait savoir les diverses motivations qui poussent la population à adopter des techniques culturelles vulgarisées par le projet de sécurité alimentaire et/ou leur résistance à celle-ci. C'est ainsi nous nous sommes posé quelques questions qui nous apporteront de la lumière sur notre réflexion.

- Quelles sont les techniques culturelles ou thèmes vulgarisés par le projet de sécurité alimentaire ?
- Est-ce que le niveau d'instruction des paysans joue un rôle important dans l'adoption d'un thème proposé ?
- Que faire pour améliorer le taux d'adoption de ces thèmes ?

Les principales techniques vulgarisées par le projet de sécurité alimentaire seraient : la culture autour des cases et savanes proches ; la non-incinération de champs, la culture de maïs en petite saison ou saison B, la fertilisation organique. Ces techniques culturelles seraient vulgarisées pour améliorer la production agricole de la ceinture verte de la Ville de Kananga, région décriée trop peu favorable à l'agriculture, vu la constitution minéralogique de son sol.

Nous estimons que le niveau d'instruction du paysan n'est pas la seule variable à l'utilisation effective de nouvelles techniques vulgarisées par le projet de sécurité alimentaire. Car, la volonté exécutée du paysan ; sa curiosité, son engagement dans le travail quel que soit son niveau d'instruction pour l'effectif usage de ces techniques culturelles sont autant d'éléments qui influencent l'adoption des techniques.

L'amélioration de taux d'adoption des thèmes exigerait les stratégies d'alphabétisation fonctionnelle du paysan, l'approche utilisée dans la transmission jouerait également à l'acceptation ou non des techniques culturelles vulgarisées. Le vulgarisateur pouvant lui-même se constituer en barrière ou non dans l'action.

Nos investigations sur ce sujet ont été rendues possibles grâce aux enquêtes menées à travers la ceinture verte de Kananga. Elles nous ont aidés à étudier et analyser le niveau d'instruction du paysan face à la manière d'assimilation les techniques culturelles.

Dans ce travail, il sera abordé successivement les points suivants :

- Les techniques culturelles
- Enquête sur le seuil de corrélation des facteurs A et B.
- Le niveau d'instruction : une des priorités pour le développement intégral dans la ceinture verte de la Ville de Kananga.

1. LES TECHNIQUES CULTURALES

Le projet de sécurité alimentaire a regroupé les ménages en association sachant qu'une seule personne ne peut emblaver un espace suffisant pour la production agricole, la population de l'interland de la Ville de Kananga aimait travailler de façon isolée et les travaux en groupe étaient sérieusement négligés. Le mouvement associatif et coopératif échoue si souvent, ce peuple n'est jamais prédisposé à un travail de groupe. En dehors de cette raison, il était question de s'épargner des conflits et querelles lors de partage des revenus de champ quand on travaille en association.

Le premier effort de ce projet fut de regrouper les ménages, et structurer en association en les aidants à obtenir les textes juridiques qui devraient servir de fil conducteur. En se basant sur un principe qui dit : « Bungana ntshisumbu » ce qui signifie « union fait la force » dit-on. Cette population travaille en groupe actuellement et a fourni l'effort commun afin d'abattre un grand travail manuel qui doit lui donner un certain rendement au niveau de la production vivrière. À la fin du projet, on est arrivé jusqu'à 60 associations vivrières.

1.1. La culture autour des cases et savanes proches

La population de la ceinture verte aime bien cultiver à des longues distances sur les galeries qui ont énormément reculé à la suite de la forte pression démographique sur les espaces ligneuses pour de raisons de bois de chauffe comme la Ville de Kananga n'est pas électrifiée ou c'est irrégulièrement que pour les quartiers urbains. En craignant le vol de leurs biens et de destructions méchantes des produits de champs par les animaux domestiques en divagation, la population se retire aussi loin de village à cause de ces abus.

Pourtant chaque personne a droit à la nourriture quel que soit son âge, son sexe, etc. Pour y parvenir il faut que les gens cultivent à une faible distance en vue de préserver l'énergie relative à la marche c'est qui sera convertie en énergie de travail agricole. Ce qui permettrait aux enfants et aux gens de troisième âge à avoir accès à la nourriture en cas de besoin et à apporter leur contribution au travail agricole qui est une activité principale de nos milieux.

Autrefois, les paysans de l'arrière-pays de la Ville de Kananga effectuaient des longues distances d'au moins une heure ou deux avant d'arriver à leur champ. En y arrivant, la personne est fatiguée et ne peut faire un travail promettant.

Mais avec la sensibilisation du projet de sécurité alimentaire de Fonds Belge pour la Survie, les sols autour des cases ont été revalorisés et surtout restaurés régulièrement avec les déchets de cuisine et les techniques de fertilisation. Cela a permis d'améliorer leurs qualités en général et surtout de celles les plus proches de maisons en particulier. Aussi, cette pratique est salvatrice parce que ces paysans qui jadis laissaient leurs cases entourées d'herbes, étaient butés aux problèmes de santé communautaire dus au manque d'assainissement environnemental dont entre autres le paludisme, les morsures de serpents venimeux (vipères) qui prolifèrent dans la contrée de la ceinture verte de Kananga.

La population s'est adonnée aux champs de cases. Cette technique rend les milieux propres et viables. De par notre observation, le résultat attendu a été satisfaisant. Lors de nos investigations, la population se réjouissait de cette technique. Toutefois, elle se plaignait du vol de produits et de la destruction méchante de cultures par les animaux domestiques. Il reste aux autorités locales de mettre sur pied une politique d'accompagnement et afin de sécuriser, de protéger et favoriser les cultures autour de case en réprimant les voleurs et ceux qui laissent leurs animaux domestiques en divagation, etc.

1.2. La non-incinération de champs

Le projet de sécurité alimentaire a instruit les paysans des associations à ne pas incinérer le champ. D'une manière générale la population de l'arrière-pays de la Ville de Kananga est pyromane et aime souvent incinérer le champ croyant que cette pratique fertilise le sol pour une bonne production agricole (Caritas Développement 2002, P. 37).

Or, le feu est à la fois l'arme et outil de faibles. Avant l'invention de l'agriculture et des outils primitifs, il était le seul moyen pour l'homme de dominer la végétation. Même l'homme avec l'outil en fer a pu s'attaquer à la forêt ou à l'élément ligneux de savane. Le feu est resté encore de nos jours un auxiliaire indispensable pour les cultivateurs africains à peu de moyens.

Malheureusement, sauf en pleine forêt dense humide où il ne déborde pas, le feu est un élément difficilement contrôlable et de ce fait, devient une arme dangereuse par la destruction et les dommages qu'il provoque sur les lisières de la grande forêt et de toutes les savanes, tant du point de vue floristique que faunique. Si les mises à feu se faisaient avec discernement, les dégâts pourraient être limités. Aussi il est démontré que lorsqu'on fait le champ de savanes en y mettant le feu, le sol se dégrade plus vite du fait de l'accélération de la décomposition de la matière organique, mais surtout de la destruction plus grande de l'humus et la fertilité des sols est fugace. D'où le changement fréquent des champs au tour du village. Autrement dit le feu détruit les éléments nutritifs du sol devant permettre un bon rendement à long terme. Sur ce, comme le sol perd sa valeur, il devient infertile ; c'est qui est incompatible à la bonne production agricole.

L'incinération de champ ne profite pas à la population et même le feu de brousse est strictement interdit partout en République Démocratique du Congo. Malheureusement à l'heure actuelle, l'État semble être inexistant et la loi est bafouée ; c'est ce qui fait qu'on croit que l'usage du feu est permis.

Dans le code forestier qui est en vigueur en RDC, dans ses articles 56, alinéa 1, 57 et 60 alinéas 2, le feu de brousse est interdit.

« Afin de parvenir à combattre les feux de forêt de brousse, les administrations forestières ou entités décentralisées doivent prendre notamment les mesures suivantes. Constituer, former et équiper les brigades chargées de la lutte contre les feux. Lesdites doivent également s'occuper de la sensibilisation, de la formation et de l'encadrement des populations locales.

Il est interdit de provoquer ou abandonner un feu susceptible de se propager dans la forêt ou dans la brousse. Dans le domaine forestier, il est interdit d'abandonner un feu de brousse non éteint.

Il est interdit d'allumer en zone de savane un feu le long des routes et chemins qui traversent les forêts classées. (Ministère de l'Environnement 2002, pp.18-19).

« Lorsqu'on incinère le sol, le feu aide au recul de la forêt sur les lisières et l'empêche de progresser là où elle pourrait le faire. C'est cette technique culturelle abusive qui est l'élément essentiel de la savanisation. Les immenses incendies annuels dégradent progressivement la flore. Certaines formations végétales s'appauvrissent et couvrent mal le sol qui est souvent décapé ou gravement érodé par la pluie. Outre les pertes d'éléments biogènes en fumée, il faut aussi tenir compte de pertes minérales ou centres par action du vent et du ruissellement intensif aux premières pluies, sans oublier l'intensification possible du phénomène de latérisation, etc. Le bilan de feu de brousse est toutefois largement négatif » (F. JURION ET J. HERRI., 1967, p. 42).

En effet, de la même façon signalée si haut, la population de l'arrière-pays de la Ville de Kananga agit par l'habitude en incinérant les champs ; détruisant sans qu'il le sache la couche arable du sol. Sans doute, la culture sur brûlis condamne la cible paysanne à une criante pauvreté.

Plus de 70 % d'associations accompagnées par le projet de sécurité alimentaire ont compris et avec les autres l'importance de la non-incinération de champs. (CARITAS DEVELOPPEMENT, 2008, P. 29).

Quand on ne brûle pas les herbes, elles se décomposent et forment à moyen et long terme les humus ou vivent les micro-organismes pour une bonne production en cas d'utilisation de la terre arable.

Les associations qui ont appliqué cette technique ont vu leur production augmentée à 60 % par rapport à celles ayant recouru à l'incinération des champs. On peut citer les associations visitées de Muyeshi, Lukono, Tshibalabala qui ont réalisé le rendement observé de l'ordre de 1200 à 1500 kg de maïs grain en savane améliorée et non incinérée contre 600 à 700Kgs en condition d'incinération.

1.3. La culture de maïs en petite saison ou saison b

D'habitude, la population Ouest-kasaïenne ne cultivait pas pour la plupart des ménages et sur tout des grandes superficies en petite saison, sa crainte était surtout due à la divagation des animaux domestiques. Ces animaux sont liés et gardés depuis le temps de semences jusqu'à la récolte de la grande saison culturale. De ce fait, ces éleveurs n'acceptent pas de continuer à garder longtemps leurs bêtes aux cordes ; de peur de perdre leurs cheptels et surtout de connaître des avortements pour des femelles gestantes.

Et pourtant, la production de la petite saison ou saison B est très importante dans le but de réduire la période de soudure. Il est vrai de signaler qu'une période a été observée fréquemment entre octobre – décembre pour la raison avancée ci-haut. Plusieurs ménages sont frappés par la faim. Aussi, si la population de la ceinture verte met à profit pour exploiter le sol pendant la saison B, la production agricole augmenterait au sein du ménage. Ceci a été confirmé par beaucoup des ménages exploitant les maïs en saison B et C.

Il faut relever que cette petite saison commence entre le mois de janvier – février et termine entre le mois de mai-juin ⁽¹⁾ c'est la période intermédiaire entre la saison pluvieuse et la saison sèche.

Le projet a vulgarisé cette technique pour diminuer sensiblement le problème de l'insécurité alimentaire qui frappe si souvent la population de la ceinture verte de Kananga et réduire ainsi le problème de la faim qui sévit dans la Ville de Kananga.

Actuellement d'après nos enquêtes sur terrain, plus de 60 % de la population ont compris qu'ils peuvent bien exploiter le sol en petite saison et avoir du maïs pouvant bien les aider à passer la période de soudure où la plupart des gens consomment le fufu à base de la farine de manioc seule. On n'y trouve que plus d'amidon à la différence de la farine de maïs où il y a plus de protéines. Comme conséquence de cet état nutritionnel, les

⁽¹⁾ Il faut signaler aux lecteurs, il y a un changement climatique qui est intervenu dans le monde entier. Nous attendons un nouveau calendrier adapté à ces circonstances par les climatologues pour plus de précision.

vieillards et enfants sont frappés des œdèmes de la malnutrition, et sont exposés à toutes sortes des maladies contagieuses. Cette innovation est nécessaire pour lutter contre la précarité alimentaire qui souvent touche plusieurs ménages de l'hinterland de la Ville de Kananga.

« Il est essentiel d'améliorer la production agricole, car c'est la croissance de l'agriculture qui assure l'accès à tous les aliments. Cependant, il faut aussi intervenir sur la demande notamment dans le cas de ménage dont les revenus et le pouvoir d'achat sont faibles ou instables » (BANQUE MONDIALE, op.cit., p. 88).

Ainsi, il est nécessaire que toute la population Ouest-kasaïenne s'approprie de cette technique, elle est salubre pour sa propre survie.

1.4. La fertilisation organique

Il est nécessaire de dire que la texture du sol de la ceinture verte de la Ville de Kananga est grossière c'est-à-dire que les sables prédominent dans la fraction granulométrique, cela étant le pouvoir fertile de sols est faible par rapport aux cultures exploitées. La couche arable du sol s'épuise plus vite et exige une jachère longue et/ou un amendement du sol par les engrais chimiques ou organiques afin de permettre une bonne production agricole.

Par ailleurs, du fait que les engrais chimiques sont rares et coûtent extrêmement cher par rapport aux possibilités économiques du paysan de la ceinture verte de la Ville de Kananga, il est très préférable et indiqué qu'il recourt à la fertilisation organique.

Les expériences menées sur terrain par ONG d'action, TUDIBAMBE ont montré que les engrais verts et ou organiques peuvent valablement remplacer les engrais chimiques. Leur usage est moins coûteux et la disponibilité de leur semence et de leur matériel de plantation est facile.

La quantité de la semence exigée par hectare est minime. Pour le Mucuna, par exemple, il en faut environ 15 kg/hectare (MUNONGO M., 2008, p. 21).

Les paysans de l'hinterland ne connaissent pas comment restaurer la fertilité de sol de leurs champs. Et à cause de cela, on constate que les rendements obtenus sont faibles c'est qui joue énormément sur la disponibilité des aliments au sein des ménages.

C'est ainsi que ce projet de sécurité alimentaire a envisagé la campagne de sensibilisation des engrais verts ou organiques de Mucuna ; en disposant les semences et ce dernier en donnent aux ménages et associations qui sont accompagnés par le projet de sécurité alimentaire. Ainsi les séances des formations ont été assurées pour pérenniser cette technique et permettre une disponibilité permanente de ces engrais afin d'en faire usage chaque fois que les besoins se présentent.

En dehors du Mucuna, d'autres essences ont été vulgarisées, c'est notamment :

- Le stysanthes
- Le Mucuna
- Le Cassia
- Le Moringa.
- Tithonia.

« Cacia spectabilis est également promu pour les cultures en couloir. Cacia est un arbre qui résiste aux termites et qui rejette vigoureusement des souches après recepages. Les brindilles et feuilles sont répandues et enfouies comme engrais verts ; ce qui a un impact significatif sur le rendement des cultures plantées entre les haies ». (Ministère de l'agriculture et le Développement rural, 1994, p. 129).

Les engrais verts amendent plus vite la terre et la production agricole est améliorée. Avec cette technique la fertilisation de champs avec les engrais verts (Mucuna) il y a une augmentation de la production de maïs ces cinq dernières années dans la ceinture verte de la Ville de Kananga surtout à Muyeshi, Mudimbi, Mutoto et Luanyanya pour citer que cela. (Caritas Développement, Op-cite, p. 42.)

2. ENQUÊTE SUR LE SEUIL DE CORRELATION DES FACTEURS A et B²

2.1. Description de l'échantillon

Pour mener au bon port notre recherche, notre échantillon était composé de 120 sujets dont 50 femmes et 70 hommes tirés au sort des membres des associations dont l'âge physique varie entre 18 et 60 ans.

La plupart de nos enquêtes (85 %) sont les membres des associations qui sont accompagnées par le projet de sécurité alimentaire. Tous vivants dans l'aire d'action du projet. Les autres catégories sont les leaders d'opinion (pasteurs, balami, chef des villages et petits commerçants.)

Tableau 1 : Répartition de l'échantillon selon sexe et niveau d'étude

Effectif Niveau	Hommes	Femmes	%
Université	12	-	10
Secondaires	25	15	33
Primaires	33	35	57
			-
Total	70	50	57
Pourcentage	58	42	100

Source : Nos enquêtes sur terrain, février-mars 2009.

Dans ce tableau, toutes sortes de catégories des gens forment la cible de notre étude : il s'agit des leaders d'opinion, qui sont les directeurs des écoles, préfets, enseignants, pasteurs, infirmiers, etc., et les paysans qui sont les agriculteurs et membres des associations. Toutes ces personnes sont représentées dans notre échantillon dont le tableau se trouve ci-haut en termes de statistique et de pourcentage.

Tableau 2. Réaction des enquêtés vis-à-vis des innovations techniques

Catégorie Réponses	Université et supérieur	Secondaire	Primaire	Total	%
Oui	09	25	31	65	54
Non	01	17	04	22	18
Sans avis	02	0	31	33	28
Total	12	02	66	120	100
Pourcentages	10	35	55	100	

Source : Nos enquêtes sur terrain, février – mars 2009.

Plus de la moitié ou soit 54 % déclarent avoir connu un changement positif dans leurs activités champêtres innovées techniquement. Grâce à ces activités, les uns ont construit les maisons en tôles, les autres ont scolarisé leurs enfants et les autres encore ont surmonté la phase de la misère la plus aiguë. Et 18 % des enquêtés disent que leur vie est restée stagnante. Les principales raisons liées à cet argumentaire sembleraient dans le fait qu'ils ne sont en rien bénéficiaires, de quelques revenus importants provenant de leurs associations respectives. Cela est dû à leur négligence et paresse, les absences non justifiées au travail. C'est ainsi que lors de partage des biens, leurs parts sont réduites. C'est ce qui semble créer ce malentendu et la tristesse. Enfin, les 28 % n'ont pas montré leurs positions. Il est important de dire que, ces derniers connaissent certaines vérités et ils ont peur des

² À : Adoption des Techniques Culturelles

B : Niveau d'instruction de paysan

Source : CARITAS Développement, op-cite, p.42

autres membres des associations et veulent seulement se taire. Reste maintenant à savoir si les études faites ont une incidence sur l'application des thèmes vulgarisés.

Tableau 3 : montrant l'apport des études à l'adoption des thèmes

Catégorie Réponses	Université et supérieur	Secondaire	Primaire	Total	%
Oui	12	26	30	68	57
Non	0	12	21	33	27
Sans avis	0	08	11	19	15
Total	12	62	62	120	100
Pourcentages	10	38	52	100	

Source : Nos enquêtes sur terrain, février – mars 2009.

Le 57 % des paysans disent que leurs études ont sérieusement contribué dans l'adaptation et l'application des techniques vulgarisées par le projet de sécurité alimentaire. Surtout ceux-là qui ont fait les études supérieures. En effet, ils disent qu'ils ont des bases des références. Pendant l'absence du vulgarisateur, ils continuent à travailler selon les lignes directrices de ce dernier. Tandis que 27 % parlent de non. Cette prise de position est justifiée par le degré d'analphabétisme dans les milieux périphériques de la ville de Kananga. Pour les paysans, tout ce que le vulgarisateur montre semble être neuf dans leur conception. À l'absence du vulgarisateur l'accompagné tout est bloqué. Les 15 % restent sans position, surtout les femmes qui cachent leur ignorance en s'abstenant de toute suggestion de réponse soit qu'elles craignent leurs maris ou leur entourage. Passant outre ceci, dégageons à présent l'opinion de la cible paysanne sur le rendement lié à l'application des techniques culturelles introduites.

Tableau 4 : Rendement des activités

Catégorie Réponses	Université et supérieur	Secondaire	Primaire	Total	%
Très bon	08	19	26	53	44
Bon	02	09	19	30	25
Mauvais	06	06	11	23	19
Sans avis	02	01	11	14	11
Total	18	35	67	120	100
Pourcentages	15	29	56	100	

Source : Nos enquêtes sur terrain, février – mars 2009.

Ici, 44 % confirment que le rendement de leurs productions est très bon grâce à ces techniques, ils ont pu résoudre leurs problèmes et satisfaire leurs besoins. Par ailleurs, 25 % le déclarent bon, parce que ce qu'ils attendaient a été moyennement réalisé. Et 19 % parlent de mauvais parce qu'ils considèrent qu'il y a une catégorie des paysans qui sont privilégiés et qui gagnent plus à leur détriment. Oubliant que tout est prévu par les textes qui dirigent les associations ? Et 11 % se sont résignés à ne pas donner leurs avis. Il y a les gens dans la vie qui ne sont pas chauds pour émettre leurs points de vue ou donner leur position devant un fait ; soit par peur ou par hypocrisie soit encore par manque du courage ou par constat que le groupe n'a pas la maturité d'opter telle réponse valable. Ils aiment rester neutre pour les raisons personnelles disent-ils.

Toutefois, une autre préoccupation majeure était de savoir si les paysans pourraient pérenniser les activités et l'application des techniques au sein de leurs associations.

Tableau 5 : Tableau montrant la position de la continuité des travaux et l'application des techniques

Catégorie Réponses	Université et supérieur	Secondaire	Primaire	Total	%
Oui	01	14	29	44	37
Non	11	20	0	31	26
Sans avis	01	05	39	45	37
Total	13	39	68	120	100
Pourcentages	10,8	32,5	56,6	100	

Source : Nos enquêtes sur terrain, février – mars 2009.

À la lumière de ce tableau nous voyons que 37 % des paysans qui affirment par un oui. Cela est justifié par leurs argumentations selon lesquelles : ils ont assez d'apprentissages. Ceci est vrai pour les ménages en associations qui se prennent en charge pour les travaux agricoles. Seulement, on peut constater un relâchement des quelques membres dans nos associations. Tandis que 37 % n'ont pas donné leurs points de vue. Et 26 % croient que même après la durée de projet les travaux ne continueront pas. D'où la nécessité pour nous de nous rendre aussi compte si d'autres sessions de formation sont importantes pour la cible paysanne.

Tableau 6 : Besoin des sessions de formation

Catégorie Réponses	Université et supérieur	Secondaire	Primaire	Total	%
Oui	12	23	34	69	57,5
Non	0	18	15	33	27,5
Sans avis	0	02	16	18	15
Total	12	43	65	120	100
Pourcentages	10	36	54	100	

Source : Nos enquêtes sur terrain, février – mars 2009.

À travers ce tableau, nous voyons que les 57,5 % ont besoin des sessions de formation pour renforcement de leur capacité pour une bonne maîtrise des techniques culturelles surtout dans leur application effective. Les sessions des formations valent la peine pour aider les paysans à leur savoir-faire, savoir-être. Et 27,5 % disent non et restent rigides et croient que ce qu'ils connaissent suffit. Alors 15 % restent sans position. Nous voulons dire que, les gens cachent leurs ignorances en refusant d'apprendre. Pendant les sessions de formation, les gens sauront qu'ils ne connaissent pas ni lire ni écrire. Ce refus de ne pas apprendre cache quelque peu leur ignorance ; car les autres membres au sein de l'association sauront qu'il ne sait pas ni lire ni écrire. C'est peut-être ce complexe d'infériorité qui est à la base de son refus pour montrer la position réelle. Or, quand on apprend, l'intelligence de l'homme est éveillée. Ils craignent le mépris des autres membres au sein de l'association.

3. LE NIVEAU D'INSTRUCTION : UNE PRIORITÉ POUR LE DÉVELOPPEMENT INTÉGRAL DANS LA CEINTURE VERTE DE LA VILLE DE KANANGA

Pour stimuler un développement intégral dans notre milieu, l'instruction de la masse populaire est une priorité des priorités, étant donné que le développement intégral touche et intéresse les divers secteurs vitaux du bien-être de la population.

En effet, le développement d'un pays passe forcément par plusieurs catégories de performances économiques dont la formation de la population détient le monopole de décret, qu'il s'agisse de la productivité, de la rentabilité ou de la compétitivité industrielle ou agricole voire pour la coopération internationale ou le transfert de

technologie. D'une manière générale, rappelons que la volonté politique ne dépend pas réellement du niveau de formation de la population, mais la qualité de la perception par les dirigeants du pays, des questions particulières du développement d'un pays dépend indispensablement du niveau d'éducation et de formation de la de la moyenne de la population.

« Aucun secteur concerné par le processus du développement d'un pays, aucune condition du développement ne peut s'amplifier quantitativement, qualitativement et durablement de façon substantielle en dehors de la suffisance d'investissement humain, c'est-à-dire de la formation » (KABATUSULA B, 2000, pp. 32-33) ; et plus particulièrement de la femme.

Lorsqu'on est instruit, l'esprit est éveillé, on est éclairé, on réfléchit positivement à l'amélioration des conditions de vie. On adapte le conditionnement de la vie à la réalité des milieux et des moments.

La grande masse de notre ceinture verte n'est pas instruite ou mieux insuffisamment instruite. Et le problème se pose à l'adaptation et l'application effective des innovations. Le manque d'instruction crée un goulot d'étranglement pour le développement du milieu. Et un grand nombre de paysans restent accrochés aux coutumes et aux traditions qu'il faut parfois décourager. L'école coupe le cordon ombilical qui lie beaucoup à la tradition.

« Mais une forme au traditionalisme considère à vouloir tenir coûte que coûte à la tradition, à se débarrasser de tout ce qui, dans la nouveauté, peut changer la manière de vivre ou sa condition de vie. D'autres pays veulent être conservateurs, et pourtant le monde change et évolue. Il faut que les autres paysans puissent s'y adapter. Tout ce qui se fait dans la tradition n'est pas mauvais, mais il est question de prendre l'essentiel et additionner aux innovations pour la maintenance et l'équilibre vital » (INADES-FORMATION, 1978, P. 44).

Le monde évolue, et surtout que la vie est dynamique, il est important de faire un jugement objectif avec un discernement par rapport à nos cultures et coutumes, rejeter tout ce qu'il faut rejeter, et adapter d'autres principes selon les réalités du milieu et du temps. Mais pour faire ce choix judicieux, il faut avoir un niveau d'instruction suffisant pour l'adaptabilité aux principes au contexte du milieu respectif. C'est alors que le niveau d'instruction joue un rôle très capital. L'esprit de celui qui est instruit est éclairé et éveillé pour une bonne compréhension.

« Le paysan croit généralement que l'esprit des ancêtres et d'autres forces surnaturelles interviennent activement dans sa vie quotidienne. Il estime donc qu'il peut agir efficacement sur la population existante. En conséquence, il leur paraît difficile d'adopter les méthodes et conceptions nouvelles en matière d'agriculture, d'hygiène et des habitudes alimentaires par crainte de maléficences des esprits et d'autres forces contractées au cas où ces innovations s'écartent des voies traditionnelles ». (NATIONS-UNIES, 1971, P. 57).

Ces pensées détruisent et ne recherchent pas le bonheur ni les biens êtres des paysans. Comme cela peut être le cas des paysans de la ceinture verte de la ville de Kananga qui aiment être conservateurs des coutumes et traditions de leurs ancêtres et qui rejettent en bloc toutes les innovations qui contribueraient à leur développement intégral et la promotion de leur milieu.

Lorsque le niveau d'instruction sera élevé dans la ceinture verte de la ville de Kananga, le développement sera réel et non une fiction ni simple slogan parmi les gens. La base sera capable de réaliser son propre développement selon son modèle. Mais à condition que ces paysans soient capables de réfléchir et de mener une vie heureuse.

Comme le confirme J.M.ELA dans son ouvrage L'AFRIQUE DU VILLAGE. Il dit : *« Il est à retenir que l'éducation de base est un atout pour qu'un système capable de prendre en charge des analphabètes pour leur assurer une formation technique simple sans cesse approfondie permettra la prise de conscience et réveillera la volonté de passer à l'action. La voie de développement passe par l'éducation. Aussi longtemps que nous ne donnons pas de l'importance qu'il faut au secteur de l'éducation, le développement ne viendra pas »*. À BAKOLE WA ILUNGA d'ajouter : *« On ne fait pas les études pour acquérir un diplôme, mais une compétence. C'est là bien sûr une évidence. L'enseignement n'a pas pour but de fournir un "papier" qui garantisse à son détenteur un certain*

revenu et qui devient par ailleurs souvent un instrument de domination sur les autres. Ce dont il s'agit avant tout, c'est de former les hommes et les femmes capables de vivre dans une société de plus en plus compliquée, et d'y vivre dignement : d'y remplir une fonction et d'y rendre des services qui demandent toujours davantage de compétence ». (BAKOLE WA ILUNGA, 1991, p. 236).

Les hommes et femmes étudient, apprennent, reçoivent les sessions de formation; n'ont pas pour terroriser les gens, ni mémoriser les formules en tête, ni retenir par cœur les paragraphes des textes ; mais plutôt pour changer positivement son environnement, sa société. Ce niveau d'instruction d'un peuple détermine réellement son développement. Il y aura les bonnes initiatives des créations, de travail bien fait, le climat d'amour et d'un esprit de sacrifice pour les autres.

Il est nécessaire de dire que, lorsque nous parlons de niveau d'instruction. Il n'est pas seulement question de faire les études universitaire ni secondaire. Mais plutôt ajouter à l'éducation classique, l'éducation andragogique. En créant les formations des adultes, les écoles techniques et professionnelles sans omettre la création des centres d'alphabétisation. Avec objectifs de renforcer les capacités des paysans et relever également son niveau d'instruction qui est le facteur favorisant pour le développement intégral et durable. En évitant les têtes remplies et non les têtes bien faites, dit-on. C'est là que la Division Sociale et de genre, famille et enfants devaient tout faire pour la promotion du monde rural.

Ainsi, on doit mettre beaucoup l'accent sur l'instruction de la population pour relever le défi de la compétence et de la créativité pour un bon développement de la ville et de son hinterland en particulier. Malgré les nombres des écoles et des enseignants, le problème qui se pose, c'est le niveau d'instruction dans l'application effective des innovations dans tous les domaines. Banalisons et éradiquons le phénomène diplôme en condamnant le machiavélisme ou triomphalisme pour pouvoir dominer les autres.

« Un peu partout s'est développée ainsi une véritable "diplômologie", idolâtrie du diplôme. Au lieu de demeurer un simple garant plus ou moins fiable des capacités, celle-ci est simple garant plus ou moins fiable des capacités, celle-ci est souvent devenue une fin en lui-même, un fétiche, un « sésame ouvre-toi » au détriment d'autres valeurs bien plus importantes ». (GOFFAUX J., 1986, P. 66).

Ce niveau d'instruction est incontournable pour les paysans de la ceinture verte de la Ville de Kananga. Pour qu'il y ait un développement durable et intégral, il faut alors revaloriser le système éducatif dans son ensemble. Éveillez les esprits de la population, détruire les imaginations, les mythes en s'appuyant sur le pragmatisme. Alors on vivra le développement intégral et global.

« Une éducation systématique et patiente des adultes doit viser une révolution progressive des mentalités et d'abandons des certaines structures traditionnelles qui font obstacle au progrès et, simultanément, l'adaptation des techniques traditionnelles, souvent ingénieuses, aux situations nouvelles » (GOFFAUX, op.cit., p. 173).

Chaque développement dépend de niveau d'instruction de sa population. Le développement dépend de l'homme s'opère pour l'homme et par l'homme. Ici, on vise le bien-être de l'homme dans sa globalité. Stratégiquement parlant, la clé de la réussite de l'alphabétisation repose sur l'étude du milieu et la préparation psychologique de la cible.

a) Étude du milieu

Elle est sans doute nécessaire pour s'assurer de la factabilité d'un tel projet. Les initiateurs doivent localiser les points stratégiques de l'ouverture du futur centre d'alphabétisation de telle sorte que les apprenants puissent y accéder aisément. Cette étude prend aussi en ligne de compte les aspects matériels en terme atout et action.

Le programme aussi et l'horaire doivent être souple et adapter au contexte environnemental physico-humain stimulant davantage la cible apprenante à s'intéresser à cette dynamique du développement.

b) Préparation psychologique

Cette préparation étant que mécanisme psychopédagogique est orienté de façon à permettre les apprenants à surmonter le complexe et la peur. Par le fait d'être au départ analphabète malgré eux.

Par ailleurs, cette préparation dans le milieu social pourra aussi atteindre la conscience de ceux qui savent accueillir, voir encourager des personnes retardées à s'épanouir par l'alphabétisation. Sur ce, il faut nécessairement :

Susciter de l'intérêt de l'alphabétisation en rapport direct avec la productivité du travail des paysans. Par savoir lire et écrire, permet d'accéder à l'instruction et l'information sur le plan agricole... Au-delà de la productivité, cette initiative par la médiation des informations favorise la sécurité, la protection et prévention contre toutes sortes aléas pouvant porter atteinte à la vie tant sociale qu'individuelle. N'oublions pas aussi que l'alphabétisation est un facteur qui œuvre sur le monde en assurant à l'homme son bon aspect de civilité.

Sans se limiter à ceci, il faut songer à un autre goulot d'étranglement du monde rural : les complexes.

c) Surmonter les complexes.

Aussi vrai que les complexes des analphabètes d'une part et des lettrés de l'autre part demeurent le changement en matière d'alphabétisation, risque de n'est pas aboutir. D'où la nécessité de surmonter les complexes des uns et des autres. Les animateurs du projet s'évertueront à cette tâche si délicate pour modifier les attitudes et l'état de conscience des groupes précités vers une cible de convergence culturelle : l'alphabétisation. En d'autres termes par l'animation de la conscientisation, l'attitude du lettré sera modifiée et orientée à pouvoir accueillir avec chaleur des analphabètes à stimuler l'apprentissage au lieu de le frustrer avec mépris. Le même processus conscientisant poussera les analphabètes à surmonter leur complexe d'infériorité en se concentrant plus sur les objectifs de bien être au travers l'alphabétisation. L'enthousiasme et l'empathie feront qu'ils ne soient pas distraits par le découragement des fatalistes. Ainsi dit-on : le chien aboie et la caravane passe.

Accroître la motivation des apprenants dans le milieu communautaire par la modulation des résultats selon le programme réaliste d'enseignement fonctionnel à brèves échéances. Donc, les résultats éducatifs doivent être palpables, tangibles dans la lecture et dans l'écriture sans négliger le calcul. Des petits résultats à courte durée ne pourront pas manquer de renforcer la joie à pouvoir continuer à apprendre.

S'assurer de l'organisation matérielle, sans aucune organisation matérielle, le projet aura tendance à échouer. D'où, il faut penser à avoir un cadre propice d'enseignement fonctionnel, s'équiper en matériels didactique et intuitifs comme support d'intériorisation éducative. Aux besoins se munir d'une micro bibliothèque ou les apprenants vont se documenter et avec le temps penser aussi aux équipements de projections cinématographiques illustrant les scènes d'alphabétisation à travers le monde, surtout dans sa dimension fonctionnelle.

d) Que le début soit modeste.

Dès le départ, le projet doit éviter l'encombrement qui est aussi un facteur d'échec le plus souvent. Des actions doivent être planifiées petit à petit et en s'élargissant progressivement. Cela permettra de mieux cerner les objectifs et de les atteindre facilement.

CONCLUSION

Les techniques qui sont vulgarisées par le projet de sécurité alimentaire sont une réponse aux pleurs des paysans de la ceinture verte de la Ville de Kananga où l'insécurité alimentaire est effective. L'application de ces techniques améliore la production agricole de ces milieux.

Utilisées ainsi rationnellement, toutes les couches de la population auront accès à la nourriture. Avec la culture de maïs en petite saison, la population de l'hinterland de Kananga, ne viendra plus s'approvisionner en ville. Mais

au contraire, elle approvisionnera le centre-ville avec du maïs et autres produits vivriers. On aurait relativement résolu le problème de sa faim.

Dans nos milieux périurbains, il faut nécessairement renforcer le niveau d'instruction du paysan pour s'adapter et être capable de résoudre les problèmes d'insécurité alimentaire qui se posent. Celui qui a un certain niveau d'instruction, comprend, s'adapte parce qu'il a des termes de référence et même dans l'absence du vulgarisateur, il continue à appliquer les théories apprises.

Sans le relèvement de niveau d'instruction dans chaque domaine de la vie, le développement intégral sera une fiction et ne serait jamais atteint. La création des centres d'alphabétisation, les écoles des métiers, les formations andragogiques sont aussi une priorité pour récupérer tous les jeunes ne pouvant pas faire les humanités complètes. L'éducation de la masse populaire est le soubassement pour le développement durable, endogène et intégral pour notre ceinture verte de la Ville de Kananga.

Il est important de dire que l'éclosion du développement dépend des animations rurales, afin d'éveiller l'esprit et la prise de conscience de la population ouest-kaïenne et de la ceinture verte en particulier. Alors l'amélioration des conditions de vie sera réellement effective et leurs vies seront viables.

BIBLIOGRAPHIE

I. OUVRAGES

1. BAKOLE WA ILUNGA, Chemin de libération, éd. Archidiocèse de Kananga, 1991.
2. BANQUE MONDIALE, L'Afrique Subsaharienne. De crise à une croissance durable, 1986.
3. CARITAS DEVELOPPEMENT, Document technique et financier, 2003
4. ELA J.M., L'Afrique du village, éd. Karthala, Paris, 1982
5. J. JURION ET J. HENRIE., De traditionnelle à l'agriculture intensifiée, J.E., 1967
6. GOFFAUX J., Problème de développement, éd. CRP, Kin, 1986
7. KABATUSUILA B., Théorie des conditions prioritaires de développement, éd. KA-IMMO, RDC, 200
8. MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DEVELOPPEMENT RURAL, Guide du vulgarisateur n° 4 agroforesterie, S.e., 1994
9. MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, Code forestier de RDC, 2002
10. NATIONS UNIES, Politique harmonisée du développement rural en Afrique, 1994.
11. INADES-FORMATION, Cours d'initiation au développement pour l'Afrique n° 18 ABIDJAN, 1978

II. MÉMOIRES ET RAPPORTS

1. MUNONGO MUKENDI, Projet de sécurité alimentaire CDKA et le niveau d'instruction de l'hinterland de la Ville de Kananga, Mémoire, ISDR-T, 2009
2. CARITAS DEVELOPPEMENT, Rapport annuel de projet de sécurité alimentaire 2008

La réinsertion des enfants nécessitant des mesures spéciales de protection au Kasai – Occidental

Martin LUFU MUEPELE
Clément Marie BUKASA KAMANDA
Simon LUBOYA wa LUBOYA,
Jean Marie MUKENDI NDEMBU.
Tous assistants/CIDEP- Université Ouverte/Département de Kananga

INTRODUCTION

Dans une famille il arrive toujours un moment où un enfant exige plus d'attention que les autres. Mais que, à cet instant précis, les besoins de cet enfant sont plus présents plus urgents. Chaque parent connaît cette vérité : chaque enfant en a également conscience plus ou moins intuitivement (Carol Bellamy, 2004 ; VII). Ce principe vaut pour la famille, vaut également pour la communauté internationale.

Il appert que tous les garçons et les filles du monde en général et du Kasai en particulier sont en droit d'attendre de nous adultes que nous fassions notre maximum pour qu'ils bénéficient de leurs droits à l'éducation, à l'intégrité physique, à l'alimentation, aux soins médicaux...

Dans le cadre de la promotion et protection des droits des enfants au Kasai Occidental, un paramètre devrait être maîtrisé. Il s'agit de la maîtrise de statistique des enfants nécessitant des mesures spéciales de protection de lieux de leur insertion et ceux qui le handicapent.

Pour ce faire, l'étude des opportunités de la province ainsi que des acteurs du domaine de la promotion et protection de l'enfant s'avère indispensable en vue d'une réinsertion durable impliquant tout le monde.

Par cette ébauche, nous ne pensons pas fournir toute les informations sur la réinsertion des enfants nécessitant des mesures spéciales de protection et réinsertion au Kasai Occidental, mais une documentation nécessaire partie de la lecture de l'environnement de l'analyse du contexte, des expériences et échanges avec les acteurs et intervenants sociaux pour faciliter la mise en œuvre du programme de promotion et protection des droits de l'enfant.

Le présent article constitue un outil indispensable pour la compréhension de la situation des enfants nécessitant des mesures spéciales de protection au Kasai Occidental et qu'il sert de panneau indicateur dans le cadre de la réinsertion durable et l'accompagnement des enfants réinsérés.

Spatialement, la présente étude ne concerne que la Province du Kasai Occidental comme champ d'investigation. Tandis que, temporellement, notre étude s'étend sur une période de trois ans allant de 2003 à 2005 où nous avons mené nos recherches.

Pour réaliser ce travail, nous nous sommes servi la méthode systémique qui nous a permis d'étudier le Kasai Occidental comme un système social avec sa structure et son fonctionnement, avec les antivaieurs, à savoir : les mauvais traitements, violences, atteintes ou brutalités physiques ou mentales, abandon ou négligence... fait à l'enfant pendant qu'il est sous la garde de ses parents ou l'un d'eux, de son ou ses représentants légaux ou de toute autre personne à qui il est confié.

Ladite méthode est appuyée par deux techniques, notamment : documentaire et observation directe, la première nous a aidé à récolter un certain nombre d'informations relatives à notre cible et surtout à notre province. Tandis que la deuxième nous a également aidé d'entrer en contact avec la cible, et aussi avec les intervenants sociaux du domaine de protection et promotion de droits de l'enfant.

Hormis l'introduction, ce travail comprend cinq grands points :

- 1) L'approche définitionnelle de concepts clés ;
- 2) La présentation de la Province du Kasaï Occidental ;
- 3) Le répertoire des ONG de promotion et protection de droits de l'enfant ;
- 4) Les enfants vulnérables nécessitant des mesures spéciales de protection et de réinsertion ;
- 5) Réinsertion stratégique.

La conclusion va boucler le présent article.

1. APPROCHE DÉFINITIONNELLE DE CONCEPTS CLÉS

Pour la meilleure compréhension de notre travail, il serait souhaitable de définir les concepts clés ci-dessous :

- La réinsertion
- L'enfant
- La protection
- Les mesures spéciales de protection et de réinsertion.

1.1. La réinsertion

Dans le présent travail, la réinsertion est considérée comme une action de réintroduire socialement dans un foyer un enfant ayant déserté ou chassé dans le toit paternel.

1.2. L'enfant

Selon la Convention relative aux droits de l'enfance, l'enfant est défini comme tout être humain de moins de 18 ans, sauf si la loi nationale accorde la majorité plus tôt. (ONU, 1989 : 3). Au sens de la présente convention, un enfant s'entend de tout être humain âgé de moins de dix-huit ans, sauf si la majorité est atteinte plus tôt en vertu de la législation qui lui est applicable. (BICE, 2006 : 126). Ces deux définitions de l'enfant sont tirées de l'article premier de la Convention relative aux droits de l'enfant et dans le recueil sur la minorité.

Encore, l'enfant c'est un être de la première période de la vie humaine qui va de la naissance à l'adolescence, et peut aller de 1 à 12 chez les filles, et de 1 à 14 ans chez les garçons. C'est ainsi que dans certains documents judiciaires, le terme « enfant » est remplacé par le vocable « mineur », qui signifie la personne qui n'a pas encore atteint l'âge de la majorité, c'est-à-dire l'âge de la responsabilité. Car, à cet âge, la personne ne sait pas juger la valeur de ses actes (BOTONGO, Vincent, 2006 : 5).

Aux termes de la Charte africaine sur les droits de l'enfant, dans son article 2, on entend par « enfant » tout être humain âgé de moins de 18 ans. (OUA, 1990 : 152).

Cependant, sur le plan pénal, l'âge de la majorité fait exception au principe susvisé, étant fixé à 16 ans par le Décret du 06 décembre 1950. Une telle disposition implique que l'enfant âgé entre 16 et 18 ans peut être sanctionné comme un adulte.

C'est pourquoi l'âge de mineur doit être apprécié au moment du fait. C'est-à-dire, quand cet enfant commet un acte de déviance ou de délinquance. Le juge peut se méfier des déclarations des parents. C'est la définition donnée par la CDE en son article premier, à l'instar de l'article 2 de la Charte Africaine sur les droits et le bien-être de l'enfant va demeurer comme indication privilégiée dans ce travail.

Bref, les enfants nécessitant des mesures spéciales dont il est question ici se catégorisent de la manière suivante :

- Les enfants de la rue ;
- Les enfants dans la rue ;
- Les enfants dits « sorciers » ;
- Les enfants victimes de conflits armés ou associés aux groupes et forces armés ;

- Les enfants travailleurs ;
- Les enfants « bayandas » ;
- Les enfants des mines.

En plus de différentes définitions relatives à l'enfant, quatre principes fondamentaux stipulent ce que suit :

1.2.1. Non-discrimination (Article 2)

Tous les droits s'appliquent à tout enfant sans exception. L'État a l'obligation de protéger l'enfant contre toute discrimination et prendre des mesures positives pour favoriser le respect de ses droits (CDE, 1990 : 3) ; c'est-à-dire l'État doit prendre toutes les mesures appropriées pour que l'enfant soit effectivement protégé contre toutes formes de discrimination.

1.2.2. Intérêt supérieur de l'enfant (Article 3)

Toute décision concernant un enfant doit tenir pleinement compte de l'intérêt supérieur de celui-ci. L'État doit assurer à l'enfant la protection et les soins nécessaires au cas où ses parents ou les autres personnes responsables de lui en sont capables. (Idem : 4).

Ici, dans toutes les décisions concernant les enfants qu'elles soient le fait des institutions publiques ou privées de protection sociale, des tribunaux, des autorités administratives ou des organes législatifs, l'intérêt supérieur de l'enfant doit être une considération primordiale.

1.2.3. Survie et développement

Tout enfant a un droit inhérent à la vie, et l'État a l'obligation d'assurer la survie et le développement de l'enfant (Ibidem). C'est-à-dire l'État doit assurer dans toute la mesure possible la survie et le développement de l'enfant.

1.2.4. Participation

Tout enfant a droit de participer à la prise de décisions en rapport avec son alimentation, son habillement...

Les parents ont l'obligation d'associer leurs enfants à la prise de décision en rapport avec les faits précités. C'est-à-dire les enfants doivent aussi faire un choix sur les habits à porter en collaboration avec les parents. Ils doivent également faire le choix sur les aliments à manger toujours en collaboration avec les parents.

1.3. Protection

Dans l'esprit du présent travail, il est question de la protection contre les mauvais traitements de l'enfant. L'État doit protéger l'enfant contre toutes formes de mauvais traitements perpétrés par ses parents ou par toute autre personne à qui il est confié, et il établit des programmes sociaux appropriés pour prévenir les mauvais traitements, et pour traiter les victimes. (CDE, 2007 : 9)

La protection de l'enfant est l'une des stratégies que le Gouvernement doit mettre en œuvre pour lutter contre les mauvais traitements dont souffre l'enfant en général dans sa famille, dans la société ou dans le marché d'emploi... l'enfant est exposé par des nombreuses violations.

1.4. Mesures spéciales de protection

Les mesures spéciales de protection peuvent être comprises comme des dispositions particulières à des enfants subissant toutes formes de mauvais traitements, etc....

2. LA PRÉSENTATION DE LA PROVINCE DU KASAÏ OCCIDENTAL.

2.1. Aperçu historique : (M. SCHEITELER, 1971, 10)

En 1881 existait déjà un poste d'État Indépendant du Congo sur la rive de la Lulua, appelé Luluabourg (Malandi). Ce fut le berceau de l'actuelle ville de Luluabourg. La région de Malandi était habitée par les Bena Lulua dont le chef s'appelait KALAMBA MUKENGE.

En octobre 1881, Pogge et Wissmann arrivaient avec leur caravane à la résidence de Kalamba Mukenge, à environ trois kilomètres de l'actuelle Mikalayi, venant de Malange en Angola. Pogge s'installa à Kalamba Mukenge pendant plusieurs mois, jusqu'en 1883 dans une petite maison en prise qu'il dénomma « Pogge station » et qui fut le premier point d'attache des Allemands au Kasaï.

En novembre 1884 vint WISSMANN, drapeau en tête à Pogge station. Deux jours après, il cherchait et trouvait un endroit stratégique à quelques kilomètres de là, près de Lulua. Toutefois, les porteurs de Wissmann, originaires de l'Angola, lui donnèrent le nom du lieu de leur départ : Malange, qu'on prononce ici Malandji.

Juin 1886, Malandji change le drapeau au nom de l'État Indépendant du Congo et on hisse ces couleurs : l'étoile jaune sur fond Azur. Malandji a fini son existence en 1939 quand, afin de profiter de la proximité du rail, le poste fut transféré de l'autre côté de la Lulua, à Kananga devenu la ville actuelle de Luluabourg.

Bref, la Province du Kasaï est l'une de six Provinces créées du temps de l'État Indépendant du Congo. Avant le siège de province était à Lusambo. Par après, il fut transféré à Luluabourg chef-lieu de la Province du Kasaï Occidental.

2.2. Situation géographique

La province du Kasaï Occidental est bornée par :

- La province de l'Équateur au nord ;
- La province du Kasaï Oriental à l'Est ;
- La province de Katanga et la République d'Angola au Sud ;
- Et, enfin, par la province de Bandundu à l'ouest.

La province du Kasaï Occidental est localisée sur le plateau du Kasaï et située au centre – sud du Congo-Zaïre. « 2° 33' et 7° 38' 31 » de Latitude sud, et s'étend de 19° 26' 57" et 23° 35' -1", à l'État du méridien d'origine (Greenwich). L'altitude varie entre 400 m au Nord et 500 m au Sud (LA CLAVER, 1978).

Elle s'étend sur une superficie de 154.741, 8 km² soit 7 % du territoire national qui est de 3.345.095km². Tandis que la densité régionale moyenne est de 14,6habitants/ km² légèrement supérieur à la densité nationale qui est de 12,7habitants/km² (chiffres de 1984). (Département du plan, 1988,1). Son relief est constitué de :

- Prolongement de la cuvette centrale et des plaines dans le Nord (altitude moyenne de 400m)
- Bas et moyen plateau au centre et Sud (altitude moyenne égale supérieure à 500m).

Concernant hydrographie, la principale cours d'eau de la Province est la rivière Kasaï qui est alimentée par les affluents suivants : Lulua, Lukenie, Sankuru et Loange Tshimu. Ses principaux lacs sont Mukamba et fwa à Dimbelenge et Tosombe à Dekese. La plupart de ses rivières et lacs sont riches en poissons et potentialités hydroélectriques. Les algues qui poussent constituent un aliment riche en protéines végétales.

S'agissant du climat, plusieurs facteurs interviennent dans la détermination du climat au Kasaï Occidental, dont quatre nous paraissent importants : la latitude, les vents, les courants et reliefs.

En général, la région du Kasaï Occidental jouit d'un climat tropical humide. Mais on peut, cependant, distinguer les zones climatiques réparties de la manière suivante : (M'BON, M et al, cité par Mukema, 1982, 18).

- Équatorial (une seule saison de pluie) dans le Nord ;

- Tropicale humide (une saison pluvieuse de 9 mois et une saison sèche de 4 mois au centre au Sud). La saison de pluie va de mi-août à la mi-mai alors que la saison sèche s'étend de mi-mai à mi-août ;
- Les taux annuels des précipitations sont compris entre 2000 mm au Nord et 1500 au sud.

La température moyenne annuelle de la province est centrée à 24°, 18° alors que l'amplitude thermique annuelle est de 1,4 °C.

Compte tenu du degré d'altération atteint, les sels sableux du Kalahari, de Solonga et le recouvrement des plateaux, appartiennent à l'ordre de Kaolisols (Département du plan, 1988,2).

Sur des sols sablo-argileux et ferrallitiques pousse une végétation diversifiée du Nord au Sud. Il s'agit :

- Des forêts mésophytes, semi-décidues ;
- Des forêts-galeries ainsi que des savanes guinéennes.

Cette flore est habitée par une faune diversifiée comprenant les animaux herbivores, carnivores, des reptiles et des oiseaux de plusieurs espèces et de toute beauté.

Le sous-sol du Kasai Occidental est constitué essentiellement par les roches granites dont l'affleurement fait l'objet de deux carrières à Kananga.

Il regorge de beaucoup de ressources géologiques notamment le diamant dans les territoires de Tshikapa, Luebo, Demba, Ilebo, Kazumba, Mueka, Dibaya et Dimbelenge. L'or et l'étain dans les territoires de Luiza et Kazumba, le nickel, le chrome et le cobalt à Kananga, dans le territoire de Kazumba ainsi que le pétrole dans le territoire de Dekese.

2.3. Organisation administrative et territoriale

a) Organisation administrative

L'administration du Kasai Occidental est constituée de l'ensemble des divisions provinciales représentant les ministères de l'administration centrale. Ces dernières sont placées sous la supervision du Gouverneur de Province.

b) Organisation territoriale

Tableau 1 : Unités Politico-Administratives du Kasai Occidental.

Unités administratives	District	Villes	Territoires	Secteurs	Groupements	Cités
Ville de Kananga		1				
Ville de Tshikapa		1				
Territoire de Dekese			1	1	14	-
Territoire Ilebo			1	4	32	1
Territoire Luebo			1	4	40	1
Territoire Mueka			1	1	26	1
Territoire Tshikapa			1	9	77	-
District du Kasai	1		5	20	191	3
Territoire de Demba			1	7	51	2
Territoire de Dibaya			1	5	24	1
Territoire de Dimbelenge			1	5	59	-
Territoire de Kazumba			1	9	58	-
Territoire de Luiza			1	7	173	-
District de la Lulua	1		5	33	265	3
Province du Kasai Occidental	2	2	10	53	456	6

Source : (Léon de SAINT MOULIN, 2005 : 185).

Commentaire :

La province du Kasai occidental est composée de deux villes qui sont : ville de Kananga et celle de Tshikapa. Ensuite viennent les deux districts : le district du Kasai et de la Lulua.

La ville de Kananga est subdivisée en cinq communes : Kananga, Lukonga, Ndesha et Nganza. La ville de Tshikapa est également subdivisée en cinq communes suivantes : Dibumba 1, Dibumba 2, Kanzala, Mabondo et Mbumba.

Le district du Kasai est subdivisé en cinq territoires notamment : Ilebo, Dekese, Luebo, Mueka et Tshikapa.

Enfin le district de la Lulua comprend les territoires de : Dibaya, Dimbelenge, Demba, Luiza et Kazumba.

Les dix territoires sont subdivisés à leur tour en 53 secteurs dont 3 chefferies, 456 groupements ainsi que 6 cités.

2.4. Organisation sociale et économique

2.4.1. Organisation sociale

a) Éducation.

L'éducation universelle pourrait sembler à un objectif relativement simple, mais il s'est avéré aussi difficile à atteindre que n'importe quel autre. En dépit de décennies d'engagement en faveur d'un enseignement de qualité pour chaque enfant, en dépit du renouvellement régulier de ces engagements, il y a encore quelque 121 millions d'enfants qui sont privés de ce droit dans le monde.

Le Kasai Occidental dispose de 2632 écoles publiques et privées et de 40 établissements d'enseignement supérieur et universitaire publics et privés et professionnels, à savoir :

- 7 instituts supérieurs pédagogiques à Kananga, Ilebo, Tshikapa, Mweka, Luiza, Bilomba (Kazumba) ;
- 5 instituts supérieurs du développement rural à Kananga, Demba, Dibaya, Luiza, Dekese, Mapangu ;
- 2 instituts supérieurs de commerce à Ilebo et Tshikapa ;
- 1 institut facultaire d'agronomie et forestière à Bena Longo (Mweka) ;
- 1 institut supérieur d'enseignement agricole à Kamponde (Dibaya) ;
- 9 instituts supérieurs des techniques médicales à Kananga (Tshikaji), Tshikapa, Mweka, Kazumba, Demba, Luiza, Dibaya, Dimbelenge ;
- 1 centre interdisciplinaire pour le développement et l'éducation permanente Université Ouverte à Kananga avec des sections dans différents territoires, sauf à Dekese ;
- 1 université catholique du Kasai à Kananga ;
- 1 université presbytérienne au Congo à Kananga ;
- 1 institut supérieur des sciences religieuses à Kananga ;
- 1 grand séminaire de philosophie à Kabue ;
- 1 grand séminaire de théologie de Malole à Kananga.
- 1 Collège Universitaire Libre du Congo ;
- 1 Université de Kananga ;
- 1 Institut Supérieur d'Arts et Métiers à Kananga ;
- 1 Université de Dimbelenge.

Voir le tableau des opportunités de réinsertion scolaire au Kasai Occidental.

Tableau 2. Fiche des opportunités de réinsertion scolaire au Kasai Occidental.
Nombre d'écoles ou établissements par entité administrative.

N°	Désignations écoles	Nbre total écoles/ESU	Ville de Kananga	Demba	Dibaya	Dimbelenge	Kazumba	Luiza	Dekese	Ilebo	Luebo	Mueka	Tshikapa
1	Maternelles	63	36	-	02	-	04	01	01	01	02	06	08
2	Primaires	2036	180	122	143	113	218	200	79	188	103	227	463
3	Secondaire	955	98	35	56	44	95	111	33	136	41	105	201
4	Universitaires et supérieures	40	11	03	03	02	04	03	01	03	02	05	03

Sources : Antenne provinciale de planification et statistiques scolaires à Kananga.

Commentaire :

Au regard de ces données statistiques, c'est la Ville de Kananga qui occupe la première place concernant les établissements de l'ESU, suivie de Mueka, Kazumba... et Dekese en dernière position.

S'agissant des établissements de l'EPSP, c'est Tshikapa qui vient en première position, suivi de Mueka, Kazumba, Kananga... Dekese toujours en dernière position.

Tout mineur d'âge scolaire a le droit de recevoir une éducation adaptée à ses besoins et aptitudes, et propre à préparer son retour dans la société. Cette éducation doit autant que possible être dispensée hors l'établissement pénitentiaire dans des écoles communautaires et, en tout état de cause, par les enseignants qualifiés dans le cadre des programmes intégrés au système éducatif du pays afin que les mineurs puissent poursuivre sans difficulté leurs études après leur libération. L'administration de l'établissement doit accorder une attention particulière à l'éducation des mineurs d'origine étrangère ou présentant des besoins particuliers d'ordre culturel ou ethnique. Un enseignement spécial doit être dispensé aux mineurs illettrés ou ayant des difficultés d'apprentissage (BICE, 2006, 194)

b) Secteur de santé

Tout mineur a le droit de recevoir les soins médicaux, tant préventifs que curatifs, y compris des soins dentaires, ophtalmologiques et psychiatriques, ainsi que celui d'obtenir les médicaments et de suivre le régime alimentaire que le médecin peut lui prescrire. Tous ces soins médicaux doivent dans la mesure du possible, être dispensés aux mineurs par les services de santé appropriés de la communauté où est situé l'établissement, afin d'empêcher toute stigmatisation du mineur et de favoriser le respect de soi et l'intégration dans la communauté. (BICE, SD, 195).

Les opportunités pour le Kasai Occidental se présentent de la manière suivante : 37 hôpitaux généraux, 596 centres de santé et 8 établissements médicaux spécialisés dont :

- 1 centre neuro - psychiatrique à Katuambi ;
- 2 léproseries à Tshimuanza et à DIZAYI ;
- 1 centre de dépistage et de traitement de la tuberculose à Matamba ;
- 1 centre de traitement de l'onchocercose à Luebo ;
- 4 centres de dépistage et de traitement de la trypanosomiase à Kakenge.

Ces formations médicales sont réparties sur 622 aires de santé et 43 zones de santé.

c) Secteur de l'emploi

Tout mineur doit avoir le droit de recevoir une formation professionnelle susceptible de le préparer à la vie active. Afin d'améliorer leurs chances de trouver un emploi lorsqu'ils se retrouveront dans leurs communautés, les mineurs doivent autant que possible, pouvoir exercer un emploi rémunéré qui complète la formation professionnelle qui leur est dispensée, si possible au sein de la communauté locale. Le type de travail prévu doit assurer une formation appropriée du mineur en vue de sa libération (BICE, 2006, 194).

Concernant les personnes actives employées au Kasai Occidental, l'effectif s'élève à 36.471 travailleurs pour la formation et la reconversion professionnelles, la Province est dotée de :

- Une antenne de l'institut national de préparation professionnelle (INPP) à Kananga ;
- Une antenne de l'INADES-FORMATION à Kananga.

2.4.2. Situation économique

La Province du Kasai Occidental compte une superficie cultivable estimée à 13.918.000 ha soit 38 % de son étendue. Elle offre une large étendue des périmètres irrigables, susceptibles de produire de façon échelonnée sur toute l'année indépendamment de saison.

La forêt ouvre une superficie de plus de 103.000 km² et taux de reboisement de 60 à 75 %. Le Kasai occidental plusieurs plans d'eau qui présente un potentiel halieutique important.

Elle dispose de plus d'industries dont la plus importante est brasserie du Kasai, Peinture new Kasai peint, Compagnons bâtisseurs, DETRO, signalons aussi la présence de nombreuses petites et moyennes entreprises artisanales.

Les activités commerciales au Kasai sont caractérisées par l'exploitation des produits agro- pastoraux et l'importation des produits pétroliers manufacturés.

Enfin, l'exploitation artisanale de diamant de joaillerie se fait dans la Territoire de Tshikapa, Luebo, Ilebo, Mweka, Dimbelenge, Dibaya et Kazumba, tandis que celle de l'or est exercée dans le Territoire de Luiza.

3. LES ONG DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE.

La Province du Kasai Occidental dispose à son sein plus de 195 ONG réunies en 3 plates formes (Cfr liste en annexe) hormis les indépendantes.

Tableau 3 : les ONG

N°	Plate-forme	Effectifs	ONG féminine	ONG à volet féminin	ONG à volet masculin	ONG à volet enfant
1	CRONGD	45	6	9	22	8
2	FOLECO	80	7	20	41	12
3	RODI	111	45	13	35	18
4	Indépendant	38	2	3	23	10
		274	60	45	121	

Source : Division des affaires sociales, 2005.

Commentaire :

ONG féminines sont celles créées par les femmes.

ONG à volet féminin sont celles qui s'occupent des problèmes des femmes sans être créées par des femmes. En plus de ces ONG identifiées par la Division des affaires sociales, il y en a d'autres non identifiées mais opérationnelles sur terrain.

Ces ONG interviennent dans les domaines ci-après :

- Sécurité alimentaire,
- Promotion et protection des droits de la femme,
- Promotion et protection des droits de l'enfant,
- Formation et information,
- Eau et assainissement,
- Micro finance,
- Habitat et environnement,
- Santé communautaire,
- Infrastructure de base, etc.

Il existe aussi les Organismes étrangers qui sont opérationnels dans la Province comme : UNICEF, OMS, FNUAP, CTB, IRC, FAO, UNION EUROPEENNE.

3.1. Répertoire des ONG de protection de l'enfant du Kasai Occidental

N°	VILLE DE KANANGA	CIBLE	ADRESSE	DOMAINE INTERVENTION
1	Femmes pour les droits de l'homme (FEDHO).	Femmes et enfants marginalisés	Bd Lumumba n°13	Plaidoyer
2	Bakaji Tabalayi 57è CPKO	IDEM	Mission Béthel	Éducation non formelle
3	Groupe d'action pour la démobilisation et la réinsertion GADERS	Enfants Soldats	Av. Mlle Noëlla de Roover	Assistance sociale et protection
4	LIZADET	Enfant de la rue	Av. Guillaume LUBAYA N° 2	Plaidoyer
5	Orphelin de Malole	Enfant de la rue	Bâtiment Kas-Kas	Plaidoyer et réinsertion
6	Action pour la promotion des personnes défavorisées	Enfant de la rue	Av. Nyonga, n°16 Q. Apollo	Protection sociale
7	Womens's Muakaji	Orphelins SIDA	AV. Goma n°279	Prévention et protection
8	Ligues droits de l'homme	Personnes opprimées	Bâtiment TSHIKEM	Plaidoyer et défense
9	Action pour la protection des droits de la femme et de l'enfant (APPDFE)	Femmes, enfants marginalisés	Av. Gécamines n°	Plaidoyer et défense
10	Jeunesse anti-maladie sexuellement transmissible et SIDA	Enfant de la rue	Av. Kasavubu Biancky	Santé et prévention
11	Association des mamans réformistes	Enfants de la rue	Av. Sapins n°45	Protection et réinsertion
12	Centre de Marie mère de l'espérance	Enfant de la rue	Paroisse de Kamayi	Éducation non formelle, protection et réinsertion
13	Ligue provinciale des associations des personnes handicapées LIPAPHA	Handicap	Av. Lulua	Assistance sociale et réinsertion
14	Action presbytérienne contre le SIDA APCS	Enfants orphelins de SIDA	Av. Lac Fua	Sécurité alimentaire et assistance sociale
15	VOMIL	Femmes veuves et enfants orphelins de SIDA	Aumônerie Catholique	Sécurité alimentaire
16	CARITAS Développement	Enfant de la rue	Q. Tshinsambi EX-PROPA	Assistance sociale
17	Centre MPANDILU notre dame	Personnes handicapées	Paroisse notre dame	Éducation non formelle, réinsertion
18	Centre MPOKOLO WA MOYO	Enfant en détresse	Av. Muanza Ngoma n°2	Nutrition santé et réinsertion
19	Centre de recherche en développement et	Personnes marginalisées	Av. Ditemena, n°9	Assistance et enquête sociale

	entraide sociale (CERDES)			
23	Centre de réinsertion de Kankala	Enfants de la rue	Localité Kamulumba	Réinsertion protection sociale
24	Comité local de promotion et protection des droits de l'enfant	Enfant	Av. Kakenge, n°4, C. Ndesha	Protection et promotion
25	Association congolaise des compagnons bâtisseurs	Enfants des œuvres	N°15, av. Lubanza, c/Katoka	Protection et promotion.

Ville de Tshikapa.

1	CEMEA	Enfants démunis	Av. du Moulin c/Kanzala	Santé réinsertion
2	AGROBELU	Enfants de la rue	c/Kanzala	Santé et réinsertion
3	CEDEF	Enfants de la rue	c/Kanzala	Santé et réinsertion
4	FEPROR	Enfants de la rue	c/Kanzala	Prévention et plaidoyer
5	Centre Œcuménique	Enfants de la rue	c/Kananga	Éducation non formelle et réinsertion

Territoire de Mweka.

1	Centre chrétien pour le développement (CCD)	Enfants de la rue	Diocèse de Mweka	Protection et réinsertion
2	Bureau Diocésain pour le développement	Jeunes désœuvrés	Mweka	Éducation non formelle
3	Centre de promotion social	Jeunes désœuvrés	Mweka	Éducation non formelle

Territoire de l'Ilebo

1	ASPED	Enfants de la rue	Mweka	Santé, promotion et réinsertion
2	ECOLE	Jeunes désœuvrés	Mweka	Éducation non formelle
3	Jardin monde d'enfant	Enfants de la rue	Ilebo	Protection sociale et réinsertion
4	Orphelins d'Ilebo	Enfants de la rue	Ilebo	Protection sociale et réinsertion

Source : DIVAS, 2005.

Territoire de Dibaya.

1	COOPEFAM	Enfants de Dibaya, rue	Protection sociale et réinsertion
2	Centre de promotion sociale de DIBAYA	Jeune désœuvré Dibaya	Éducation non formelle
3	Centre de droit de l'homme et du droit humanitaire	Enfants abandonnées Dibaya	Protection sociale et éducation non formelle

En définitive, nous disons que cette liste des ONG de protection et promotion des droits de l'enfant n'est pas exhaustive ; il en d'autres qui ne se sont pas enregistrées à la division des Affaires sociales.

4.

LA SITUATION DES ENFANTS VULNERABLES NECESSITANT LES MESURES DE PROTECTION ET RÉINSERTION AU KASAÏ OCCIDENTAL

4.1. Les enfants associés aux forces et groupes armés.

a) La pré identification et récupération.

À partir de l'an 2003, 370 enfants ont été pré identifiés dans les milieux ci-dessous : Demba, Ilebo, Dimbelenge, Mweka, Lodja, Lubawu... 184 enfants seulement ont été récupérés de Demba, Kananga, Dimbelenge, Lodja et Lubawu. Le processus de la pré identification et récupération des enfants associés aux forces et groupes armés continue pour les milieux non encore visités. Il s'agit des territoires d'Ilebo, Luiza, Dekese et une partie de Dimbelenge et la ville de Tshikapa. Cependant, il serait souhaitable de signaler que parmi les enfants récupérés, il y a les enfants de Lubawu et Lodja, à savoir : des territoires de la province du Kasaï Oriental. Cela s'explique par le fait qu'en cette période le Kasaï Oriental n'avait pas de structure d'encadrement transitoire pour ces enfants.

Signalons en passant que la pré identification est une tâche purement militaire. C'est la Région militaire qui envoie des missions pour cette activité au niveau de Brigades, Bataillons et compagnies.

b) La prise en charge des enfants associés aux forces et groupes armés.

La SET/Bupole est l'unique structure transitoire d'accompagnement des enfants associés aux forces et groupes armés de BICE.

Cette structure est opérationnelle depuis 2003. Elle a accompagné jusqu'à ce jour 170 enfants associés aux forces et groupes armés qui se répartissent de la manière ci-après :

Tableau 4. Statistique de prise en charge des EAFGA par BICE

Lieux	Activités réalisées	Groupe	Année	Nbre	EAFGA	Total
I. SET Bupole	- Accueil	I	2003	16	-	16
	- Réhabilitation mentale et physique	II	2004	4	-	4
		III	2004	16	1	17
	- Appui psychosocial ;	IV	2004	16	-	16
	- Éducation de base	V	2004	30	1	31
	- Réinsertion	VI	2005	21	-	21
		VII	2005	10	-	10
		VIII	2005	9	1	10
		IX	2005	10	3	13
	Sous total			132	06	138
II. Milieu ouvert	Idem	I	2003	51	-	51
		II	2004	07	-	07
		III	2005	02	01	
III. EAFGA en transit à la Set	Idem		2005	06	03	09
	Total			179	14	193

Source : BICE, 2005.

En dehors du BICE, les organes qui interviennent sont :

- Mpokolo wa Moyo : appui en soins de santé pour les enfants malades ;
- DFF/ECC : assure l'initiation aux métiers et hébergement ;
- CLPE/BICE : assure le suivi ;
- CROIX ROUGE.

1°) Accueil

À ce temps-là, l'équipe BICE Kasai Occidental sous la supervision de la CONADER avait pris en charge 8 promotions des EAFGA. L'accueil de ces derniers était toujours préparé conjointement par BICE, CONADER, la communauté de base, les ONG de protection de l'enfant et les EAFGA. Cet accueil passait par les séances de sensibilisation et mobilisation de la base... une cérémonie d'accueil était organisée à leur intention avec l'implication de tous les partenaires précités.

2°) Appuis donnés.

Dans le cadre de son accompagnement en faveur des EAFGA, le BICE fournit les appuis ci-après :

- Réhabilitation physique et mentale ;
- Appui en hygiène ;
- Initiation aux métiers ;
- Éducation de base ;
- Activités culturelles ;
- Réinsertion famille et socio – économique.

4.2. Les enfants vulnérables protégés par le centre Mpokolo wa Moyo

Tableau n°5 : Données statistiques des enfants pris en charge par le centre Mpokolo wa Moyo

année	Enfants accueil %			Enfants prisonniers			Enfants malnutris		
	Garçon	Filles	Total	Garçon	Filles	Total	Garçon	Filles	Total
2003	358	151	509	11	1	12	347	150	497
2004	551	283	834	10	-	10	541	283	824
2005	518	325	843	17	-	17	501	325	826
Total	1427	759	2186	38	1	39	1385	758	2143

Source : Registre du Centre Mpokolo wa Moyo.

Commentaire :

Le centre Mpokolo wa Moyo est la 2e structure d'encadrement des enfants vulnérables qui intervient dans le domaine sanitaire, nutritionnel et judiciaire.

En 2003, le centre Mpokolo wa Moyo a accueilli 505 enfants dont 151 filles soit 23,3 %. Parmi ces enfants 12 ont été en prison et libérés ; 497 malnutris supportés en soins médicaux et nutrition. Pendant cette année, le centre a enregistré 7 décès.

En 2004, le centre a accueilli 834 enfants vulnérables dont 283 filles, soit 38,2 %, 10 enfants ont été en prison et libérés ; et 824 malnutris supportés par le centre Mpokolo wa Moyo et réinsérés progressivement dans leurs familles. 3 décès ont été enregistrés par le centre.

En 2005 jusqu'un mois de septembre, le centre a accueilli 843 enfants dont 325 filles, soit 38,5 %. De ces enfants 17 garçons ont été en prison et libérés pour leur réinsertion sociale, 826 ont été malnutris et supportés en soins médicaux par le centre Mpokolo wa Moyo.

En bref, le centre a accueilli pour 3 ans 2.186 enfants dont 759 filles.

4.3. Doléances, difficultés et propositions des partenaires pour une prise en charge efficiente.

a) Doléances et difficultés.

- Retard dans les appuis de l'UNICEF à la prise en charge ;

- Retard et/ou lourdeur du processus de réunification familiale des enfants associés aux forces et groupes armés ;
- La non-opérationnalité du CICR dans l'Équateur et à l'Est ;
- Insuffisance des matériels didactiques, psychologiques, etc. ;
- Manque de moyen logistique approprié pour faire le suivi après réinsertion (motos...) ;
- Insuffisance du personnel formé en cas de pléthore ;
- Le faible taux d'appui alimentaire du BICE par un EAFGA soit 15 \$/jour ;
- Insuffisance des produits pharmaceutiques au dispensaire du BICE ;
- Retard dans la transmission des listes des EAFGA accueillis dans la SET/PUPOLE par BICE ;
- Les EAFGA réclament toujours leur RCA et gilet de réinsertion ;
- Les cas de drogues et produits toxiques ;
- Refus de certains parents à recevoir leurs enfants ;
- Instabilités de certaines familles.

b) Proposition de solution aux difficultés

- Disponibiliser un fonds pour le volet enfants vulnérables devant permettre de résoudre certaines difficultés pour lesquelles BICE, UNICEF et MONUC ne sont pas à mesure de régler ;
- Créer et/ou redynamiser le réseau communautaire pour le suivi post — réinsertion ;
- Appuyer le réseau communautaire d'un moyen de transport approprié surtout pour les grandes distances ;
- Solliciter l'implication des autorités politiques, militaires, coutumières, la communauté et les enfants pour une réinsertion familiale durable.

c) Facteur freins de la réinsertion.

- Certaines coutumes négatives (les EAFGA sont porteurs de sang des personnes tuées pendant la guerre) ;
- Faible revenu familial ;
- Certaines pratiques magico-religieuses ;
- Craintes des EAFGA ;
- Crainte et peur de la communauté des enfants soldats ;
- Mauvaise considération des militaires par la communauté (toxicomanes, immoraux, anti – sociaux, agressifs, etc.) ;
- Complexe de supériorité des EAFGA ;

d) Possibilités de contour.

Implication de tous les acteurs politiques – militaires, coutumiers, parents, les ONG, EAFGA, la communauté, etc.

- Faire le plaidoyer, la sensibilisation et mobilisation en faveur de leur intégration sociale ;
- Prévoir les formations en activité génératrices de revenus (AGR) ;
- Assurer les appuis en AGR pour les familles d'accueil ;
- Assurer la réinsertion scolaire et/ou socioprofessionnelle des enfants vulnérables réinsérés ;
- Monter des comités locaux de suivi et d'accompagnement des enfants réinsérés.

5. LA RÉINSERTION (Stratégies)

5.1. En matière de travail

Dans l'étape de réinsertion socioprofessionnelle, les structures d'encadrement doivent assurer aux bénéficiaires une formation professionnelle de leur choix dans le domaine ci-après : la planification, coupe et couture, maçonnerie, menuiserie, photographie, la conduite auto....

À son départ, chaque jeune doit être appuyé d'un kit d'habits et d'autres effets, et d'un outillage de base pouvant lui permettre d'exercer une activité génératrice des revenus, préalable au kit d'insertion professionnelle qui devra encore lui être remis pour son apprentissage du métier choisi (outillage).

5.2. En matière d'éducation

En général, selon les études menées, ces enfants dès leur arrivée aux centres d'encadrement connaissent un retard scolaire allant jusqu'à 7 ans. Ils éprouvent des difficultés d'accès à l'éducation. D'où une réhabilitation mentale axée sur l'alphabétisation est importante, car certains d'entre eux sont des analphabètes pures, d'autres ont un niveau primaire, mais avaient perdu les capacités de lire et écrire.

Après un appui de plus ou moins trois mois, la majorité d'entre eux sauront lire et écrire, et procéderont à des opérations de calcul simple.

5.3. En matière de la morale

L'objectif principal poursuivi par l'éducation de base est de développer chez les enfants le sens civique et le moral afin que les bonnes manières soient pratiquées. Ici, les éducateurs enseignent le culte de la paix aux enfants avec des thèmes qui les aident à régler les conflits par des moyens pacifiques : dialogue, sens du pardon, négociation, réconciliation, respect de l'autre... La culture de bon sens prend le devant sur le langage grossier, menaçant et plein d'ordre cède la place à la douceur... Bref, l'acquisition de bonnes manières et l'esprit du travail.

5.4. En matière de réadaptation et réinsertion sociale

L'État doit prendre toutes les mesures appropriées pour faciliter la réadaptation physique et psychologique, et la réinsertion sociale de tout enfant victime de toute forme de négligence, d'exploitation ou des sévices, de torture ou de toute autre forme de peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, ou de conflit armé.

Cette réadaptation et cette réinsertion se déroulent dans des conditions qui favorisent la santé, le respect de soi et de la dignité de l'enfant.

CONCLUSION

Au nombre des problèmes sociaux, le problème de l'enfant reste et demeure un casse-tête sur le plan social et développemental. Toute société voulant un développement harmonieux de sa population doit investir dans l'homme pour une éducation, une formation et une reformation. Mieux plus le grand investissement est humain surtout des enfants et des jeunes.

Le centre Mpokolo wa Moyo a accueilli durant 3 ans 2186 enfants dont 759 filles soit 34,7 du total général. Ce n'est pas pour autant dire que cet accueil ne connaît pas de failles. Celles-ci ont été évoquées dans doléances pour une prise en charge efficiente. Somme toute, la seule prise de solution est l'implication des acteurs politiques, militaires, coutumiers, des parents, les EAFGA, les ONG et la communauté tout entière. Pour y arriver, il faut recourir au plaidoyer, à la sensibilisation et à la mobilisation en faveur de l'intégration sociale des enfants vulnérables.

Le soubassement d'une bonne réussite est l'appui à la formation en activité génératrice des revenus.

Lorsque la misère sociale est exhumée de la population par la gestion efficiente des ressources humaines, le mythe des EAFGA, les enfants sorciers et malnutris pourront sensiblement diminuer. Au demeurant, il faut pour cela que la communauté puisse être poussée par un lobby à une participation conscientisante et une éducation permanente qui assureront le développement harmonieux de la société.

Cet article a tant soit peu parlé de la réinsertion des enfants nécessitant des mesures spéciales de protection au Kasai Occidental. Toutes les statistiques ont livré des alarmantes situations qui doivent motiver les décideurs et la communauté et surtout les réels problèmes du centre Mpokolo wa Moyo et la SET Bupole du BICE-Congo qui nous a permis de jouer notre rôle dans notre société.

BIBLIOGRAPHIE

1. APPSS (2006) : *Rapport de l'antenne provinciale de Planification et Statistique Scolaire a Kananga*
2. BICE (2006), *Recueil sur la minorité : Analyse et commentaire de la législation applicable aux mineurs, S.D, RD-Congo*
3. BELLAMY Carol, *La situation des enfants dans le monde*, 2004, Unicef house, New York, 2004
4. BOTONGO Vincent (2006) : *Les services envers les enfants et les stratégies de Prévention en droit positif congolais, TFC, CIDEP Kananga.*
5. CIE (1975) : *L'enfant en milieu tropical*, château de Longchamp, Paris
6. CIE (1979) : *L'enfant en milieu tropical*, château de Longchamp, Paris
7. Département du plan, *Etude pour la planification agricole, Région du Kasai Occidental, Fiche technique, Kinshasa, 1988*
8. JOURNAL OFFICIEL, *LOI N° 09/001 du 10 janvier 2009 portant Protection de l'enfant, RDC, 2009.*
10. Léon de SAINT MOULIN et al, *atlas de l'organisation administrative de la RDC, CEPAS Kinshasa, 2005*
11. M'BON, Natal, *la survie dans les villes du Zaïre dépend du développement des campagnes : cas de la ville de Kananga*, in Annales n°8 ISP/KGA, 1982, pp18-19
12. Norbert NYEMEK, *Cours de cartographie*, IPD-AC, Douala, 1994
13. OUA (1990) : *Charte Africaine sur les droits et le bien-être de l'enfant*
14. ONU (1989) : *Convention relative aux droits de l'enfant*
15. REGISTRE du Centre Mpokolo wa Muoyo 2006 ;
16. SCHEITELER, M. (1971) : *Histoire de l'église Catholique au Kasai, Luluabourg.*
17. UNICEF (2001) : *Enquête sur la situation des enfants et des femmes, MICS2*

La synergie provinciale de lutte contre les violences sexuelles et les efforts d'autonomisation des victimes à Kananga

Bien-Aimé KABEMBA Tubelangane
Chef des travaux, ISDR – Tshibashi

Laurent KAMBA Muadimanga
Assistant, ISDR-Tshibashi

Evelyne TSHIABIDI Kalala
Assistante, ISDR-Tshibashi

INTRODUCTION

Depuis les guerres qu'a connues notre pays, un phénomène apparaît avec virulence dans les horizons du développement, à savoir les violences sexuelles dont les femmes, tout âge confondu, sont principalement victimes.

Convaincus de l'apport du genre au processus du développement, les activistes du droit de la personne humaine à Kananga comme entité de la République Démocratique du Congo, se sont constitués en une structure dénommée Synergie provinciale de Lutte contre les Violences sexuelles en vue de rassembler les énergies pour éradiquer si pas réduire la prévalence de ce fléau qui touche les victimes non seulement dans leur dignité, leur intégrité physique et morale, mais aussi dans leur vie.

Cependant, nonobstant son envergure, le fonctionnement de cette structure est sujette à des contradictions qui ne lui permettent pas d'accomplir sa principale mission qui se veut être l'autonomisation des victimes. Quelles sont donc ces contradictions et que faire pour les dépasser en vue de permettre à ces victimes de se prendre en charge, car l'ayant fait, elles vont permettre au pays de s'engager, tant soit peu, dans la voie de son développement ? La méthode dialectique matérialiste nous a aidés à cet effet.

Hormis l'introduction et la conclusion, le présent travail est subdivisé en trois chapitres notamment la problématique des violences sexuelles à Kananga, la synergie de lutte contre les violences sexuelles ainsi que le rapport entre la Synergie Provinciale et l'autonomisation des victimes à Kananga.

1. DE LA PROBLÉMATIQUE DE VIOLENCES SEXUELLES A KANANGA

1.1 Définition

La violence se définit comme tout acte sexuel, ou tentative d'obtenir un acte sexuel, en utilisant la concertation, les menaces, la force physique, par toute personne quelle que soit sa relation avec la victime et le contexte, y compris le domicile et le lieu de travail ou dans tout autre endroit.

D'ailleurs la loi n° 06/018 portant modification du Code pénal, article 167 à 174, décrit les violences sexuelles comme étant : attentat à la pudeur ; viol ; excitation des mineurs à la débauche ; souteneur et proxénétisme ; prostitution forcée, harcèlement sexuel ; mariage forcé ; stérilisation forcée, mutilation sexuelle ; zoophilie ; transmission délibérée des IST incurables ; grossesse forcée ; pornographie mettant en scène les enfants ; prostitution des enfants.

Le Secrétaire Général de l'ONU renchérit qu'il s'agit de tout contact de nature sexuelle imposé par la force, sous la contrainte ou à la faveur d'un rapport inégal. La menace d'un tel acte constitue aussi une violence sexuelle. (Secrétaire Général de l'ONU, 2003 : 6).

Dans ses directives à la suite de ce type de violence Koffi Anan interdit également toute activité sexuelle avec un enfant (toute personne de sexe masculin ou féminin âgée de moins de 18 ans)... quel que soit l'âge de la majorité ou du consentement dans la région visée voire même la demande des faveurs sexuelles ou d'imposer toute autre forme de comportement à caractère humiliant, dégradant ou service en échange d'une somme d'argent, d'un emploi, de biens ou de services, ce qui inclut toute forme d'assistance due aux bénéficiaires de l'aide.

1.1. Contexte

Depuis la seconde moitié du siècle passé, il s'est développé à travers le monde une nouvelle forme de violence à grande échelle justifiée le plus souvent par des intérêts d'ordre économique, social et politique ; il s'agit des violences sexuelles.

En effet, la violence contre les femmes ne se limite pas à une culture, une région ou un pays particulier ni à un groupe donné des femmes au sein de la société. Les raisons profondes de la violence à l'égard des femmes résident dans l'inégalité historique de pouvoir dans les relations entre les hommes et les femmes et dans la discrimination persistante à l'égard de ces derniers.

Déjà, Mathias et Mathilde Vaerting ont défendu l'idée que : « La femme comme phénomène concret est dans notre civilisation le produit de la domination des hommes et que c'est seulement par cette domination que l'existence féminine est devenue un problème. (BUYTENDIJK, F.J.J., 1954 : 21).

Ce point de vue est aussi soutenu par Simone de Beauvoir pour qui : « Le problème de la femme a toujours été un problème d'homme parce que l'histoire des femmes est déterminée par les hommes » (Ibidem).

Le viol a été longtemps utilisé comme arme de guerre. Des femmes en âge d'être grand-mères et des petites filles ont subi des violences sexuelles systématiques aux mains des forces militaires et rebelles.

Alors que les dots ou paiements de ce genre sont courants dans le monde entier, les meurtres de dot se produisent essentiellement en Asie du Sud. La pratique du mariage à un âge précoce est courante dans le monde entier et principalement en Afrique et en Asie du Sud. Ainsi, les relations sexuelles sont souvent imposées à des très jeunes filles, ce qui comporte des risques pour leur santé, y compris l'exposition au VIH/SIDA et limitent la durée de leur scolarité.

Dans nombre des sociétés, les victimes des viols, les femmes soupçonnées de relations sexuelles préconjugales et les femmes accusées d'adultère sont tuées par les membres de leur famille, car, toute atteinte à la chasteté d'une femme entache l'honneur de la famille.

Elles sont victimes du harcèlement sexuel tout au long de leur vie et celles qui sont en garde à vue subissent des atrocités comprenant la violence sexuelle, une surveillance inappropriée, des fouilles à nu effectuées par des hommes et des demandes d'actes sexuels en échange de privilèges ou des nécessités de base.

Présentant la même forme, les violences sexuelles dans notre pays et notre ville ont pris une ampleur sans précédent à la suite des guerres (1996 et 1998), du contexte de conflits et de pauvreté grandissante de la population.

En effet, l'avènement du multipartisme au 24 avril 1990, les guerres interethniques au Shaba et dans le Masisi dans le Nord-Kivu ainsi que les guerres successives de 1996 à nos jours ont constitué un facteur aggravant des violences faites aux femmes à travers des brutalités de toutes sortes orchestrées aussi bien par des hommes en uniforme que des inciviques de tout acabit. À cet effet, des milliers des femmes ont été violées à la maison, au champ, en brousse... dans des conditions d'extrême gravité.

Dans le récit tiré du rapport de Human Right Watch intitulé : « Attaque des civiles au Nord-Kivu » de juillet 2005, Jeannine Mukaniwa donne les propos d'une victime à Masisi : « (...) quatre soldats m'ont violée et m'ont laissée sans rien. Même les vêtements que je porte à présent m'ont été donnés par des amies. Après quoi j'ai dû quitter l'endroit, je suis allée à la première rivière où je me suis baignée. Chaque fois que je trouvais un petit ruisseau, je m'asseyais dedans. Le lendemain, je suis retournée pour retrouver les enfants » (2007 : 5).

La Province du Kasaï Occidental a été divisée en deux parties : le Nord sous la direction du Rassemblement Congolais pour la Démocratie « RCD » et le Sud sous le contrôle du Gouvernement. Ainsi la ville de Kananga a eu à recevoir les victimes, les femmes et populations fuyant les atrocités du Nord de la Province. Et la militarisation de la ville a même accentué le phénomène qui jusqu'à ce jour présente les chiffres accablants malgré le travail concentré de l'État, des ONG et des Organismes des Nations Unies.

Le rapport annuel 2007 de la synergie a donné 169 cas incidents répartis de la manière suivante :

Tableau unique : Répartition des victimes femmes par âge à Kananga

N°	AGE/AN	EFFECTIFS
1	2	1
2	3	1
3	4	5
4	5	1
5	6	1
6	7	1
7	8	5
8	9	1
9	10	6
10	11	4
11	12	12
12	13	16
13	14	26
14	15	17
15	16	19
16	17	10
17	18	8
18	19	2
19	20	5
20	21	4
21	22	3
22	24	3
23	25	3
24	26	2
25	28	3
26	29	1
27	30	1
28	31	1
29	40	1
30	45	1
31	55	2
32	57	1
33	63	2
	TOTAL	169

Source : Synergie Provinciale de Lutte Contre les Violences Sexuelles, Rapport annuel 2007.

Les victimes se sont tirées dans la tranche d'âge de 12 à 18 ans avec le pic à 14 ans. Donc, le viol attaque surtout les jeunes filles.

Il se conçoit aussi facilement que les violences sexuelles constituent un frein au processus de paix, de libération de développement de la femme et donc de toute la société qui en est affectée. D'où la synergie pour combattre ce fléau.

2. LA SYNERGIE PROVINCIALE DE LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXUELLES

2.1. Nature

Face aux violences sexuelles au rythme de plus en plus galopant, les Agences du système des Nations Unies (SNU), les différentes Divisions provinciales, les autres services étatiques concernés ainsi que les organisations non gouvernementales opérationnelles de la Province du Kasai Occidental se sont constitués comme partout ailleurs dans notre pays dans un cadre institutionnel dénommé INITIATIVE CONJOINTE DE LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXUELLES. Celle-ci a offert à tous les acteurs l'occasion de mettre en place une structure de concertation en vue d'une meilleure coordination des actions à mener et d'une utilisation rationnelle des ressources disponibles pour rendre non seulement visible, mais aussi palpable, la réponse commune aux violences faites à la femme.

Cette structure d'échange et d'interaction s'appelle : Synergie Provinciale de Lutte Contre les Violences Sexuelles faites aux femmes, aux jeunes, aux hommes et aux enfants, mise en place grâce à la coordination du Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) en avril 2006.

La Synergie est chapeautée par la Division Provinciale du Genre, Famille et Enfant (ex-CONDIFFA) d'autant plus que c'est le gouvernement national qui lui a confié cette matière.

2.2. Mandat de la Synergie

- Donner des orientations politiques en matière de Sexual and Gender Based Violence « SGBV » au niveau de la Province ;
- Faire le plaidoyer vis-à-vis d'autres partenaires en province et mobiliser les ressources pour la mise en œuvre de l'Initiative conjointe ;
- Constituer un cadre de concertation, d'échange d'informations et d'expériences entre les partenaires et favoriser une synergie des interventions ;
- Être un cadre de coordination des appuis aux structures provinciales ;
- Constituer un cadre de suivi et de mise en cohérence des interventions des différents partenaires dans le secteur ;
- Identifier et promouvoir des stratégies communes afin d'intégrer une perspective de prévention et de lutte contre les SGBV ;
- Procéder à la structuration de quatre commissions et élaborer les termes de référence de chacune d'elles ;
- Identifier les structures pouvant assurer les différents aspects de la prise en charge globale des victimes ;
- Assurer le monitoring régulier des cas ;
- Disponibiliser la documentation et les outils de travail ;
- Renforcer les capacités institutionnelles et techniques des structures ;
- Mettre en place et à jour une banque des données ;
- Assurer le suivi et l'évaluation des activités ;
- Impliquer les autorités dans la mise en œuvre du plan provincial de lutte contre les violences sexuelles.

2.3. Organisation de la Synergie Provinciale

La Synergie Provinciale est composée de :

- Agences du système des Nations Unies comme l'UNICEF, l'OMS et le FNUAP ;
- Divisions Provinciales de la Santé, Genre, Famille et Enfant, Droits Humains, Affaires Sociales, Solidarité et Affaires Humanitaires, Justice, Jeunesse et Sports et Intérieur ;
- La 4^{ème} Région Militaire ;
- L'Inspectorat Provincial de la Police Nationale Congolaise ;
- Les Organisations Non Gouvernementales (Nationales et Internationales).

Elle fonctionne grâce à trois organes :

- L'Assemblée Générale ;
- Le Comité de Coordination et
- Les commissions (juridique, judiciaire et protection, médico-sanitaire, psycho-sociale et celle de réinscription).

2.4. Commissions de la synergie provinciale

Les commissions regroupent les structures membres selon les volets d'intervention et la synergie en compte quatre :

a) Commission juridique, judiciaire et protection

Elle s'intéresse aux violences sexuelles en tant que crime contre l'humanité nécessitant une répression vigoureuse à l'endroit de leurs auteurs et même leurs complices, quel que soit le statut.

Elle intervient au niveau des intervenants, des victimes et de la communauté.

b) Commission médico-sanitaire

Les viols et violences sexuelles entraînent le plus souvent des conséquences de diverses natures sur les victimes notamment : des lésions physiques, lésions traumatiques nécessitant des réparations chirurgicales, des signes des IST (blennorragie, gonococcie, chlamydia et autres), de VIH/SIDA révélé après examens sérologiques, de grossesses issues du viol ainsi que des lésions psychosomatiques (psychose aiguë).

Tous ces cas nécessitent une prise en charge

c) Commission psychosociale

Les violences sexuelles donnent lieu à deux catégories de victimes :

- Les victimes directes c'est-à-dire les personnes qui ont subi elles-mêmes l'acte de viol (femmes, filles, garçons et hommes) ;
- Les victimes indirectes qui sont les familles des victimes et/ou les communautés affectées.

Les survivants présentent des réactions allant du stress au traumatisme en passant par la crise. L'un ou l'autre état entraîne des conséquences d'ordre physique, émotionnel, cognitif et comportemental pour l'individu, sa famille ou sa communauté.

Les intervenants de ce volet doivent pouvoir apporter un soutien efficace pour que la victime devienne capable de s'assumer voire sa famille et/ou sa communauté qui sont souvent stigmatisées.

d) Commission de réinscription

Si les viols et violences sexuelles laissent les victimes avec des séquelles sur le plan physique, psychologique, psychique, psychosomatique, ils les mettent trop souvent dans un état de dénuement qui nécessite une assistance urgente et une promotion.

Les filles sont dans la plupart des cas contraintes d'abandonner leurs études pour se mettre à l'abri de la stigmatisation. Les femmes répudiées sont obligées de se prendre en charge et souvent de prendre en charge les enfants.

Pour les femmes répudiées et filles forcées d'émigrer ailleurs, il est possible de mener des actions de médiation auprès de leurs familles pour faciliter leur réinsertion. Toutes ces situations appellent donc des actions à deux niveaux, celui des intervenants, et celui des victimes qui doivent avoir des moyens pour leur autonomisation. Voilà qui nous conduit au chapitre de développement.

3. LA SYNERGIE ET LES EFFORTS D'AUTONOMISATION DES VICTIMES À KANANGA

3.1. Réalisations

a) Renforcement des capacités

- Du 28 au 30 novembre 2007, il y a eu renforcement des capacités des acteurs de la synergie en collecte et analyse des données, gestion axée sur les résultats, « GAR », suivi et évaluation, et prise en charge communautaire.
- Recrutement d'un chargé de l'appui à la synergie en date du 15 novembre 2007 avec un salaire de 1.500 \$.
- Distribution des supports aux différents intervenants de la synergie.

b) Célébration des 16 jours d'activisme

Du 25 novembre au 10 décembre 2007, il y a eu des activités suivantes :

- Information à l'attention des journalistes, activistes et autres intervenants ;
- Marche de protestation en marge de la cérémonie du lancement de la campagne contre les violences sexuelles à la place de l'indépendance (26 novembre) ;
- Émissions radiodiffusées et télévisées (30 décembre) ;
- Signature entre le Conseil Provincial de Sécurité et le Représentant de l'Association des Chefs Coutumiers, des actes d'engagement pour lutter contre les violences sexuelles (10 décembre).

c) Plaidoyer

Cette stratégie a été orientée auprès des autorités provinciales.

d) Partenariat

La Synergie a, avec l'appui de l'UNFPA, développé un partenariat très actif avec les organismes membres du cluster protection, notamment la MONUC et l'UNICEF.

e) Collecte des données

Les données consolidées dans un registre sont conservées au bureau de la Division Provinciale Genre, Famille et Enfant soit 169 cas incidents (cfr supra).

f) Prise en charge des victimes

L'UNFPA a fourni les PEP kits, les kits de prise en charge des cas de viols et IST ainsi que des kits d'accouchement.

C'est l'Institut Médical Chrétien du Kasai et l'Hôpital Général de Kananga qui reçoivent ces produits pour la prise en charge sanitaire des victimes.

Il y a aussi l'assistance psychosociale avec l'ONG LIZADEEL, l'assistance judiciaire avec le BICE, la MONUC, l'APDFE, le GADERES, etc.

3.2. Contradictions

Nous l'avons déjà dit, la Synergie est supportée en grande partie par l'UNFPA en tant qu'agence du système de Nations Unies qui s'occupe du contrôle de la population. En d'autres termes, les objectifs de la Synergie sont ceux de Nations Unies. À les voir, s'ils sont réalisés, ils peuvent, tant soit peu, régler la misère de victimes ainsi que leurs souffrances pour leur permettre de s'engager dans la voie du développement.

Car « l'homme n'a pas à se répéter lui-même indéfiniment ni à se laisser enfermer dans les premières nécessités de sa survie, mais il est à même de proposer et de se créer un espace de vie qui lui permette de développer ses propres potentialités » (BAKOLE wa ILUNGA, 1985 : 8). Tout cela il ne peut le réaliser seul ; c'est avec son groupe humain et au contact d'autres groupes humains qu'un tel chemin lui est possible.

Mais sur la voie de l'exécution de ces objectifs, il y a beaucoup de contradictions au niveau des acteurs :

a) Le système des Nations Unies

- L'UNFPA (Fonds des Nations Unies pour la Population) privilégie et soutient les autres prises en charge tandis que celle de la réinsertion est abandonnée. Or c'est ici que l'on traite de l'intégration des victimes dans leurs communautés respectives ainsi que de leur croissance économique.
- Les autres Agences (l'UNICEF, la FAO, l'OMS, la MONUC...) semblent emboîter le pas de l'UNFPA tout en restant dans les aspects protocolaires et en laissant la charge à cette dernière.

b) Les commissions

Constituées de tous les intervenants, elles ne se réunissent pas en vue d'adopter une ligne de conduite de travail. Il y a absence d'échanges d'informations entre elles si pas la lenteur dans le fonctionnement de la chaîne d'information.

c) Les ONG locales et internationales

Elles cassent le traitement holistique des cas, chacune voulant garder le secret sur ceux qui sont passés par elle. Donc, il existe une sorte de prise en otage des victimes. Or ce faisant et comme chacune est inscrite dans une et une seule commission, ces victimes sont privées des traitements d'autres commissions.

d) La liaison de la participation aux activités de Synergie au paiement d'une collation

La logique de départ pour les ONG consiste à épauler l'État dans sa mission en encadrant la population. Or, nos ONG sont au départ pauvres et souhaitent vivre et fonctionner aux dépens de victimes. C'est pourquoi la Synergie est en léthargie et ne fonctionne que quand l'UNFPA lui fait un appel et donne l'argent.

e) L'ignorance des lois concernant les violences sexuelles par beaucoup d'intervenants

Dès lors, comment défendre les autres si soi-même on est incapable de maîtriser la législation en matière.

f) L'observation de la coutume

La coutume du Kasai, compte tenu de la stigmatisation ne permet pas aux femmes victimes de s'exposer. La plupart et leurs familles respectives préfèrent gérer en secret le dossier. Or, en cas d'infection au VIH, dépasser

trois jours ce dernier devient inattaquable. Et même pour toute la chaîne de prise en charge l'on ne saura pas le faire si les cas ne sont pas connus.

g) La non-maîtrise de l'outil informatique par les intervenants

L'UNFPA a dressé un câble Internet à son bureau pour que les intervenants consultent gratuitement en vue d'avoir l'expérience même de ce qui se passe ailleurs. Mais, ces derniers ne maîtrisant pas cet outil sont toujours non prenants.

h) Interactions entre acteurs

- **Dénigrement** entre le système des Nations Unies et les services étatiques. Dans leur complexe de supériorité, les organismes des Nations Unies soupçonnant les services de l'État (PNC, FARDC, ...) d'être à la base des violences sexuelles froissent ces derniers et cela ne permet pas une bonne collaboration pour la solution au problème.
- **Dénigrement entre ONG et population** : La population dit que les ONG exécutent le travail parce qu'elles sont payées et par conséquent elle ne peut pas fournir sa collaboration.
- **Interaction État – population** : Pour l'État, la population dramatise la situation en vue d'obtenir des dividendes auprès des ONG et du système des Nations Unies. Et cela discrédite le gouvernement congolais. De son côté la population est devenue contestataire.
- **Interaction victimes – population** : Pour la population, les victimes tirent profit de sa misère tandis qu'elle est abandonnée à son triste sort. Tout ce qui précède au lieu d'atténuer la souffrance des victimes ne fait que les enfoncer dans la misère la plus noire.

i) Absence des victimes et de leurs représentants à la Synergie

En aucun jour, compte tenu du caractère confidentiel, on n'a vu les victimes aux réunions de la Synergie. Donc, il n'y a pas de dialogue franc entre les victimes et leurs prétendus défenseurs.

j) La conception tronquée de la réinsertion

Au lieu que la réinsertion soit prise comme moment de la promotion et du développement des victimes, la synergie la prend comme assistance.

3.3. Dépassement de contradictions

L'amélioration des conditions de vie des individus ne peut s'opérer que si les concernés ont eux-mêmes la volonté de mettre en œuvre, aux différents niveaux de la vie sociale et économique, de véritables stratégies de changement individuelles et/ou collectives.

Et, J.M. ELA trouve que c'est en s'organisant communautairement que les [victimes] peuvent faire entendre leur voix, faire valoir leurs intérêts et discuter avec les organismes et les services chargés de la politique tant sociale qu'économique de leur région.

Il trouve qu'il n'y a pas de développement rural sans organiser une sorte de résistance à toutes les pressions d'Afrique. Et, c'est donc grâce à leur organisation propre, non seulement du point de vue de la production, mais aussi du point de vue social et politique que les paysans africains sortiront de leur isolement pour constituer des groupes de pression capables de faire valoir leurs aspirations et avec lesquels on devra nécessairement compter.

Nous pensons que cet appel concerne aussi les victimes des violences sexuelles, lesquelles doivent se constituer en association pour la défense de leurs intérêts. Avec cela, elles vont briser le tabou qui imprime le caractère confidentiel au traitement du dossier des violences, se libérer et donc devenir sujet de leur histoire en évitant d'être objet de marchandage et négoce des intervenants. Cette association aura pour mission entre

autres (qu'elle s'assignera), la participation au processus holistique tant au niveau de la prévention que de la prise en charge sanitaire, psychologique, judiciaire et réinsertionnel (éducation formelle, éducation alternative, médiation familiale, promotion économique...).

CONCLUSION

Le problème des violences sexuelles a regroupé les intervenants dans un cadre synergique en vue d'aider les victimes à s'épanouir et à se développer. Or, cette Synergie a du plomb dans l'aile et se caractérise par une multitude des contradictions. Celles-ci seront dépassées lorsque les victimes seront au centre de leur promotion comme sujet collectif de leur histoire. Cela n'est possible qu'avec la création de leur propre association dans le but d'accéder à l'autonomisation.

BIBLIOGRAPHIE

1. BAKOLE wa ILUNGA, Université et développement rural, Ed. de l'Archidiocèse, Kananga, 1985.
2. BUYTENDIJK, F.J.J., La femme, ses modes d'être, de paraître, d'exister, Desclée de BROUWER, Belgique, 1954.
3. ELA, J.M., L'Afrique des villages, Karthala, Paris, 1982.
4. Loi n° 06/018 du 20 juillet 2006 modifiant et complétant le décret du 30 janvier 1940 portant Code Pénal Congolais.
5. MUKANIRWA, J. (dir.), Guide de sensibilisation contre les violences faites aux femmes de la RDC, PAIF-Unadep, RD Congo, Kinshasa, 2007.
Directives du Secrétaire Général de l'ONU concernant les dispositions spéciales visant à prévenir l'ex

Adoption des variétés améliorées de manioc en milieu paysan

Papy HOMBO BIYOYI
Assistant/CIDEP- Université Ouverte/Département de Kananga

Willy LUSHIKU A TSHIMANGA
Assistant, ISDR- TSHIBASHI

RÉSUMÉ

Le manioc sous ses diverses formes de consommation, constitue l'aliment de base des congolais en général et des kasaïens en particulier. Il est cultivé à travers toute la province du Kasai occidental le pays où il se place en tête de toutes les autres cultures quant à la superficie emblavée. Il constitue également une source potentielle de génération des revenus par la vente de ses feuilles, ses racines tubéreuses et produits dérivés de celles-ci.

Malheureusement, l'augmentation de la production du manioc se heurte à des multiples contraintes dont notamment un complexe de ravageurs et des maladies dont la plus importante est la mosaïque, des pratiques culturales peu performantes, la baisse de la fertilité des sols et le manque de matériel de plantation de bonne qualité (FAO, 2008).

Certaines variétés locales tolérantes et résistantes aux maladies et ravageurs sont cultivées en milieu paysan. Leur choix est fonction de plusieurs facteurs dont la connaissance est importante pour la réduction de la propagation de ces maladies et ravageuse dans les milieux paysans où la culture de manioc se pratique. Malheureusement, aucun cadre de concertation et d'échange d'expériences entre paysans de divers milieux n'est mis en place pour véhiculer ces variétés.

C'est ainsi que la FAO soucieuse de la sécurité alimentaire des communautés paysannes est en train de diffuser diverses variétés améliorées à travers tout le pays en général et au Kasai Occidental en particulier. Pour déterminer les facteurs d'adoption de ces variétés, le modèle économétrique LOGIT a été utilisé. L'étude a été conduite en milieu paysan dans les exploitations réparties dans les deux zones de production du manioc au Kasai Occidental.

Les facteurs suivants déterminent significativement l'adoption des variétés améliorées :

- La zone écologique ;
- Les pratiques culturales ;
- L'expérience dans la culture du manioc et
- le contact avec la recherche par le biais de la vulgarisation.

INTRODUCTION

Le manioc (*Manihot esculenta*, Grantz), est une culture pluriannuelle d'origine sud – Américaine. Cette espèce végétale s'adapte aux conditions agro climatique les plus rudes. Il est cultivé sur toute l'étendue de la République Démocratique du Congo. Autant un champ de manioc constitue une réserve alimentaire, autant il joue le rôle d'une banque du pauvre ; il est récolté progressivement selon les besoins du ménage agricole (FAO, 2008).

Le manioc joue un rôle prépondérant dans la sécurité alimentaire des populations les plus pauvres. Il est consommé sous plusieurs formes : *Fufu*, *chikuangue*, *kabiola*, *benga* et bien d'autres pâtes. Ses feuilles sont consommées comme légume de première importance et plus couramment consommées par les ménages.

Les faibles rendements en milieu paysans sont dus aux contraintes agronomiques (baisse de fertilité, itinéraire technique, cultivars locaux...) ; mais aussi aux attaques des maladies et ravageurs (Lozano et Terry, 1976) dont les plus importantes sont : la bactériose, les pourritures mûles ou sèches, l'anthracose, la mosaïque africaine, l'acarien vert et la cochenille farineuse (anonyme 2004). En dépit de tout ceci, le manioc semble être rustique

pour quelques unes de variétés locales qui s'adaptent dans plusieurs aires écologiques et rassurent donc les paysans au niveau de leur sécurité alimentaire (Théberge et Al. 1985).

Pour mieux accompagner les paysans et réduire l'incidence de ces maladies et ravageurs, plusieurs partenaires en collaboration avec les institutions de recherche multiplient les initiatives visant la multiplication et la distribution des boutures saines et résistantes aux maladies et aux principaux déprédateurs à partir des variétés en provenance de l'institut National d'Études et Recherche Agronomique (INERA, 2004).

Dans la lutte contre les maladies et les ravageurs, le choix de variété joue un rôle important. Pour répondre à ces caractéristiques, il est nécessaire d'analyser les facteurs qui affectent l'adoption des variétés.

Plusieurs variétés de manioc ont été proposées et diffusées ; certaines ont connu des succès et adoptées facilement, d'autres l'ont été moins et d'autres pas du tout en milieu paysan. L'adoption d'une variété est fonction de plusieurs critères; ces derniers sont liés non seulement à des caractéristiques propres aux variétés, mais aussi à des facteurs liés à l'environnement, aux contraintes de production et de commercialisation (Fagbémssi, 2001).

Le but de cet article est d'identifier les facteurs qui favorisent ou affectent l'adoption des variétés améliorées de manioc en milieu paysan kasaïens.

1. HYPOTHÈSE

L'adoption d'une technologie, technique ou nouvelle variété chez les paysans est fonction de plusieurs facteurs liés à l'environnement au milieu physique et aux réalités socio – économiques.

L'adoption des variétés améliorées de manioc est fonction de la zone agro écologique de production, des caractéristiques culturelles et techniques du paysan, de l'accès aux ressources et intrants, aux services techniques et des exigences du marché.

Les exemples d'études empiriques sur l'innovation et la diffusion des technologies (Rogers 1993, CIMMYT, 1993 ;NKALEU et Al., 2000), font ressortir les éléments importants tels que la zone agro écologique, les pratiques culturelles, l'existence de marché, la superficie emblavée de manioc, le statut matrimonial, le niveau d'éducation et le contact avec la recherche par le biais de la vulgarisation.

2. MÉTHODOLOGIE

2. 1. Zone d'étude

L'article porte sur une étude menée dans deux zones agro écologique de production de manioc.

Tableau 1 : Zone agro écologique du manioc

Zone	Climat	Végétation	Type de sol	Spécificités
Forêt de transition	Aw ₂ – 3	- Forêt, îlots de forêt - Savane arborée ou arbustive	Humino-argileux	Pluviométrie : 1200 mm/an
Savane	Aw ₃ – 4	- Savane arborée clairsemée et arbustive - Galeries forestières	Sablonneux	Pluviométrie : 800 – 1300 mm/an

2.2. ÉCHANTILLONNAGE ET CHOIX DE SITE

Notre étude porte sur deux types des villages, d'abord ceux ayant reçu l'encadrement technique ou l'intervention d'une ONGD ou encore d'un programme spécifique et puis ceux de villages non encadrés situés néanmoins dans l'aire d'intervention de la FAO.

Un échantillon de 190 paysans regroupés en 9 associations paysannes a été retenu dans les deux zones d'étude.

Tableau 2 : Paysans par zone d'étude

Zone	Village	Nombre de personnes
Zone forestière	Tête Kalamba	25
	Kabuya	17
	Mwetshi	20
	Bambabishasha	13
	Bena Longo	40
Zone de Savane	Badianana	13
	Munkamba	14
	Mikalayi	10
	Zapo zapo	23
	Luambo	15
	Total	190

Commentaire

Le choix de site a porté sur les interventions de différents programmes et de l'importance de la culture de manioc dans le système de production et des autres atouts susceptibles de favoriser l'expansion rapide de cette culture. C'est notamment la taille du village, l'existence des routes et marchés ou encore une unité de transformation de manioc. Le critère tient aussi compte des critères agro écologique et climatiques auxquels s'ajoutent la superficie emblavée en manioc, les habitudes alimentaires et les caractéristiques socioéconomiques.

2.3. Modèle D'analyse

Le concept adoption fait référence au niveau d'utilisation d'une nouvelle technologie par les paysans tandis que la diffusion a trait au niveau de pénétration d'une technologie à l'intérieur d'une population considérée à travers le temps (Bua et Al., 2000).

L'intérêt socio-économique de l'adoption est que les nouvelles technologies permettent aux producteurs d'améliorer le niveau de rendement, la qualité du produit et les revenus afférents. L'adoption d'une nouvelle technologie telle la variété améliorée, paraît une décision individuelle dépendant d'un certain nombre des facteurs – clés.

Parmi les diverses méthodes d'analyse, les méthodes économétriques et précisément le modèle, LOGIT paraît plus approprié dans la spécification des relations entre la probabilité d'adoption et les déterminants de celle-ci (Adesina & al., 2000).

2.4. Modèle LOGIT

C'est un modèle économétrique utilisé dans les études d'adoption des innovations. Le principe fondamental du modèle LOGIT est basé sur la probabilité pour un individu d'adopter ou non l'innovation ou le produit qui lui est proposé (Maddala 1983 cité par Adesina 2000).

La justification de ce modèle est que la réussite des programmes de vulgarisation et de diffusion des innovations passe par une bonne connaissance du comportement des paysans face aux différentes technologies en présence (Bua et al., 1999).

Le choix de l'adoptant dépend des opportunités et est par conséquent aléatoire, et ne saurait faire l'objet d'une régression linéaire, mais d'une régression multiple de type exponentiel (Nkamleu et al. 2000).

$$\text{Ainsi, } Y_{ik} = f(\text{lik}) = \frac{e^{z_{ik}}}{1 + e^{z_{ik}}} \quad (1)$$

$$\text{Ou } Y_{ik} = X_{ik}\beta_{ik} \quad (2)$$

Où :

- Y = décisions d'adopter la technologie ;
- X = vecteur des variables explicatives à l'adoption ;
- Y_{ik} = variable dépendante qui prend la valeur 1 pour le premier producteur dans la zone K qui adopte la variété améliorée et zéro s'il n'adopte pas ;
- X_{ik} = matrice des variables explicatives relatives à l'adoption par le premier producteur dans la zone K ;
- β_{ik} = vecteurs des paramètres à estimer ;
- lik = variable implicite de la fonction d'adoption.

Il ressort ainsi que les variables suivantes influent sur la décision d'adopter la variété améliorée de manioc :

- Le contact avec la recherche via la vulgarisation (CONVUL) facilite l'accès à l'information et favorise l'adoption des innovations,
- L'expérience dans la culture de manioc (EXP) permet au paysan une connaissance appréciable et facilite son orientation quant au choix des variétés résistantes ;
- La zone agro écologique (AGRO) et la diversité agro écologique varie selon la position géographique du milieu paysan ;
- Le statut matrimonial (MAR) détermine les besoins et les dépenses du producteur et conditionne ses décisions d'améliorer sa productivité agricole ;
- La superficie (SUPER) emblavée de manioc est liée à l'accès à la terre et influe sur l'adoption de variétés à haut rendement ;
- L'éducation (EDUC) est un facteur déterminant dans l'adoption des technologies. Elle accroît le niveau de compréhension et l'aptitude à appliquer, à s'approprier et même à diffuser les instructions de services de vulgarisation (Kébedé, 1990) ;
- Le marché (MARCHE) : on admet que l'existence ou la proximité de marché facilite l'écoulement de la production et favorise l'adoption ;
- Le producteur (PRODUCT) : le paysan choisit ce qui lui est profitable, le choix d'une variété dépend des critères du producteur (lié aux habitudes alimentaires, à l'appréciation du goût, du port de la plante, etc....) ;
- La transformation (TRANSF) : le manioc est consommé sous diverses formes, l'adoption de ces variétés de manioc dépend de l'existence des unités de transformation de manioc dans le milieu et même du rendement à l'usinage (le taux de transformation de carotte en farine).

3. RÉSULTATS ET DISCUSSION

3.1. Caractéristiques socio-économiques des producteurs de manioc

Dans la zone d'étude, les associations paysannes sont majoritairement constituées des femmes qui n'ont pas reçu d'éducation formelle. La plupart de membres n'ont pas une bonne connaissance des ravageurs et maladies de manioc, malgré qu'ils ne vivent que de l'agriculture. L'expérience agricole des paysans de cette zone varie entre 5 et 20 ans. Une faible proportion d'entre eux est en contact avec le service de vulgarisation agricole et les superficies des exploitations varient entre 0,30 et 2 hectares. Les variétés de manioc cultivées varient fortement avec la zone agro écologique. Le choix porté sur une variété de manioc dépend de plusieurs raisons comme les critères agronomiques, économiques, qualités organoleptiques et l'aptitude à la conservation. En ce qui concerne les variétés résistantes aux maladies et ravageurs, plusieurs facteurs sous-tendent leur adoption en milieu paysan. Ces facteurs sont d'ordre agro climatiques, économiques et socioculturels

Tableau 2. **Principales variétés de manioc cultivées au Kasai**

Variétés	Provenance	Productivité	Précocité	Lignification de tubercules après maturité	Taux d'amidon à l'usinage (%)	Teneur et qualité de la farine	Appréciation du feuillage (appétabilité)	Résistance aux maladies et ravageurs	Teneur en acide cyanhydrique
RAV	FAO, BCECO, CARITAS	Élevée	10 à 18 mois	À partir du 10 ^e mois après bouturage	30 - 35	Teneur : 18 Qualité : bonne	Bonne	Tolérante	Moyenne
MVUAMA	FAO, BCECO, CARITAS	Bonne	12 à 24 mois	À partir du 12 ^e mois après bouturage	30 - 35	Teneur : 23 Qualité : très appréciée	Très appréciée	Tolérante	Élevée
SADISA	FAO, BCECO CARITAS	Bonne		Faible	30 - 35	Teneur : 20 Qualité : très appréciée	Très appréciée	Résistante	Élevée
MUSUA BULOBA	Locale	Moyenne	Moyenne	À partir du 24 ^e mois après bouturage	20 - 25	Teneur : - Qualité : faible	bonne	Sensible	Élevée
TSHIDIA NSENJI	Locale	Moyenne	Moyenne	À partir du 24 ^e mois après bouturage	20	Teneur : - Qualité : faible	Mal apprécié	sensible	Élevée
KAKWAN GA	Locale	12 à 24 mois	Très faible	Très faible	10	-	Mal appréciée	Tolérante	Très élevée

Source : Service National de Semences, SENASEM Kinshasa, Projet CTB « Semences », 2008

Il ressort ce tableau que les variétés améliorées diffusées par les différents intervenants offrent des qualités que les paysans de la zone d'étude recherchent. La précocité de la maturité, le rendement élevé, l'appétabilité des feuilles et la qualité de la farine de ces nouvelles variétés sont des atouts qui contribuent à la sécurité alimentaire des adoptants.

Tableau 3. Description statistique des variables affectant l'adoption des variétés résistantes de manioc

variables	Définition des variables et leurs valeurs	Min	Max	Moyenne	Ecart-type	N
AGRO	Zone agro écologique (1=zone de forêt, 2=zone de savane)	-	-	-	-	-
EDUC	Niveau d'éducation (1= éducation formelle, 2= aucune éducation)	0	1	0,65	0,478	253
CONVUL	Contact avec la vulgarisation (1= oui et 0= non)	0	1	0,37	0,484	253
EXP	Expérience dans la culture de manioc (1= 2 à 5ans, 2= plus de 5 ans)	0	3	0,47	0,699	253
MAR	Statut matrimonial (1= marié et 0= non)	0	1	0,61	0,589	253
SUPER	Superficie du champ (1= 0, 3 ; 2= 0,5ha ; 3= 1ha ; 4= plus d'un ha)	1	4	1,78	0,948	253
MARCHE	Existence du marché (1= oui et 0=non)	0	1	0,73	0,444	253
PRODUCT	Choix du producteur (1=oui et 0=non)	0	1	0,79	0,408	253
TRANSF	Existence des unités de transformation (1=oui et 0=non)	0	1	0,94	0,2366	253

4. DISCUSSION

La zone écologique influe sur l'adoption des variétés améliorées de manioc. L'adoption d'une variété améliorée par le paysan dépend des conditions agro-climatiques comme le climat, la pluviométrie, la végétation de la zone et le type du sol. Tous ces facteurs conditionnent la productivité des variétés améliorées du manioc, lorsque la fertilité du sol n'est pas bonne, le paysan cherche une variété qui peut lui garantir une récolte satisfaisante.

- L'expérience dans la culture du manioc intéresse beaucoup plus les jeunes producteurs qui sont enclins à prendre le risque en adoptant des nouvelles variétés. Ils ont une propension à s'informer et vont à la recherche de l'information sur les variétés et autres technologies susceptibles d'être rentables.
- Le contact avec la vulgarisation concerne les paysans ouverts, ils sont prédisposés à recevoir des informations lors des formations de producteurs sur un thème précis, lors de visites porte ouverte ou encore lors de réunions avec les agents de la vulgarisation ;
- Le statut matrimonial influe sur la taille et le nombre de champs pour un ménage agricole ainsi que sur la qualité de l'itinéraire technique qui conditionne la production.

5. RECOMMANDATIONS

Au niveau régional, les Inspections provinciales de l'Agriculture et développement rural avec les instituts de recherche, les ONG et les agri multiplicateurs devraient se réunir dans un cadre de concertation pour discuter de l'appréhension des nouvelles variétés.

Organiser des échanges d'expérience entre paysans pour déceler les variétés locales qui résistent aux maladies et ravageurs. Ces variétés locales doivent être multipliées par des essais comparatifs avec les variétés améliorées ; ce qui nécessite la réhabilitation des Centres d'Adaptation, Production et Sélection des Semences (CAPSA)

CONCLUSION

Les résultats du modèle d'analyse économétrique montrent les facteurs qui affectent le choix des variétés améliorées de manioc par le paysan dans la zone d'étude. L'adoption de ces variétés améliorées de manioc (RAV, SADISA et MVUAMA) est fonction des facteurs dont les plus déterminants sont la zone agro écologique, l'itinéraire technique, l'expérience dans la culture de manioc, le contact avec la vulgarisation et la taille du ménage agricole.

Eu égard à l'importance de la culture de manioc dans la sécurité alimentaire, la connaissance de ces facteurs permet une meilleure mise en œuvre des politiques de sélection et de diffusion des variétés améliorées et contribuera, grâce à la prise en compte de ces différentes contraintes, pérenniser les effets bénéfiques des variétés améliorées de manioc.

BIBLIOGRAPHIE

1. Adesina A., et Al. : *Economic analysis of determinants of adoption of alley farming by Farmers in forest zone*. In : Agriculture, Ecosystems & Environnement 2000, pp235
2. Bua A. et Al. : *Adoption and Impact of improved cassava varieties in Uganda*. In Ecart/AARECA Impact Assessment workshop, Entebbe, Uganda. Nov.1999, 24p.
3. CYMMIT Economics Program. *The adoption of Agricultural technology: A guide for survey Design*. Mexico, 1993, CYMMIT D.F
4. Hahn S.K. : *Les plantes à racines et tubercules tropicales : Amélioration et utilisation* IITA – Nigeria. Fiche technique. 1984. 45p.
5. Lozano J. : *Cassava diseases and their control*. In Proceeding of the 4e symposium of ISTRC. 1976.
6. Nkamleu G. et AL. : *Modelling farmer's decision on integrated soil nutrient management in Sub-Saharan Africa: a multinomial Logit analysis in Cameroon*. In : Nutrient cycling in Agro ecosystems 2001.
7. Nweke I.: *Cassava: a crop in Africa*. Cosca working paper n° 14-Ibadan, Nigeria. 1996. 77p.
8. Théberge et Al. : *Les principaux ravageurs et maladies du manioc, de l'igname, de la patate douce et des aracées en Afrique*. IITA. 1985. 132 p.
9. Fagbemisi et Al. : *Adoption de variétés de manioc et efficacité durable de la lutte biologique contre l'acarien vert du manioc* In : Bulletin de la recherche agronomique. Numéro 38. Cotonou 2002.
10. Ibro G. : *Transfert de nouvelles technologies dans les systèmes de production de paysan* Projet PRONAF- NIGER. Cotonou 2001.
11. Msikita W. et AL. : *Lutte contre les maladies du manioc*, IITA 2000. Ibadan 27 p.
12. FAO : *Guide de terrain sur la mise en place, la gestion des champs de multiplication et le contrôle des maladies et ravageurs majeurs*. Rome 2008
13. Inspection Provinciale de l'Agriculture : Rapport annuel 2008
14. Anonyme : *Mémento de l'agronome*. CIRAD 2004, Montpellier

La valorisation de l'environnement du quartier Itabayi dans la commune de Lukonga /ville de Kananga

Jean LUMBALA KABUNDA
Assistant à l'ISP/MWEKA

Gustave MUAKADI KAYEMBE
Assistant à l'ISDR/TSHIBASHI

Augustin TSHIAMALA MIANDABU
Chef de Travaux à l'ISDR/TSHIBASHI

RÉSUMÉ

À l'horizon du troisième millénaire, la pollution de l'environnement accélère au rythme vertigineux surtout dans les périmètres urbanisés. L'urbanisation dans son ambiance fascinante attire une population dense dont une bonne portion vit dans les bidonvilles où l'insalubrité règne en maître bourreau détenant la clé de l'enfer.

C'est à ce titre qu'une investigation menée au quartier périurbain dénommé Itabayi à Kananga, nous a permis de murir nos réflexions sur ce contexte sanitaire à la fois contemporain et mondial.

Pour ce cas d'espèce, la pollution se conjugue principalement à l'insalubrité parcellaire ainsi qu'aux eaux de stagnation.

Cependant, au stade actuel du niveau socio-économique et culturel de la population de ce milieu, il conviendrait de miser plus sur l'éradication de la pollution à la valorisation de son espace hostile à travers le travail agricole. Pareil effort doit être régulièrement en synergie avec l'éducation sanitaire et l'œil averti de l'État.

INTRODUCTION

À travers le monde, plus fréquents sont les discours qui portent sur la promotion sanitaire. La préoccupation étant d'assurer à toute la société vivante sur la planète Terre les bonnes conditions de vie et de favoriser par là son plein épanouissement (Bakole wa Ilunga, 1999 p. 222).

À ce titre, nos investigations portent sur « la ville de Kananga, où les conditions d'hygiène ne répondent pas au bien-être de sa population » (BARRY, P., SANRU, 1986, p. 1). Nous visons la problématique d'assainissement, car Kananga en tant que milieu urbain devait nécessairement avoir une infrastructure hygiénique conséquente comparativement à son poids démographique.

Quoique l'insalubrité soit un problème général remarquablement observé sur la ville de Kananga, nous centrerons la présente étude sur l'une de ses entités administratives, la Commune de Lukonga a des contraintes d'assainissements, particulièrement au Quartier Itabayi. (Voir la carte n° 1 en annexe). Il convient de noter que dans cet environnement d'Itabayi, l'eau stagne, rendant boueuse l'artère principale « Tshikunda ». Ce Quartier est entouré des marécages qui sont des véritables lits de moustiques, insectes vecteurs du paludisme. La pollution parcellaire est un troisième facteur de nuisance à la santé communautaire. Face à cette impasse de mieux-être, il s'avère urgent de trouver des solutions adéquates à ces problèmes.

Il semblerait alors que le non-recours aux stratégies d'assainissement qui soient opportunes dans ledit Quartier de la Commune de Lukonga contribue sensiblement au développement microbien, lequel doit avoir des répercussions fâcheuses sur la santé de la population urbaine. (COURTEJOIE, J., 1996, 68).

Nous exprimons nos préoccupations à travers les questions suivantes :

- Existe-t-il des points focaux de l'insalubrité au Quartier Itabayi ? Si oui, lesquels ?
- Que fait jusqu'alors la population pour rendre son cadre de vie salubre ?
- Ses stratégies en vue d'assainir le milieu sont-elles efficaces ?
 - Si oui ; lesquelles ?
 - Si non ; que faire pour rendre leur milieu salubre ?

Nous nous proposons d'envisager des réponses provisoires à ces questions, lesquelles réponses vont nous servir de fil conducteur dans notre investigation.

Ainsi nos hypothèses sont alors les suivantes :

- L'artère Tshikunda ainsi que les parcelles habitées seraient des sites non hygiéniques au Quartier Itabayi.
- Vu ces fléaux, il semblerait que la population se débâte désespérément à assainir son environnement avec des procédés non efficaces, soit par canalisation, par drainage, par nettoyage ou assainissement parcellaire déficient.
- Ces stratégies sembleraient inefficaces jusqu'à ce jour aussi allons-nous envisager d'autres susceptibles de rendre sain le Quartier Itabayi au cas où elles seraient mises en application.

Eu égard à ce qui précède, nous nous sommes servi de la méthode fonctionnelle et des techniques d'interview, d'observation, d'analyse documentaire et d'échantillonnage.

De la méthode précitée découle l'idée simple et opportune pour expliquer la primauté des pratiques agricoles, leurs rôles ainsi que leurs fonctions hygiéniques au Quartier Itabayi.

Par l'interview un rapport de communication verbale entre nous et la population a permis d'arriver à une solution d'assainissement irréversible.

L'observation directe nous a mis face à face avec les réalités de terrain sur l'insalubrité de l'environnement d'Itabayi.

En fonction de l'analyse documentaire, nous avons consulté les documents disponibles en relation avec notre investigation.

Grâce à l'échantillonnage, nous avons eu des résultats extrapolables sur l'ensemble du site.

À l'issue de nos enquêtes, nous avons réparti les résultats de nos investigations en quatre volets à savoir :

- Itabayi : centre physico-humain ;
- L'insalubrité et l'assainissement : un paradoxe chronique ;
- Résultats des enquêtes sur l'assainissement ;
- Nouvelles stratégies efficaces d'assainissement.

1. ITABAYI : CENTRE PHYSICO-HUMAIN

Le Quartier Itabayi est l'un de cinq Quartiers qui constituent la Commune de Lukonga. Il est situé dans l'axe Nord-Ouest de la ville de Kananga où il est entièrement enclavé par les quatre autres Quartiers de la Commune (Lumumba à l'Ouest, Mulunda à l'Est, Mabondo au Nord et Dikongayi au Sud).

Avec une superficie de 3 km², Itabayi regorge une population de 1.521 habitants en 2010, soit 840 habitants au km². Sa population est à majorité pauvre. « Le nombre de pauvres s'accroît avec une rapidité angoissante partout, mais davantage dans les pays sous-développés. Si l'accroissement démographique a diminué dans les pays nouvellement industrialisés, le taux d' » accroissement reste le plus fort dans les pays pauvres » (S. Duyek, 2007, p. 125). Elle exerce des activités champêtres dans la banlieue de la ville. Cette population, dont le revenu est maigre, soit 150 \$ US en moyenne par an, se nourrit au jour le jour et trouve résidence dans un habitat bidonvillois.

En marge d'une connexion dans l'Ouest, le reste de l'espace est contourné de cours d'eau ruisselant et arrosant les vallées. Tous ces cours d'eau sont des affluents de la rivière Tshibashi, qui est leur déversoir situé au Nord. La situation d'îlot dans laquelle se retrouve le Quartier Itabayi, crée de l'humidité qui est plus souvent source du pullulement des moustiques, des mouches, des microbes. Ce qui est donc pathologique à la santé communautaire.

Certes, le milieu n'a pas assez d'espace arable, mais sa population se débrouille sur des terres d'autres Quartiers à savoir, Tshibashi, Mulunda, Mabondo et Dikongayi.

L'agriculture qu'on y pratique n'est pas promettant à cause du vol perpétré clandestinement. L'élevage et l'agriculture ne peuvent prospérer faute de stimulants ; une des raisons de plus qui accentue la problématique sanitaire dans le domaine alimentaire et nutritionnel.

Quatre écoles, dont trois primaires et une secondaire, fonctionnent dans ce milieu. Sept confessions religieuses y ont leurs adeptes. Cependant, en dépit de l'existence de ces installations éducatrices, aucune dynamique n'est insufflée à l'assainissement du milieu. Notre regret atteint son comble, au vu du Centre de Santé Itabayi qui est sans impact aucun sur la salubrité du milieu. Un paradoxe alors !

Tableau 1. Repères de l'insalubrité au Quartier Itabayi

No	CATEGORIES	ASSAINISSEMENT/PROPORTION	%
1	Parcelles	5/7	71,4
2	Écoles	$\frac{3}{4}$	75
3	Églises	5/7	71,4
4	Rues	4/5	80
5	Canaux	5/5	100

Source : Nos enquêtes sur terrain du 05 au 20 mars 2010.

Malgré la présence du Centre de Santé Itabayi, l'insalubrité règne au Quartier Itabayi. Plusieurs preuves témoignent cela à partir de ces données statistiques. Près de 71,4 % des parcelles sont dans l'état de malpropreté ; 75 % d'écoles situées à Itabayi ont un environnement pollué, fait des latrines hygiéniques, dans cette voie de la médiocrité, les rues et églises ne sont pas à exclure. Les canaux d'évacuation des eaux usées et celles de précipitation ne sont pas entretenus. Enfin, selon les données, 100 % des rues ne sont pas assainies. Pareillement, les vallées marécageuses, la brousse, les dépotoirs aux coins des parcelles, les latrines non protégées, les flaques d'eau sur l'avenue Tshikunda sont les domaines de prédilection pour les germes microbiens.

Le degré alarmant de cette Insalubrité étant établi, force est de passer au deuxième chapitre où se concrétise l'insuccès des moyens de lutte engagés vis-à-vis des foyers insalubres.

2. L'INSALUBRITÉ ET L'ASSAINISSEMENT : UN PARADOXE CHRONIQUE

2.1. Les Foyers insalubres

Bien que l'insalubrité soit répandue au Quartier comme peut le discerner tout observateur et chercheur avisé, celle-ci a cependant ses axes de régénérescence. Les lotissements spontanés n'étaient pas sans qualité ; pourtant les parcelles s'alignent le long des rues au tracé assez régulier et il n'est pas rare qu'une emprise très large ait été réservée pour quelques grandes avenues. La descente sur terrain lors de nos investigations nous a révélé que les foyers de l'insalubrité forment un triangle de la malpropreté dont les pierres angulaires ne sont autre chose que le tronçon concave du profil en long de l'avenue Tshikunda, l'espace vallonné qui forme la ceinture du Quartier Itabayi, enfin le seuil parcellaire au péril de la malpropreté chronique.

Ces trois angles meurtriers reliés entre eux ont engendré, il y a belle lurette, une situation sinistreuse du point de vue de l'hygiène en milieu urbain, en occurrence au Quartier Itabayi situé dans la Commune de Lukonga.

Examinons maintenant avec parcimonie chacun des axes de l'insalubrité précédemment énumérés.

2.1.1. La concavité de l'avenue Tshikunda

À ce sujet, retenons d'abord que le Quartier Itabayi est traversé par une artère principale, Tshikunda ; qui le relie au Quartier Mabondo. Cette avenue commence par une montée qui descend par la suite sur un long parcours jusqu'à former une concavité où s'entassent les eaux de ruissellement pendant la période pluvieuse de l'année. Dans ce sens, cette avenue principale est devenue un couloir de versement des eaux de pluie sur un parcours de plus ou moins 100 m, les eaux de pluie s'entassent dans la concavité et y stagnent. Ces eaux boueuses, et stagnantes créent une situation d'insalubrité notoire non seulement sur la voie (l'avenue), mais également dans les parcelles avoisinantes où l'humidité si prolongée attire les mouches et les moustiques. Ces eaux hébergent assez longtemps ces « parasites » au détriment de la santé des familles situées dans le parage.

Il est à noter que ces eaux de pluie, à force de ruisseler durant plusieurs années, depuis la création de ce Quartier à l'aube de l'indépendance de notre pays la R.D.Congo, sont aujourd'hui à la base de deux grandes érosions situées de part et d'autre de ladite concavité. Ces érosions sont par ailleurs devenues des poubelles humides où pullulent mouches et moustiques à l'abri de leurs proies : les ménages ou les membres de la communauté.

Dès lors, le début de chaque saison pluvieuse est une triste nouvelle pour ceux qui résident à proximité de ces eaux stagnantes ainsi que pour les passagers qui empruntent cette avenue.

2.1.2. Les vallées marécageuses

Le Quartier Itabayi, de par son emplacement, a la forme d'une presqu'île, car il est contourné par les ruisseaux dans tous les sens, à l'exception d'une bande de terre qui le relie aux Quartiers Mabondo et Lumumba, dans la direction Sud-ouest. Dans les vallées situées dans son périmètre foisonne une végétation tant herbeuse que boisée. Cette flore créée du bas fond étouffe l'écoulement normal des eaux de ruissellement qui, par conséquent, se concentrent en certains endroits, formant des marécages, sources de plusieurs microbes vecteurs de maladies telles que l'onchocercose, la malaria, la verminose, l'amibiase, etc..

L'humidité permanente rencontrée dans ces vallées permet, ipso facto, que survivent les micro-organismes pathogènes. Ce qui permet par extension d'attraper telle ou telle pathologie courante dans cet environnement insalubre.

Le Quartier en soi est une colline de 3 km² presque entourée par une bande vallonnée de 4 km ; d'où le risque élevé d'insalubrité et de contamination pour les endémies et les épidémies plus remarquables dans cette Commune de Lukonga où la maintenance de l'hygiène fait défaut.

Face à ce danger mortel, la population se voit dépourvue des solutions efficaces.

D'ailleurs, elle n'y songe pas d'autant plus qu'elle est trahie par son ignorance et sa négligence. Il nous appartient de la réveiller afin qu'elle se mette à la poursuite des solutions certaines contre les facteurs des fléaux pathologiques.

2.1.3. L'insalubrité parcellaire

L'insuffisance d'hygiène parcellaire est un autre aspect qui porte nuisance à la santé de la population du Quartier Itabayi. Il est amer de constater que, dans ce Quartier, quatre parcelles sur cinq sont insalubres. La plupart de ces parcelles manquent de latrines ou s'il y en a, elles sont mal construites, sans couvercles, dégageant ainsi des gaz nauséabonds.

Ainsi dans l'un ou l'autre cas, l'hygiène parcellaire fait grandement défaut au Quartier Itabayi.

En effet, la prospection que nous venons de mener sur les trois facteurs principaux régénérateurs et la maintenance de l'insalubrité sous-entend que seule l'action de l'homme sur son environnement peut permettre de rendre son cadre de vie propre et sain. Plus de résidents ayant vécu plus de quarante-cinq ans dans ce Quartier n'ont cessé d'appréhender le bien fondé de pareils efforts. Cependant, rien de concrètement palpable n'a été réalisé.

2.2. Procédés d'aménagement et d'assainissement en cours

L'aménagement du Territoire doit s'attacher aussi et plus encore à poser les problèmes en termes d'anticipation. Son approche doit négliger le court terme pour envisager un avenir plus lointain, en considérant la localisation des activités non telle qu'elle est, mais telle qu'elle devrait être pour permettre aux individus de mener une vie plus libre et plus saine. (JEROME MONOD et PHILIPPE DE CASTELBASAC, 1987, pp. 14-15).

Au vu des difficultés de l'insalubrité rencontrée au Quartier Itabayi, laquelle est entretenue par les eaux de toute sorte, l'ignorance, la négligence et les mauvaises habitudes d'hygiène de la population, il convient alors maintenant de faire un briefing sur la façon dont les résidents du Quartier Itabayi se sont toujours employés pour se débarrasser des mauvaises conditions d'hygiène.

2.2.1. L'érection des diguettes

Lutter contre les eaux de pluie en concentration dans la concavité de l'avenue Tshikunda a constitué un souci majeur de la population du Quartier Itabayi ainsi que de leurs voisins lors des travaux de « Salongo ». C'est ainsi que des digues ont été formées de part et d'autre de cette avenue, faites tantôt de sacs de sable, tantôt d'une série de piquets alignés en vue de protéger les parcelles d'à côté contre l'humidité et l'invasion d'eau de pluie. Malheureusement, cette pratique n'a jamais donné de bons résultats depuis qu'elle est d'application, il y a de cela plus de quarante ans. Par contre, cette pratique condamne les exécutants à des travaux pénibles répétés chaque fois qu'une nouvelle pluie s'abat sur le Quartier.

C'est une solution vraiment inefficace qu'il faut abandonner pour envisager d'autres.

2.2.2. La maintenance de l'hygiène parcellaire

Au niveau parcellaire, les pratiques assainissantes de désherbage, d'enfouissement d'immondices et de la propreté de lieu d'aisance sont demeurées moins opérationnelles pour la salubrité parcellaire.

En effet, l'invitation à l'entretien parcellaire, par des journées hebdomadaires de salongo est restée foncièrement une lettre morte dans l'entendement de la population qui jusque-là n'y a opéré aucun changement bénéfique acceptable.

2.2.3. La lutte anti-marécageuse

Qu'il s'agisse de la population ou des autorités de la place, personne n'a songé à lutter contre les eaux de marais situées dans le bas fond des vallées qui forment la ceinture du Quartier Itabayi. Toutefois, il y a lieu de penser qu'à un moment donné (durant les années 1980-2000), la pratique de la pisciculture avait reconverti les eaux de marais en leur donnant une valeur grâce à la culture des poissons. Ce fut plutôt un bienfait relatif qui n'a pas duré, car quelques années après, les étangs abandonnés ont encore aggravé davantage le fléau de pullulement des moustiques.

Voilà en somme, les mesures de lutte jusque-là mises en application pour lutter contre l'insalubrité et restaurer l'hygiène au sein de la communauté du Quartier Itabayi. Parce que toutes les méthodes appliquées jusque-là se sont révélées inefficaces, il convient de nous demander si la population est autrement sécurisée par rapport à l'insécurité. Et dans la négative, que compte-t-elle faire ou que peut-on faire pour elle et avec elle ?

3. RÉSULTATS DES ENQUÊTES SUR L'ASSAINISSEMENT

La question de la salubrité environnementale telle que nous l'avons envisagée dans cette étude ne peut se passer d'un sondage d'opinion, étant donné que c'est l'homme et son milieu social qui doivent modeler leur environnement, l'aménager de façon à répondre aux exigences de la promotion sanitaire. De la sorte, nous nous sommes intéressés au groupe social d'Itabayi selon une représentation ci-dessous.

3.1. Échantillon

Sur un prélèvement général de 1.000 ménages résidant au Quartier Itabayi, nous avons eu la chance d'enquêter 100 ménages. Au cours de nos interviews, nous nous sommes intéressés aux deux sexes

(masculin et féminin) dans une même proportion. Car les problèmes de santé concernent tous les sexes et tous les âges, sans discrimination.

Toutefois, nous avons tourné une attention particulière aux catégories socio-professionnelles, sachant que les autorités politico-administratives ont une influence sur le comportement et les actions de ceux qu'elles dirigent.

Dans ce cas, elles peuvent jouer un rôle prépondérant dans les actions d'assainissement du milieu.

Outre les autorités, les familles agricoles ou paysannes et celles non paysannes ont été également prises en considération d'autant plus que l'assainissement, par le truchement de l'agriculture, se profile dans cette perspective comme une solution incontestable à laquelle la population doit être conviée. C'est ainsi qu'après avoir mené nos enquêtes, nous sommes parvenus à un éventail des réponses et des solutions que nous voudrions présentement soumettre à l'intention de tous les intéressés à cette recherche relevant du domaine de la santé.

3.2. Résultats d'enquête

À la question de savoir si l'insalubrité au Quartier Itabayi porte préjudice à la santé des résidents, les avis suivants ont été récoltés :

Tableau 2. Insalubrité comme préjudice à la santé

Avis/catégories	Positif	Négatif	Total	%
F.A.	48	12	60	60
F.N.A.	38	2	40	40
TOTAL	86	14	100	100

Source : nos enquêtes sur terrain du 1^{er} au 29 mars 2010.

Les ménages du Quartier Itabayi éprouvent trop de peine à fournir des efforts aux travaux d'assainissement qui se répètent infiniment sans apporter de solution satisfaisante. Tel est le point de vue de 86 % de la population cible qui cite le cas des digues érigées sans succès contre les eaux de pluie qui envahissent des parcelles où elles stagnent et deviennent lit d'agglomérations de mouches et moustiques.

Toutefois, il faudrait noter que, malgré leur inefficacité, les procédés de lutte contre l'insalubrité ont quand même contribué à assainir tant soit peu l'environnement, autrement la situation allait dégénérer.

Ce qui précède justifie quelque peu la position de ces 14 % qui ont parlé de l'efficacité des méthodes d'assainissement utilisées.

Voilà pourquoi, face à leur inefficacité, il s'avère nécessaire que la population trouve d'autres stratégies en vue d'un changement palpable.

Là-dessus, quels sont alors les avis de la population ?

Tableau 3. Avis sur le changement de stratégie d'assainissement

Avis/catégories	Favorable	défavorable	Total	%
F.A.	60	-	60	60
F.N.A.	40	-	40	40
TOTAL	100	-	100	100

Source : nos enquêtes sur terrain du 13 au 29 mars 2010.

Laissée par la routine des travaux d'assainissement continuels et sans fruit, la population, en dehors de la prévention contre les maladies, estime qu'il faudrait entrevoir d'autres possibilités de lutte contre l'insalubrité. Elle s'est ainsi prononcée par une majorité écrasante de 100 % d'avis favorables.

Cependant, elle est contre l'idée de toute autre projection des mesures d'assainissement qui lui consommeraient un peu plus de temps et d'énergie pour pouvoir se « débrouiller » afin d'avoir quoi mettre sous la dent, la situation socio-économique qu'on traverse étant ce qu'elle est. D'où l'on ne doit pas continuellement perdre le temps aux travaux improductifs d'assainissement. Tenir compte de cet aspect rendrait plus active la participation de la population cible à l'assainissement : ce qui n'est pas le cas pour le moment.

Enfin, l'idée de faire quelque chose pour améliorer tant soit peu les conditions de vie étant acceptée, il est encore question, selon les souhaits de la communauté visée, de reconnaître et de rassurer qu'elle approuve effectivement les nouveaux procédés retenus pour contribuer à l'amélioration du bien-être sanitaire au Quartier Itabayi.

Tableau 4. Nouveaux procédés d'assainissement

Option, Stratégie/catégorie	Maraîchage				Hygiène parcellaire				Rasage			
	Fav.	%	Déf.	%	Fav.	%	Déf.	%	Fav.	%	Déf.	%
F.A.	60	60	-	-	39	39	21	21	60	60	-	-
F.N.A.	25	25	15	15	21	21	19	19	40	40	-	-
TOTAL	85	85	15	15	60	60	40	40	100	100	-	-

Source : nos enquêtes sur terrain du 13 au 29 mars 2010.

Il est à noter que par acclamation totale, la cible opte pour le rasage en vue de réaliser une planimétrie sur l'avenue Tshikunda, source présentement d'insalubrité. Ce qui supprimerait les travaux continuels de réfection des digues.

Par ailleurs, l'opinion sur l'hygiène parcellaire rencontre une approbation de 60 % parce que certains estiment que tous les ménages ne seront pas actifs pour agir selon cette nouvelle formule.

Quant à l'assainissement de marais, 85 % de la cible souhaitent la mise en application de cette stratégie, espérant que les concessionnaires et les voleurs n'y apporteront pas d'obstacles, à l'instar des tracasseries policières de l'État.

Par contre, 15 % de nos interlocuteurs restent réticents en faisant allusion aux contraintes susmentionnées qui, à un moment donné, peuvent prendre le galop et perturber la promotion socio-économique où la santé occupe une place de choix.

En somme, toute action de développement socio-économique, en l'occurrence d'ordre sanitaire, nécessite une maximisation des efforts, car la vie, en toute rigueur, est une lutte consciemment menée contre tous les ennemis de la vie ou du mieux-être.

De la sorte, la cible ne doit pas se décourager, ni se laisser faire, ni se laisser emballer par un pessimisme à outrance. Mieux vaudrait conjuguer des efforts réels contre les ennemis de la santé communautaire tel que nous sommes parvenus à les démasquer au Quartier Itabayi, dans la Commune de Lukonga.

Ces lueurs de changement finiront, à coup sûr, par briller. Et leurs étincelles ne manqueront pas d'être un ressort d'entraînement d'une série d'actions infiniment salutaires, d'abord à la santé collective et ensuite au développement socio-économique de toute la communauté d'Itabayi.

4.NOUVELLES STRATÉGIES EFFICACES D'ASSAINISSEMENT

Preuve à l'appui, nous venons de constater que les procédés d'assainissement en vigueur au Quartier Itabayi se sont avérés inefficaces pendant plusieurs décennies. Aussi entrevoyons-nous des nouvelles stratégies susceptibles de contribuer efficacement à la salubrité du milieu.

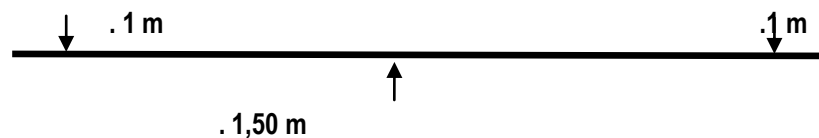
Quelles sont ces nouvelles stratégies ?

Nous avons tour à tour :

- La technique de rasage en vue d'obtenir une planimétrie sur le profil en long de l'avenue Tshikunda. Cela résoudrait l'écueil d'accumulation d'eau dans la concavité ;
- La mise en valeur des vallées ceinturant l'îlot Itabayi par des activités d'aménagement de l'espace vital, du genre agro-pastoral ;
- Les pratiques parcellaires non seulement salutaires pour la protection de la santé des membres de la Collectivité contre diverses pathologies, mais aussi avantageuses pour la production intensive d'autres biens de consommation utiles à l'homme.

Nous nous proposons maintenant d'étayer notre argumentation en reprenant en ligne de compte chacune des trois stratégies esquissées ci-dessous.

4.1. Le rasage de la voie routière Tshikunda



Le croquis ci-dessus nous donne le profil en long de l'avenue Tshikunda considérée comme une route ou une voie principale de communication entre le Quartier Itabayi et les autres Quartiers de la Commune de Lukonga. La droite représente une planimétrie à laquelle nous devons parvenir lorsque les travaux de rasage seront exécutés. Ces travaux consisteront à raser les irrégularités topographiques rencontrées de part et d'autre de l'axe de symétrie qui est la concavité.

Le rasage de terre se fera sur une profondeur estimée à plus ou moins 1 m de part et d'autre de l'espace concave.

La masse de terre sera déversée dans la concavité où se concentrent, pour le moment, les eaux stagnantes.

4.2. Avantages de la technique de rasage

De la mise en application de ce procédé découleront plusieurs avantages dans l'ordre des effets d'entraînement.

Primo : retenons que le rasage supprime incontestablement l'existence des étangs artificiels, c'est-à-dire des flaques d'eau souvent rencontrées sur l'avenue Tshikunda, dans son tronçon concave ;

Secundo : la disparition des eaux stagnantes réduit l'humidité sur cette partie, ce qui est compatible avec les bonnes conditions hygiéniques et sanitaires ;

Tertio : l'absence de l'humidité et des eaux stagnantes préjudicie la vie des moustiques et de tant d'autres germes pathogènes ;

Quarto : la population se voit débarrassée des travaux rebutants consistant à travailler toujours avant la pluie, sous la pluie et après la pluie, en vue de lutter contre les eaux qui inondent l'avenue et les parcelles se trouvant le long de la route.

Renchérissons qu'après le rasage, les eaux qui pour le moment se concentrent dans la concavité de l'avenue Tshikunda, se verront éliminées au point qu'elles ne pourront plus constituer un facteur de nuisance contre la santé tant individuelle que communautaire.

Mais comment ce travail de remblayage sera-t-il rendu possible ? Quels moyens mettrons-nous en œuvre pour y parvenir ?

C'est à la partie suivante d'y apporter de lumière..

4.3. Organisation par un aménagement routier

Pour l'aménagement de l'avenue Tshikunda, la communauté d'Itabayi, appuyée par les autorités politico-administratives, peut louer un tracteur de la voirie urbaine.

Cet engin devra exécuter sur le tracé le rasage d'une profondeur maximale de plus ou moins 1 m. Le terrassement doit être entamé dans les parages du point de connexion de l'avenue Tshikunda avec le boulevard Ilebo.

Il appartient donc au Chef du Quartier, au Responsable de l'aire de Santé d'Itabayi ainsi qu'aux leaders résidents de concevoir une organisation de ce genre pour le mieux-être sanitaire de cette communauté.

Faute de quoi, l'insalubrité gagnera du terrain, et cela aux dépens de la santé de la population.

Outre ce qui vient d'être donné comme remède à l'hygiène carentielle sur l'avenue Tshikunda, nous devons trouver aussi de solution à l'insalubrité des fonds des vallées.

4.4. La mise en valeur de la ceinture vallonnée

Les vallées qui sont dans le périmètre du Quartier Itabayi hébergent une exubérance végétale dans laquelle se nichent les agents causaux de diverses maladies, les vecteurs ainsi que les hôtes intermédiaires nuisibles à la santé humaine. Base à ce problème, la politique de la pisciculture familiale, loin d'apporter remède par le débroussaie et l'aménagement des marais, a renforcé l'offensive pathologique : les étangs piscicoles dysfonctionnels sont devenus le champ d'hébergement et de multiplication des moustiques.

Ces occupations mal contrôlées ne sont cependant pas du squatting au sens propre. Les habitants continuent d'acheter leur terrain aux autorités coutumières ou administratives, souvent même avec reçu. (LEON DE SAINT MOULIN, 1979, p. 532).

Raison pour laquelle nous voulons concevoir maintenant un autre moyen de combattre l'insalubrité des vallées, d'autant plus qu'elles ceinturent le Quartier Itabayi. Aussi entrevoyons-nous un programme de mise en valeur à plusieurs volets, incluant les :

- Maraîchage ;
- Drainage ;
- Facteurs stimulants.

Il s'agit pour toutes ces actions d'une perspective de développement intégrant plusieurs séquences où la santé est la plus préoccupante qui soit, c'est-à-dire l'épine dorsale du mieux-être de l'homme.

4.4.1. Le Maraîchage

En vue de prévenir les maladies, le meilleur des moyens de lutte n'est pas seulement d'administrer les médicaments. Ce qui importe plus c'est de les prévenir. On peut mieux prévenir les maladies en recourant à un programme d'assèchement des vallées humides qui sont des lits des microbes pathogènes.

Or nous savons que la population peut sérieusement se donner à ce travail s'il lui rapporte d'autres avantages matériels, en dehors d'une bonne santé. C'est ainsi que nous avons pensé aux activités agricoles de maraîchage à partir desquelles la population pourra bénéficier de la production alimentaire.

Par ailleurs, ce travail entraîne ipso facto l'assèchement et le drainage des eaux des marais qui hébergent les maladies et leurs agents causaux.

4.4.2. Le Drainage

La succession des lopins de terre des vallées destinés aux cultures maraîchères et autres donnera un profil où une ou plusieurs lignes de drainage des eaux se poursuivent à l'instar de talweg où se rassemble le trop-plein d'eau préjudiciable à l'agriculture.

Les talwegs naturels ou artificiels seront aménagés de manière éviter les obstructions à l'écoulement des eaux de ruissellement qui finalement empruntent la direction Nord-Est : déversoir des eaux d'Itabayi dans la rivière Tshibashi.

En somme, le drainage élimine les eaux stagnantes de marais. La population pourra alors se donner à ce travail si elle y trouve des avantages. C'est pourquoi nous avons préconisé le maraîchage qui

marche de pair avec le drainage là où les eaux constituent un danger tant pour la santé de l'homme que pour la santé des plantes.

Toutefois, les activités culturelles maraîchères, où se trouve inclus le drainage, nécessitent de l'intérêt. À défaut de cela, le découragement ne tardera d'envahir les maraîchers avec comme effet d'entraînement l'abandon de leur travail, la recrudescence des maladies régénérées par l'humidité et l'eau de marais ; d'où il convient de veiller plus aux facteurs stimulants.

4.4.3. Les facteurs stimulants

Les maraîchers jouent ici un rôle double. Ils sont des exploitants agricoles d'une part et d'autre part ils remplissent la fonction d'agents sanitaires d'autant plus qu'ils contribuent continuellement, par l'exercice de leur métier agricole au drainage des eaux de marais créant sans cesse un environnement sain dans les vallées. Sur ce, ils doivent être motivés à ce travail par une vulgarisation agricole incluant des intrants motivationnels à l'exemple des semences, d'outillage ou de crédits agricoles.

Une autre motivation doit provenir du service policier de l'État qui assurera la sécurité de leurs biens contre les voleurs tant diurnes que nocturnes.

Dans ce sens, les maraîchers s'investiront plus dans leur besogne qui est aussi davantage salubre pour la protection et la promotion de la santé tant individuelle, familiale que communautaire.

En dernière analyse, le dernier facteur stimulant qui est en même temps non négligeable, c'est l'éducation sanitaire. Les éducateurs sanitaires vont s'investir dans cette éducation dans la rue, regroupant les familles pour les instruire sur les problèmes de leur santé en rapport avec l'insalubrité qui règne dans le milieu ambiant. À cette occasion, la campagne de l'éducation sanitaire persuadera les auditeurs sur l'importance des pratiques maraîchères tant pour leur nourriture que pour la protection de leur santé contre les eaux de marais. Sous cet angle, l'effectif de maraîchers ne manquera pas d'accroître.

Par ailleurs, nous avons remarqué qu'au niveau parcellaire, il y a une déficience d'hygiène ; ce qui nécessite une fois de plus de repenser la stratégie d'assainissement parcellaire.

4.5. La rénovation de la dynamique de l'assainissement parcellaire

Outre les spéculations habituelles de désherbage parcellaire et par parcelle, il convient de mentionner que les conditions hygiéniques sont difficilement maintenues à cause d'autres sales habitudes liées au mode de vie traditionnelle. Les failles se laissent voir dans la tenue de latrines, douches et ainsi que dans l'évacuation d'immondices parcellaires.

C'est principalement à ces trois niveaux qu'il nous faudrait intervenir dans un nouvel esprit de changement.

4.6. Gestion de latrines

Au lieu d'être en bambous, les latrines doivent être construites soit en terre battue, soit en briques (adobes ou cuites). Une latrine hygiéniquement acceptable doit avoir le couvercle qui empêche l'évacuation de gaz nauséabond qui pollue l'air environnant. La désinfection du lieu d'aisance est exigée et se fera en utilisant le produit désinfectant facilement retrouvable dans ce milieu. Il s'agit des inflorescences de palmiers, lesquelles doivent être brûlées dans le cabinet en y répandant aussi la cendre.

Le recours aux vieilles piles broyées et répandues en poudre dans la fosse septique est une autre possibilité non négligeable. Ces deux procédés non coûteux permettent de créer des conditions d'hygiène de latrines et de les maintenir à perpétuité.

Par ailleurs, pour la douche qui fait stagner les eaux usées de bain, il faut trouver un autre procédé remédiant tel que nous l'envisageons ci-dessous.

4.7. Les puits des eaux perdues

Ce puits de faible profondeur de plus ou moins 1 m et 50 cm de côté doit être creusé à côté de la douche en communication avec la canalisation des eaux usées de bain.

Il est un déversoir des eaux usées au lieu de les laisser stagner comme à l'accoutumée. De telles expériences existent déjà, mais un élément leur manque qui est aussi primordial. Il est question de remplir le fossé avec des cailloux ou des pierres, les eaux usées s'infiltrant jusqu'au bas fond.

Par ailleurs, les pierres ou les cailloux empêchent le contact de mouches et moustiques avec les eaux usées situées au fond. De cette façon, on se protège contre l'insalubrité et contre le pullulement des insectes qui propagent germes et maladies.

4.8. L'évacuation des immondices selon le modèle de compostière

Les puits parcellaires à ordures sont rares et souvent laissent voir les immondices à ciel ouvert. Et ici viennent pulluler mouches, larves et moustiques surtout à la période humide (la saison pluvieuse).

Face à cette négligence, le procédé efficace consiste tout simplement à couvrir les immondices d'une couche épaisse de terre dans le puits même. Le procédé est répétitif puisqu'à chaque fois qu'une masse importante d'immondices est versée dans le puits, il faut refaire l'opération. Pareil procédé coupe les odeurs et empêche le pullulement des micro-organismes pathologiques.

À côté de ce procédé, il y a lieu aussi de faire allusion à une autre possibilité stratégique qui est l'empilement des tas d'immondices les uns sur les autres. Chaque fois que la nouvelle couche est apportée sur la butte ou le cône d'immondices, celle-ci doit être couverte d'un léger revêtement de terre, ainsi de suite.

L'on sait que les couches d'immondices entremêlées aux couvertures de terre en cascade stimulent la fermentation, laquelle donne un engrais organique de qualité utile aux spéculations potagères ; ce qui augmente la production familiale et le revenu domestique. Ainsi, au lieu de constituer un danger pour la santé familiale, ces immondices sont mises en valeur et la parcelle est de ce fait rendue propre.

L'instauration de l'hygiène parcellaire selon les procédés précédents s'obtient grâce à un autre paramètre d'intérêt capital. Il s'agit de l'éducation sanitaire sur terrain, les éducateurs qui passent rue par rue, regroupent familles et ménages et donnent des instructions sanitaires en corrélation avec autres domaines de la vie, en occurrence la dimension agricole où les causes d'insalubrité sont mises en vedette en fonction de leur emprise de nuisibilité.

CONCLUSION

Au vu des difficultés de l'insalubrité rencontrée au Quartier Itabayi dans la Commune de Lukonga laquelle est entretenue par les eaux de toute sorte, l'ignorance, la négligence et les mauvaises habitudes d'hygiène de la population, nous avons fait un briefing sur la façon dont les résidents du Quartier Itabayi se sont toujours employés pour se débarrasser des mauvaises conditions d'hygiène.

Ainsi, les trois procédés d'aménagement et d'assainissement sont en cours tels que l'érection des diguettes, la maintenance de l'hygiène parcellaire et la lutte anti-marécageuse.

Nous venons de constater que les procédés d'assainissement en vigueur se sont avérés inefficaces. Cependant, des nouvelles stratégies susceptibles de contribuer efficacement à la salubrité du milieu sont proposées ci-dessous :

- La technique de rasage en vue d'obtenir une planimétrie sur le profil de l'avenue Tshikunda. Cela résoudrait l'écueil d'accumulation d'eau dans la concavité ;
- La mise en valeur des vallées ceinturant l'îlot d'Itabayi par des activités d'aménagement de l'espace vital, du genre agro-pastoral ;
- La rénovation de la dynamique de l'assainissement parcellaire : c'est d'abandonner des sales habitudes liées au mode de vie traditionnelle. Les failles se laissent voir dans la tenue de latrines, douches et ainsi que dans l'évacuation d'immondices parcellaires.

BIBLIOGRAPHIE

1. BAKOLE, I. (wa), Chemin de libération, 4^{ème} éd. Archidiocèse de Kananga, Kananga (Zaire), 1991.
2. BARRY, POLLOOK, Projet des Soins de Santé Primaires en milieu rural et assainissement d'eau, SANRU, 1985.
3. COURTE JOIE, J., Aide mémoire thérapeutique pour le dispensaire, éd. St Paul, Kinshasa, 1996.
4. JEROME MONOD et PHILIPPE DE CASTELBAJAC, Que sais-je ? L'aménagement du territoire, 5^{ème} éd., 6^{ème} secondaire, éd. P.U.F., Paris, 1987.
5. J. DUYCK, Géographie du monde contemporain et problèmes de développement, 5^{ème} éd., 6^{ème} secondaire, éd. Loyola, Kinshasa, 2007.
6. LEON DE SAINT MOULIN, Contribution à l'histoire de Kinshasa (II), in Revue Zaïre-Afrique, Bureau CMZ-Building, UZB, Kinshasa I, Novembre 1979.

ANNEXE : CARTE DE LA COMMUNE DE LUKONGA



La microfinance inclusive et la création de petites et moyennes entreprises dans le milieu rural

(Étude menée auprès du Fonsdev-Dibaya)

Siméon KAPENDA MAYAMBA
Assistant, ISDR-Tshibashi

INTRODUCTION

Le monde actuel est bipolaire : il nous présente deux types de sociétés. Nous avons les sociétés dites développées, industrialisées, programmées, d'une part et celles dites sous-développées, moins avancées et non équipées, d'autre part.

« Les premières se caractérisent par la libération de l'homme des contraintes naturelles, historiques, sociologiques, politiques, culturelles, économiques et par la satisfaction de ses besoins de relation, ses besoins d'estime de soi, d'autogestion, d'autoréalisation et d'épanouissement culturel et intellectuel. Les secondes s'identifient par une faible productivité du travail, par une économie stagnante régressive et extravertie et des conditions de travail et d'existence précaires et médiocres ». (KAZANDI KIMBU, 2007-2008 : 5).

C'est dans les pays sous-développés que la majorité de la population vit dans le milieu rural. Le développement est donc une préoccupation des hommes depuis les temps antiques. Sa réalisation fait l'objet depuis la nuit des temps d'une grande espérance qui mobilise toutes les cultures et toutes les communautés humaines.

De nos jours, plusieurs penseurs et acteurs s'emploient à réfléchir et à trouver des voies de sortie pour les pays sous-développés. Dans leur démarche, ils préconisent soit l'aide au développement à accorder à ces derniers, soit l'implantation de grands projets de développement agricole, soit encore l'installation des régimes politiques démocratiques et leurs corollaires qui sont la bonne gouvernance, la promotion des droits humains, etc.

Face aux résultats mitigés de ces différentes thérapies prônées par diverses écoles d'économie de développement, voire les grandes institutions comme celles de BRETTON WOODS, nous pensons que le déficit de développement est non seulement largement tributaire du fait que seule une minorité de la population de la planète accède aux services sociaux de base (l'alimentation, la santé, l'éducation et l'habitat), mais aussi à l'absence de petites et moyennes entreprises dans le milieu rural.

L'une des contraintes majeures à cette absence des PME est certainement l'inexistence de service financier inclusif et donc la capacité de susciter une autopromotion par des activités génératrices de revenus. Le capital financier est un facteur de production souvent difficile à réunir au village pour initier ou soutenir une entreprise.

En effet, pour financer l'agriculture par exemple, les paysans ont besoin des crédits moyens et long terme. Cependant, les quelques structures qui prétendent vouloir desservir les milieux ruraux offrent des prêts à court terme à taux d'intérêt parfois proche de l'usure.

Les paysans rédigent des projets qui ne trouvent pas de réponses favorables, il n'y a pas assez des banques surtout les banques des crédits aux paysans. Et même si les banques peuvent exister, leurs conditions ne sont pas accessibles aux ruraux.

D'ailleurs, le point de vue des banques à l'égard des prêts à la petite entreprise est bien connu : crédits sollicités souvent faibles, donc insuffisamment rentables pour la banque, coût disproportionné de la gestion des dossiers, secteur à haut risque, garanties aléatoires. (BANGS, R.B., 1971 : 454). Cette situation ne permet pas aux paysans de mieux travailler, de diversifier leurs activités ou d'améliorer leurs conditions de vie. C'est un blocage certain.

Depuis une décennie, avec l'appui-conseil et l'accompagnement de l'Institut Africain pour le Développement Social et Economique (INADES), les paysans ont décidé de mobiliser localement l'argent et de constituer un fonds de solidarité pour le développement (FONSDEV). À l'instar des autres structures accompagnées par l'INADES, le FONSDEV-DIBAYA fait du chemin. Cependant, 8 ans après, il y a lieu de nous arrêter et de nous poser les questions suivantes :

- Pourquoi le développement socio-économique tarde-t-il à venir à Dibaya malgré la présence du capital financier dans ce milieu ?
- Est-ce que l'argent apporté par les ruraux suffit-il réellement pour financer le développement du monde rural ?
- Est-ce que les crédits obtenus du FONSDEV sont-ils utilisés à bon escient ?

Le manque ou l'insuffisance de PME, source d'accumulation des richesses, l'insuffisance de fonds collectés et le mauvais aiguillage des crédits du FONSDEV sont les pesanteurs qui retarderaient le décollage de Dibaya. L'observation directe et indirecte, l'interview et l'enquête nous ont servi comme techniques pour mener notre réflexion.

Hormis l'introduction et la conclusion, notre étude est divisée en trois chapitres :

- L'approche conceptuelle ;
- L'émergence du Fonsdév-Dibaya ;
- Le Fonsdév et la création des PME à Dibaya.

1. L'APPROCHE CONCEPTUELLE

Nous avons pensé utile de définir et d'expliquer pour une même appréhension des concepts tels que micro-finance, Fonsdév, crédit, épargne, petites et moyennes entreprises (PME) et milieu rural, concepts que nous allons utiliser de temps en temps dans cette étude. À cause de leur complexité, leur sens et usage dépendant du contexte dans lequel ils se trouvent.

1.1. Micro-finance

Étymologiquement, micro-finance signifie petites finances. Il s'agit de l'ensemble des services financiers (épargne, crédit, assurances, transfert de l'argent...) et non financiers (sensibilisation, suivi-conseil, formation) à petite échelle, diversifiés et adaptés aux possibilités des populations pauvres.

Il faut entendre par micro-finance, la prestation de service de crédit et/ou d'épargne aux agents économiques vulnérables exclus du système bancaire classique, en vue de leur permettre de réaliser des activités génératrices des revenus, de créer des emplois et aussi lutter contre la pauvreté. (INADES, 2008 : 12). En effet, la micro-finance s'adresse aux individus ayant un potentiel d'entrepreneurs et leur facilite d'accès au capital et aux services financiers en vue du financement de leurs activités sans nécessiter les garanties majeures. (KERSCHER, C., mars 2008 : 6-7). Elle a cependant pour rôle de ne pas se limiter à l'ouverture d'un accès au crédit. Elle permet à la population pauvre d'accéder à des services bancaires, d'ouvrir des comptes, d'effectuer des règlements monétaires par virement, de faire des épargnes, etc. Techniquement, cette population est intégrée au

secteur financier. La micro-finance inclusive, quant à elle s'ouvre à une majorité des ménages pauvres ou à faible revenu et à des micros entrepreneurs sur l'ensemble du territoire.

1.2. FONSDEV

Qu'est-ce que le FONSDEV ? Le fonds de Solidarité pour le Développement est une organisation des paysans et des paysannes permettant la mobilisation des unités excédentaires pour les mettre à la disposition des unités nécessiteuses en vue du développement individuel et collectif. (BILOWA, D., 2004 : 7). C'est une structure créée par les paysans et les paysannes avec l'appui de l'INADES pour mobiliser les ressources endogènes à travers l'épargne des membres et pour se donner de petits crédits en vue de développer leurs activités de production et autres ;

Du point de vue conceptuel :

- **Le fonds** : c'est un capital constitué par des individus pour servir au financement des projets ou des activités données. Le capital peut provenir des cotisations des membres eux-mêmes ou être constitué à partir des dons extérieurs, des subventions ou des prêts.
- **Solidarité** : vient du verbe solidariser et veut dire : ce qui est commun à plusieurs personnes qui se sentent liées par une responsabilité et par des intérêts communs. Le terme solidarité implique l'idée d'entraide mutuelle.
- **Le développement** : c'est un processus par lequel les membres d'une communauté donnée cherchent à améliorer de façon harmonieuse et durable leurs conditions d'existence.

Du point de vue social :

Le FONSDEV est essentiellement un instrument de solidarité financière. Il permet de renforcer les liens d'amitié entre les membres pour la promotion d'une société plus juste et plus fraternelle. Avec le Fonsdev, les garanties matérielles sont basées sur la confiance. Ainsi, les pauvres des pauvres peuvent aussi avoir accès à des services financiers nécessaires au décollage de leurs projets.

Cette solidarité a un sens restreint. En effet, il s'agit d'un système qui est au service de plus d'une personne, c'est-à-dire, un groupe de personnes ou une communauté, animée par le même esprit de bien-être collectif, d'entraide, d'interdépendance dans un même espace social, économique et culturel. (BILOWA, D., 2004 : 8).

1.3. Crédit

Il dérive du participe passé *creditum* du latin *credere* pour signifier « se fier à la parole de quelqu'un ; confier à titre de prêt ». (BIROU, A., 1966 : 72). En effet, le crédit est une opération économique qui se base sur la confiance et dont la dimension caractéristique est l'intervention du temps. Le crédit consiste dans l'échange d'un bien ou d'une somme d'argent dans le présent contre la promesse d'un paiement ou d'une restitution après un certain délai.

Il se dégage ainsi deux types généraux de crédit :

- C'est le délai que le vendeur accorde à l'acheteur pour le paiement d'une marchandise actuellement livrée. Dans la vente à crédit, le prix est majoré par rapport au prix comptant. Cette vente à terme s'appelle crédit commercial.
- Le crédit, c'est aussi l'acte par lequel un prêteur avance une somme d'argent qui devra être remboursée, généralement avec des intérêts, dans un délai donné. On parle ordinairement du crédit tout court dans ce dernier sens. Et c'est cet aspect du crédit dont il sera question dans notre travail.

Notons que le crédit prend des formes différentes selon le temps qui est fixé pour le remboursement et selon les objectifs poursuivis. Par rapport au temps, nous avons le crédit à court terme (moins de dix-huit mois), le crédit à moyen terme (jusqu'à cinq ans) et le crédit à long terme (plus de cinq ans) et quant aux objectifs, l'on retient le crédit campagne agricole, le crédit d'investissement, le crédit micro entreprise, le crédit social, etc.).

Enfin, le crédit est au centre de la vie économique moderne. Si, à proprement parler, il ne crée pas le capital, il est le moyen de mobiliser celui-ci et permet à l'emprunteur d'anticiper sur le futur. Il est un besoin vital pour le petit producteur qu'il s'agisse d'une création d'activités ou simplement de son développement. (MERCROIRET, M., R., 1994 : 463).

1.4. Épargne

Épargner, c'est renoncer à la consommation, l'épargne est la partie du revenu brut qui n'est pas consacrée à la consommation immédiate. (SEGER, J., 1994 : 127). L'épargne est à la base de la formation du capital. Mais pour que l'épargne devienne capital, il faut qu'elle soit investie, c'est-à-dire appliquer à l'acquisition ou à la production des biens économiques, donc cesse d'être simple thésaurisation d'argent ou réserve des biens.

Par ailleurs, les économistes distinguent l'épargne privée réalisée par les individus ou les agents économiques et l'épargne libre ou spontanée et l'épargne forcée. La première se mesure à la différence positive entre le revenu monétaire et les dépenses de consommation.

Dans une société ayant de faibles différences de revenu entre les couches sociales et où domine une économie de consommation, une telle épargne tend à diminuer. L'épargne forcée a pour but de remédier à cet inconvénient. Elle consiste dans un prélèvement décidé d'avance sur le revenu, les bénéfices ou les salaires distribués en vue d'un investissement public ou privé.

Signalons que l'épargne peut revêtir plusieurs formes (l'épargne à vue ou courante, l'épargne à terme, l'épargne solidaire, l'épargne piston ou encore l'épargne de parrainage...).

1.5. Petites et Moyennes Entreprises

Nous disons avec François PERROUX que l'entreprise est une forme de production par laquelle au sein d'un patrimoine, on combine les prix de différents facteurs de production apportés par les agents distincts du propriétaire de l'entreprise en vue de vendre sur le marché un bien ou des services et pour obtenir un revenu monétaire qui résulte de la différence entre deux séries des prix. (PERROUX, F., cité par KAZADI Kimbu, 2007-2008).

C'est par rapport à sa taille (effectif, chiffre d'affaires, volume des investissements) que l'on distingue en République Démocratique du Congo, la petite entreprise (1 à 6 personnes ou 1 à 10.000 \$ US), la moyenne entreprise (6 à 20 personnes ou 10.001 \$ US à 400.000 \$ US), la grande entreprise (plus de 201 personnes ou plus de 400.000 \$ US).

1.6. Milieu rural

Rural est à la fois utilisé comme adjectif et comme substantif. En tant qu'adjectif, il dérive du rus, ruris en latin qui signifie champs, campagne et se rapporte à tout ce qui entoure la vie champêtre et rustique de l'arrière-pays. En tant que substantif, un rural est un habitant de la campagne. Il peut être paysan, prêtre, enseignant, infirmier, politicien, artiste ou artisan, cantonnier, élève, marchand.

Le milieu rural désigne la campagne, un lieu prédominé par les activités agricoles et habité en général par les paysans. Il est différent du milieu naturel, car lui a connu des modifications dues à l'intervention de l'homme.

Dans la morphologie de l'espace rural, Robert BADOUIN indique que le milieu rural est un espace constitué d'abord des sols composés des terres arables capables de servir des bêtes de production. D'où, selon lui, l'importance du milieu rural peut être définie selon ses fonctions multiples. Ainsi, il est considéré comme un espace, un environnement, un écosystème complexe qui sert à la production, à la récréation, aux résidences et au tourisme. (BADOUIN, R., 1979 : 136).

2. L'ÉMERGENCE DU FONSDEV-DIBAYA

2.1. Création et repères historiques

C'est sur l'initiative de l'INADES et pour résoudre le problème de financement de leurs activités que les agriculteurs du Territoire de Dibaya dans la Province du Kasai Occidental ont créé en 2004 le fonds de solidarité pour le développement dénommé FONSDEV-DIBAYA. À l'origine, ils étaient 10 membres, dont 3 femmes.

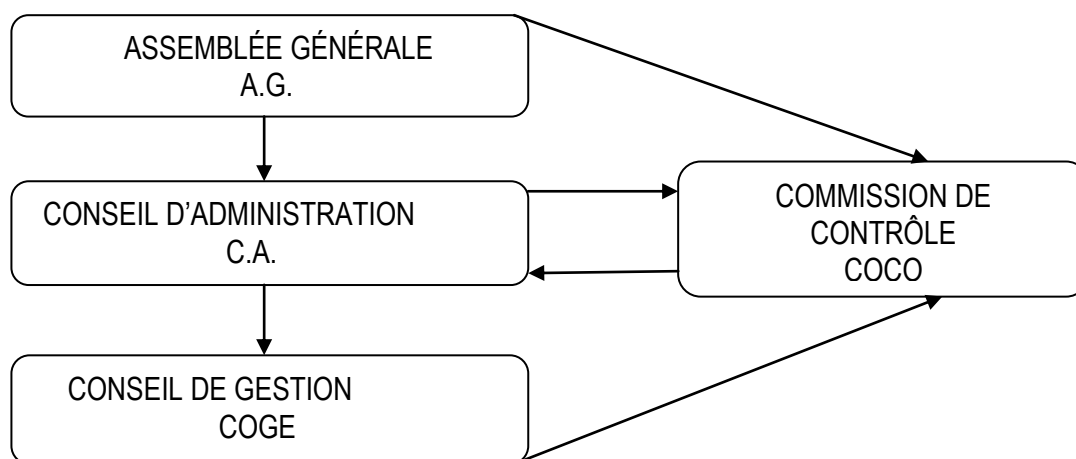
2.2. Objectifs et rayon d'action

Le FONSDEV-DIBAYA est subdivisé en deux sous-bureaux : le sous-bureau de Kambala et le sous-bureau de Bitanda (qui fait l'objet de notre étude et couvre la région de Bitanda). Ses objectifs sont :

- Collecter l'épargne de ses membres sous toutes ses formes ;
- Consentir des crédits à ses membres ;
- Former ses membres sur la gestion et le fonctionnement d'une association coopérative ;
- Financer les activités et les projets individuels et collectifs de ses membres par la solidarité financière ;
- Sécuriser et assurer l'épargne des membres.

2.3. Organigramme et fonctionnement

a) Organigramme



Fonctionnement

Selon ses statuts et son règlement intérieur, le FONSDEV-DIBAYA a les organes suivants : l'Assemblée Générale, le Conseil d'Administration, le Conseil de Gestion et la Commission de Contrôle.

L'Assemblée Générale (AG) est constituée de l'ensemble des membres réunis à cette fin. C'est l'instance suprême du FONSDEV. Elle a pour rôle principal l'orientation de la politique interne et externe du FONSDEV.

Le Conseil d'Administration, constitué de 5 Administrateurs, traduit en termes de programmes et des activités la volonté de l'Assemblée Générale. La gestion quotidienne du FONSDEV est assurée par le

Conseil de Gestion à travers le Gérant. Quant à la Commission de Contrôle, elle veille au contrôle périodique du FONSDEV.

2.4. Sources de financement

Le financement du FONSDEV-DIBAYA provient principalement de :

- Droits d'adhésion des membres ;
- Parts sociales ou solidaires ;
- Produits de vente des fiches, carnets et autres produits bancaires, c'est-à-dire les commissions de sécurisation perçues sur l'épargne courante et les intérêts produits par les divers crédits.

2.5. Types de crédits à solliciter et d'épargne à effectuer

a) Types de crédits

- Crédit investissement agricole : destiné à financer les investissements agricoles et autres activités génératrices de revenus.
- Crédit campagne agricole : destiné à financer les activités de production agricole et de l'élevage.
- Crédit micro-entreprise : destiné à la constitution de fonds de roulement pour les micro-entreprises (petit commerce, artisanat, fabrication des briques cuites, etc.).

b) Types d'épargne

- Épargne piston ou de parrainage : c'est un compte ouvert pour l'élite du village, les autres ressortissants du village vivant ailleurs ou pour tout autre partenaire de bonne volonté soucieux d'apporter son appui à l'action du FONSDEV.
- Épargne solidaire : elle constitue la part sociale et donne droit à la participation aux Assemblées Générales et à l'éligibilité pour être membre des organes de gestion. Elle est permanente et ne peut être retirée qu'en cas de démission volontaire, d'exclusion ou de décès.
- Épargne courante : est une déposition de fonds dont le retrait est effectué à tout moment. Il n'y a pas d'intérêt à verser sur l'épargne courante. Par contre, le retrait est soumis au paiement d'une commission de sécurisation en fonction du montant retiré, soit 1 % à chaque retrait.
- Épargne à terme : son échéancier est de trois mois ou de ses multiples.

2.6. Les réalisations du FONSDEV-DIBAYA

Au chapitre des résultats réalisés au bout de 8 ans, nous pouvons noter :

- L'adhésion croissante de la population au FONSDEV soit 448 membres, dont 118 femmes et 5 associations ;
- La mobilisation de l'épargne paysanne, soit plus de 5.000 \$ US ;
- L'installation progressive de la culture de l'épargne et de la confiance de compter d'abord sur soi-même ;
- Le renforcement de la solidarité paysanne ;
- Un membre a acheté un moulin pour une valeur de 1.300 \$ US ;
- Deux pharmacies d'une valeur de ± 1.000 \$ US chacune ont vu le jour à Dibaya ;
- 10 membres ont bénéficié des crédits micro-entreprise variant entre 100 et 500 \$ US pour relancer leur petit commerce ;
- Le FONSDEV a construit en matériaux durables son propre bureau et l'a équipé ;
- 200 membres ont bénéficié d'un crédit social pour la scolarisation de leurs enfants (paiement des frais de test national de fin d'études primaires et des frais des examens d'État) ;
- Paiement de frais de constitution du dossier du FONSDEV pour la demande d'agrément par la Banque Centrale du Congo ;
- Quoiqu'encre minimes et insignifiantes pour amener le changement social positif voulu dans le Territoire de Dibaya, ces réalisations n'en constituent pas moins les jalons posés dans la quête des solutions pour le développement de Dibaya.

2.7. Difficultés rencontrées

- La faible participation de la femme aux activités du FONSDEV alors qu'elle joue un rôle prépondérant dans l'économie rurale ;
- L'insuffisance de l'épargne et l'instabilité monétaire. En effet, le besoin d'argent est plus élevé que l'épargne et le FONSDEV n'arrive pas à servir ses clients selon leurs besoins. Et aussi la dépréciation continue du franc congolais qui oblige le FONSDEV à écourter la durée de crédit au préjudice de ses membres ;
- La longue procédure à suivre pour la reconnaissance officielle du FONSDEV ;
- La faible capacité institutionnelle et de gestion.

3. LE FONSDEV ET LA CRÉATION DE PME À DIBAYA

3.1. Absence ou insuffisance des PME

Il n'y a pas assez d'entreprises à Dibaya parce qu'il n'y a pas d'entrepreneurs. Alors que l'environnement naturel du Territoire de Dibaya est propice au développement des initiatives agro-pastorales notamment l'agriculture et l'élevage si et seulement si les hommes et les femmes qui y vivent sont entrepreneurs.

En effet, l'entrepreneur est celui qui assume le risque de l'entreprise et qui engage son capital initial. L'entrepreneur est un homme du risque. C'est au départ un homme plein d'idées et de courage. Il est parfois considéré comme un fou et un aventurier. (KALULAMBI Mwamba, 2002 : 121).

Il est un homme qui imagine et concrétise des choses, des schémas qui sortent du commun des mortels. Son innovation peut alors résulter de la fabrication d'un bien nouveau, de l'utilisation d'une technique nouvelle de production, de l'ouverture d'un nouveau marché, de la conquête d'une nouvelle source des matières ou semi-produits, de la réalisation d'une nouvelle forme d'organisation de la production.

Déjà la présence de la coopérative de commercialisation des produits agricoles (COOCOPA) et l'association Dikolelayi ne sont rien d'autre que l'expression d'un groupe de personnes animées par le même esprit du bien-être collectif, d'entraide et d'interdépendance pour amener des innovations dans leur espace de vie. Cette volonté de se mettre ensemble pour produire plus afin d'améliorer les conditions de vie de la communauté traduit un dynamisme, une prédisposition dans la mentalité de la population qui n'attend qu'un catalyseur.

Généralement, les sols de Dibaya sont qualifiés de sols pauvres pour certaines cultures vivrières (maïs, manioc, etc.). Mais la présence d'une hydrographie importante et d'abondantes pluies qui arrosent la contrée sont des facteurs d'inspiration et d'imagination propices à susciter une autopromotion par la création des activités fructueuses dans le domaine agricole. La végétation, pour sa part, et les vastes étendues de terre qu'égorge Dibaya, sont des possibilités pour les aventures pastorales à l'instar de la ferme des missionnaires catholiques à Bunkonde. Des fermes avicoles, des Kraals et autres initiatives sont imaginables.

Enfin, aux capitaux humains et à la nature, cités ci-haut vient s'ajouter le capital financier, rendu possible par le FONSDEV-DIBAYA à travers la mobilisation locale de l'épargne. En effet, deux sources de financement sont possibles pour constituer, faire fonctionner et développer une entreprise. Il s'agit des capitaux d'emprunt ou étrangers et des capitaux propres ou locaux.

Si, par ailleurs, les banques ne sont pas généralement disposées à prêter à quelqu'un qui souhaite créer une entreprise et ne pensent même pas à apporter leur argent au village, l'avènement de FONSDEV est une alternative pour que les ruraux financent leurs activités sur fonds propres.

L'homme, la nature et l'argent étant présent comme nous venons de le démontrer, il ne suffit que de courage, du goût du risque et d'aventure pour combiner ces ingrédients et produire des entreprises, gage du développement durable dans un milieu rural comme Dibaya.

3.2. Insuffisance de fonds collectés

Après 8 ans d'existence, l'épargne du FONSDEV-DIBAYA est évaluée à 5.000 \$ US pour 448 membres soit $\pm$ 11 \$ US par membre. Ceci est insignifiant pour financer le développement du monde rural. Il faut intensifier des actions de sensibilisation pour augmenter le nombre des membres, surtout accroître la participation de la femme, car elle joue un rôle prépondérant dans l'économie rurale. Il faut également inciter la solidarité des partenaires et des ressortissants de Dibaya vivant ailleurs pour parrainer le développement de leur Territoire.

3.3. Mauvais aiguillage des crédits

Les crédits alloués jusque-là sont des crédits sociaux (scolarisation des enfants) et des crédits micro-entreprises (commerce, achat moulin...). Aucun crédit campagne agricole moins encore le crédit investissement agricole n'a été accordé. Il faudra que les crédits obtenus du FONSDEV soient encadrés et aiguillés vers des investissements productifs ; c'est dans le domaine agricole et pastoral que le Territoire de Dibaya offre des possibilités inouïes de succès.

Des observateurs y compris des experts de la Banque Mondiale et du Fonds Monétaire International sont d'avis que le temps du gigantisme comme mécanisme de développement est complètement révolu. Si les paysanneries africaines ont une chance de se développer, il faut recourir aux microprojets non seulement qui coûtent moins cher, mais qui peuvent être gérés par les paysans eux-mêmes. (MONONI Assuka-Ngongo, 1995 : 92).

Dans le secteur primaire, par exemple, l'on peut penser à l'augmentation de superficie cultivée, à l'installation des unités d'élevage, à l'achat des semences à grande productivité, voire penser à la mécanisation agricole.

Pour ce qui est du secteur de transformation, l'agro-alimentaire pourra amener plusieurs spéculations allant de la valeur ajoutée à la conservation des produits de champs et d'élevage. (Transformation de tomate en concentrée, utilisation de l'huile).

Dans le secteur de service, la publicité pour la promotion des produits agricoles demeure une terre vierge que l'esprit créatif peut ensemer. Du Nord au Sud, le chemin de fer traverse le Territoire de Dibaya. Il est ici une occasion pour la création des activités de commerce. Des dépôts de stockage au départ de Dibaya et des dépôts de vente à l'arrivée (Kananga, Tshimbulu, Mwene-Ditu, etc.), peuvent se constituer et s'organiser. Avec les crédits FONSDEV, des wagons ou des camions et vélos peuvent être loués pour l'évacuation de la production agricole et l'approvisionnement en biens manufacturés.

Tout compte fait, la priorité devrait aller aux coopératives dans tous les domaines de l'activité économique du milieu rural, de la coopérative de production à la coopérative de consommation en passant par celle de la commercialisation et de l'épargne.

Mais pour ne pas stagner dans l'économie dite populaire, sociale ou de survie où la capitalisation est faible, ces associations devraient se muer en petites et moyennes entreprises. Elles doivent s'intégrer au processus de la croissance économique en participant aux activités génératrices des revenus plus élevés pour l'accumulation des richesses.

CONCLUSION

Éprouvant d'énormes difficultés pour financer et diversifier leurs activités, les populations rurales de Dibaya refusent le suicide collectif et adoptent une attitude pragmatique ; celle-ci les mène à mobiliser par des moyens endogènes l'argent dont elles ont besoin. Les populations se sont organisées dans le FONSDEV, une structure associative de micro-finance autogérée, basée sur la participation, la solidarité et l'entraide, Banque de proximité, socialement, culturellement et géographiquement proche de ses membres, le FONSDEV-DIBAYA permet à la population de se prendre en charge, de s'autogérer et de s'auto-promouvoir.

Comme toute structure de l'économie sociale, le FONSDEV-DIBAYA demeure une réponse provisoire au financement du monde rural. Pour sa durabilité et pour jouer pleinement son rôle, il faut le professionnaliser et lui assurer un appui technique (formation, suivi...) en lui dotant d'un personnel technique et financier bien formé. Il faut aussi que les crédits soient affectés à des investissements productifs pour créer la richesse. Il faut, enfin, les entrepreneurs à Dibaya.

Les crédits micro-entreprise obtenus sont investis dans le petit commerce. C'est vrai que dans un pays post-conflit comme la R.D.Congo, le commerce informel ou la débrouillardise semble être la voie indiquée pour vite s'enrichir. Mais pour un développement qui se veut durable, nous estimons qu'il faut plutôt investir dans le secteur primaire d'abord et ensuite penser au secteur tertiaire. On ne peut commercialiser que ce que l'on a produit. On ne commence pas la construction d'une maison par le toit, dit-on.

BIBLIOGRAPHIE

1. BADOUIN, R., L'économie de l'aménagement de l'espace, P.U.F., Paris, 1979.
2. BANGS, R.B., Politiques financières pour les pays en voie de développement, Coll. Tendances actuelles, Paris, 1971.
3. BILOWA, D., Le Fonds de Solidarité pour le Développement au Congo : du rêve à la réalité, Rapport de l'atelier de conceptualisation du Fonsdev à IF-Congo, Kananga, mai 2004.
4. BIROU, A., Vocabulaire pratique des sciences sociales, Ed. Ouvrières, Paris, 1966.
5. INADES, Étude sur la réglementation des institutions de micro-finance et du Fonsdev en R.D.C., Ed. Médias Paul, Kin, 2008.
6. KALULAMBI Mwamba, A.B., L'entrepreneuriat rural et la territoriale de développement : Étude des initiatives de développement à Dibaya, Mémoire, ISDR-T., 2002.
7. KAZADI Kimbu, Sociologie du travail, Cours inédit, 1^{ère} Licence, ISES/Kananga, 2007-2008.
8. KERSCHER, R.C., « Les objectifs et principes de la micro-finance », in Carrefour Micro-finance, RDC, n° 2 mars 2008, pp. 6-7.
9. MERCROIRET, M.R., L'appui aux producteurs ruraux, Ed., Karthala, Paris, 1994.
10. MONONI Assuko-Ngongo, La crise des États du tiers-monde, P.U.Z., Kin., 1995.
11. PERROUX, F., cité par KAZADI KIMBU ? Sociologie du travail, cours inédit, 1^{ère} licence, ISES/Kananga, 2007-2008.
12. SEGERS, J., Le circuit économique, éd. Loyola, Kin-Gombe, 1994.